R. LAFRAMBOISE.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

M Lafrenbroise

LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON,

DE Mr. LA PRINCESSE DES URSINS,
DU ROI ET DE LA REINE D'ESPAGNE,
DES PRINCES DU SANG,
ET DU CLERGÉ DE FRANCE.

TOME HUITIÉME.

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE ERIALED, Imp. Libr.

M. DCC. LVII.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

P

De
130
.M2A3
1757
v.8
Coll. spéc

LETTRES

DE MADAME DE MAINTENON, DE ME. LA PRINCESSE DES URSINS, DU ROI, ET DE LA REINE D'ESPAGNE.

LETTRE I.

DU ROI D'ESPAGNE *

A ME. DE MAINTENON.

JE n'ai jamais douté, Madame, de l'amitié que vous avés pour moi ; & j'y ſuis, je vous aſſure, très ſenſible. Je ſuis auſſi fort obligé au comte d'Ayen de tout le bien qu'il vous a dit de moi. Mais je ne mérite pas encore tant de louanges. Je ne fais que commencer. Et c'eſt ſeulement de ma bonne volonté, qu'on peut répon- *Madrid, 23 juin, 1701.*

* Philippe V, duc d'Anjou, fils de MONSEIGNEUR, né le 19 décembre 1683.

dre & me ſavoir quelque gré. J'aurois fort grand beſoin d'être bien ſecouru. Car j'ai trouvé toutes choſes dans un étrange état, & ſur tout mes finances. Et ſans elles on ne peut rien faire. Je vous remercie de la part que vous prenés à mon mariage. Dieu veuille qu'il ſoit heureux! Je le lui demande tous les jours, & vous prie, Madame, de le lui demander pour moi. Je n'ai pas oublié le comte d'Ayen ſur la Toiſon que je lui ai promiſe. Je lui tiendrai ma parole. Faites mes complimens à Me. la ducheſſe de Bourgogne. Je lui écrirai une autre fois moins ſérieuſement puiſqu'elle le veut, & je quitterai la *Golille*. On ne peut être plus ſenſible que je le ſuis à l'amitié que le Roi a pour moi; & quoique je lui écrive fréquemment, je vous prie, Madame, de lui en témoigner mon extrême reconnoiſſance, le plus ſouvent que vous pourrés, & d'être bien perſuadée pour toujours de mon amitié & de mon eſtime.

LETTRE II.

DU MEME A LA MEME.

Madrid, 3 ſeptemb. 1701.

J'Ai appris, Madame, avec bien du chagrin que vous aviés été malade. Mais comme on m'a mandé en même tems que vous preniés du quinquina, j'eſpére que

la fievre vous aura quittée. Je ne doute point que la maladie de Me. la ducheſſe de Bourgogne n'ait contribué à votre mal. Car je connois la bonté de votre cœur. Pour moi, j'ai été délivré de cette inquiétude, aïant ſeulement ſu qu'elle étoit guerie. Je vous prie de vouloir bien lui en témoigner ma joïe. Je vous remercie des ſoins que vous avés pris pour me procurer le portrait du Roi, que j'attends avec grande impatience. La ducheſſe d'Harcourt m'a rendu compte de l'intérêt que vous prenés à ce qui me regarde : & je vous en remercie. Je pars lundi pour m'aller marier. Je n'ai pourtant point encore de nouvelles du départ de la Reine. Je vous prie, Madame, de compter ſur toute mon eſtime & ſur toute mon amitié.

LETTRE III.

DE ME. DE MAINTENON, AU ROI D'ESPAGNE.

ſeptembre, 1701.

JE ſuis confuſe & bien reconnoiſſante de la bonté de V. M., d'avoir donné un moment d'attention à la maladie que j'ai eue, & de vouloir m'aſſurer elle-même qu'elle eſt bien aiſe du retour de ma ſanté. Je puis bien dire avec vérité à V. M. qu'elle n'a perſonne plus attachée à elle

que je le ſuis, & que je m'intéreſſe à ſes plus petites affaires, comme aux plus grandes. Son divertiſſement même ne m'eſt pas indifférent. Et j'avois pris de grands ſoins de bien inſtruire Me. la ducheſſe d'Harcourt pour qu'elle y contribuât de tout ſon pouvoir. J'eſpére que V. M. trouvera de la joïe avec la Reine, qu'on dit être pleine d'eſprit. Me. la Princeſſe des Urſins eſt très propre à vous aider à la former. Il ne faut pas que V. M. l'abandonne à faire ſa volonté, comme la bonté du Roi a abandonné Me. la ducheſſe de Bourgogne, qui a tant mangé & tant veillé, qu'elle en a été à la mort. Je me ſouviens, que vous diſiés un jour dans mon cabinet, qu'il falloit contraindre la jeuneſſe. Voici le tems de mettre cette maxime en pratique. Ces deux princeſſes ont été très bien élevées & fort retenues, de ſorte que la nôtre s'eſt livrée à la liberté qu'on lui a laiſſée, & a abuſé de ſon bon tempérament. Mais ſi ſa maladie a du être regardée comme un effet du déreglement de la vie qu'on feſoit, elle a d'ailleurs été bien glorieuſe à notre princeſſe, qui y a montré toute la religion qu'on pouvoit deſirer. Elle voulut ſe confeſſer, & le fit dans des diſpoſitions & avec un courage & une réſignation, que ſon âge ne promettoit pas. Sa raiſon & ſa patience n'étoient pas

moins surprenantes dans un naturel si vif. Mais il ne faut pas parler de mort, sans dire à V. M. qui l'aura bien appris d'ailleurs, que nous en venons de voir une qui a du réjouir le ciel, & qui a édifié tous ceux qui en ont été témoins. Je ne parle pas seulement des gens de bien : mais les plus libertins de la cour ne voïoient pas le roi d'Angleterre sans etonnement. Il a été six jours, sans qu'on put rien espérer pour sa vie. Tout le monde le voïoit : il communia deux fois : il parla à son fils, à ses domestiques catoliques, aux protestans, à notre Roi, à la Reine, & à toutes les personnes de sa connoissance : mais tout cela, avec une présence d'esprit, une paix, une joïe, un zèle, une fermeté, une simplicité, dont tout le monde revenoit charmé. Quand on ouvrit son corps, les médecins & les chirurgiens prenoient quelque chose pour en faire des reliques : les gardes trempoient leurs mouchoirs dans son sang : les autres fesoient toucher leurs chapelets. Je crains d'abuser de la patience de V. M. à qui l'on a peut-être mandé toutes ces particularités. Votre pieté, Sire, vous les fera gouter. Nous savons qu'elle la conserve, & qu'elle ne perd pas d'occasions d'en donner des marques. Je n'ai point d'avis à donner à V. M. Il ne revient d'elle, qu'une conduite qui

passe tout ce qu'on pouvoit en attendre. Nous n'avons à lui souhaiter qu'un peu plus de secours, jusqu'à ce qu'elle puisse tout faire par elle-même. Le Roi voit avec beaucoup de peine que le duc d'Harcourt ne revient point de sa maladie : c'est un homme à conserver. Vous savés les services qu'il vous a rendus : & nous connoissons votre reconnoissance. J'espére que le portrait du Roi partira bientôt : nous n'en avons point qui en approche. Tout le monde, Sire, vous porte ici dans son cœur : on passe bien des heures à parler de V. M., & l'on envie le bonheur de l'Espagne. Dieu veuille qu'elle le connoisse, & combler V. M. de toutes sortes de bénédictions !

Maintenon.

LETTRE IV.

DU ROI D'ESPAGNE A M. DE VENDOME.

2 *juin.* MON cousin, j'ai apris par votre lettre, & par ce que m'a dit le comte de Colnonero, les mouvemens que vous vous donnés pour entrer en campagne. Je ne m'en donne pas moins de mon côté pour vous aller joindre au plutôt : & si des

affaires très essentielles que j'ai ici ne me retenoient, jointes à l'arrivée du légat que j'attends, je serois déjà parti. Car j'aprehende que vous ne battiés les ennemis avant que je sois arrivé. Je vous permets pourtant de secourir Mantoue : mais demeurez en là : & attendez-moi pour le reste. Rien ne peut mieux vous marquer la bonne opinion que j'ai de vous, que de craindre que vous ne fassiés trop pendant mon absence. Je compte de me rendre à Final à la fin du mois. Assurez tous les officiers François de la joie que j'aurai de me trouver à leur tête : & soïez bien persuadé de mon estime pour vous.

LETTRE V.

DU ROI D'ESPAGNE A ME. DE MAINTENON.

JE suis bien fâché, Madame, après avoir été si long tems sans vous écrire, de recommencer dans une occasion qui vous est douloureuse, puisque c'est pour vous témoigner la part que je prends à la perte sensible que vous avés faite (*de M. le comte d'Aubigné*). Je vous ai trop d'obligations pour ne me pas intéresser vivement à tout ce qui vous touche. Vous savés que je ne suis pas homme à faire de

A Buen Retiro, 17 juin 1703

longs complimens. Mais je me pique d'être vrai & d'avoir un bon cœur. Ce ſont deux qualités, que vous avés reconnues & cultivées en moi. Ainſi vous devés être ſûre, puiſque je vous le dis, que perſonne au monde ne vous eſtime plus que je le fais, ni ne vous aime plus parfaitement que PHILIPPE.

Lettre de la reine d'Eſpagne ſur le même ſujet.

LETTRE VI.

DE LA REINE D'ESPAGNE * A ME. DE MAINTENON.

Madrid, 24 mai, 1704.

VOUS me laiſſés ſi long tems ſans me donner de vos nouvelles, que je ne puis m'empêcher de vous écrire pour vous en demander. Donnez-moi en tout vos conſeils : j'en ai toujours eu beſoin, mais beaucoup plus préſentement. Je crois que vous ne doutés que de l'affliction où je ſuis depuis le départ de la princeſſe des Urſins. J'ai été fort touchée de voir qu'on m'ôtoit ſi cruellement une perſonne qui étoit fort éloignée de mériter ce traite-

* Marie-Louiſe-Gabrielle de Savoye, ſeconde fille de Victor-Amedée ſecond, mariée par procureur à Turin le 11 ſeptembre 1701, morte à Madrid, le 14 février 1714.

ment, non seulement par sa qualité & par l'amitié que le Roi & moi avions pour elle, mais aussi par sa conduite dont je suis témoin. On ne sauroit avoir plus de zèle, qu'elle en a pour tout ce qui regarde le Roi mon grand-pere. Et on l'a pu connoître en beaucoup d'occasions. Enfin, je vous assure qu'il est bien cruel d'être sacrifiée à une cabale de mal-honnêtes gens, qui n'ont pour objet que leurs intérêts & pour guides que leurs passions. Si je commence cet article, je ne le finirai pas sitôt. Ainsi il vaut mieux le laisser & vous prier d'écouter le chevalier du Bourg qui vous rendra cette lettre, & qui a été témoin de tout ce qui s'est passé. Vous pouvés croire tout ce qu'il vous dira : c'est un homme vrai. Pour moi, je ne vous demande autre chose, si ce n'est que vous contribuïés à détromper le Roi mon grand-pere sur le sujet de la princesse des Ursins, qui est assurement fort innocente. Je me flâte que vous voudrés bien le faire, non seulement parce que c'est rendre témoignage à une pauvre innocente qui est accusée fort injustement, mais aussi parce que vous ne sauriés me faire un plaisir plus sensible. Faitez, au nom de Dieu, que nous vous le devions, & que je puisse vous compter au nombre de mes amies. Pour

moi, j'y ſuis fort portée, aïant pour vous une eſtime & une amitié qui dureront autant que ma vie. LOUISE.

LETTRE VII.

DE LA MEME A LA MEME.

Madrid, 1 *novembre* 1704

VOTRE commerce m'eſt trop agréable & trop utile, pour ne le pas continuer. Et quoiqu'il ſoit tard, je ne puis laiſſer partir ce courrier ſans vous écrire. Je commencerai par vous remercier de la viſite que je ſai que le maréchal de Teſſé a faite à la princeſſe des Urſins. Car quoique je ne ſache point encore de quoi il étoit chargé, ce n'eſt apparemment pour rien de mauvais. Je vous dirai, encore une fois, ce que je deſire touchant cette dame, qui eſt, qu'on connoiſſe ſon innocence : qu'on lui donne quelques marques publiques de la bonté du Roi mon grand-pere, qui rajuſte l'affront public qu'on lui a fait : & enfin qu'on la laiſſe aller à la cour. Je ſuis ſûre que le Roi lui rendroit bientôt la juſtice qu'elle mérite, s'il vouloit bien l'entendre. C'eſt ce qu'il faut que vous faſſiés. Je vous donne une belle occaſion de montrer que vous aimés à protéger l'innocence opprimée. On l'a vu juſqu'ici. Je crois qu'on ne le verra pas moins cette fois, &

que vous me donnerés cette consolation. Vous dirés, peut-être, que dans toutes mes lettres je vous dis toujours la même chose ; je l'avoue. Mais à vous dire vrai, l'affaire en question me tient tant à cœur qu'il me semble que je ne puis assez vous en parler. Mais pourtant il faut me taire pour vous prier en confidence de me mander une chose, qui est, si je dois écrire souvent ou rarement au péïs où vous êtes, c'est-à-dire au Roi, mon grand-pere, à MONSEIGNEUR, & à M. le duc de Bourgogne. Si je suivois mon gout, j'écrirois sans cesse, sur tout au premier. Mais quand il n'y a rien de nouveau, je n'ose le faire, de crainte d'importuner. Faites moi donc le plaisir de me mander de quelle manière je dois me conduire pour leur plaire, & pour leur marquer les sentimens vifs & sinceres, que j'ai pour eux. Vous pouvés croire que je serai ravie de suivre tous les conseils, que vous prendrés la peine de me donner, & que je les regarderai toujours comme venant d'une personne que je compte au nombre de mes amies. Ne craignez pas, comme vous me marqués dans votre lettre, de vous rendre importune. Cela n'est pas facile, quand on a de l'esprit, & par dessus cela, qu'on a pour vous autant d'amitié que j'en ai.

P. S. Bonne nouvelle. Enfin le Roi

mon grand-pere a accordé à la princeſſe des Urſins d'aller à la cour. Je vous en remercie très fort, & vous prie d'en bien marquer ma reconnoiſſance au Roi. Après que vous aurés eu quelques converſations avec la princeſſe des Urſins, je vous prie de me mander comment vous l'avés trouvée, & ſi elle a raiſon ou tort dans tout ce qu'elle vous dira.

LETTRE VIII.

DE LA MEME A LA MEME.

Madrid, 28 nov. 1704

JE vous ai déjà marqué ma joie ſur la permiſſion que la princeſſe des Urſins a eue d'aller à Paris. Mais je ne puis m'empêcher de vous la répéter par un courrier exprès, que j'envoïe à mon grand-pere, pour le remercier de tant de graces qu'il me fait. Car tout ce qui eſt pour la princeſſe des Urſins, je le prends pour moi. En vérité, je ſuis charmée de l'amitié dont ce grand Roi m'honnore. Et j'oſe avancer que je la mérite par les ſentimens que j'ai pour lui. J'ai reçu ce matin votre lettre du 16 de ce mois, où vous me marqués ne pas accepter ma confiance, à cauſe, dites-vous, que vous ne pouvés pas me ſervir. Quoique vous en diſiés, je veux vous la donner: & certainement, ſi vous

voulés, vous pouvés m'être fort utile. Vous ne pouvés pas me refuser vos conseils : quand on a votre esprit & votre sagesse, on voit les choses de loin. Je n'ai point besoin, je vous assure, du témoignage de la princesse des Ursins, pour avoir bonne opinion de ma sœur, ni pour l'aimer tendrement : vous ne sauriés croire combien je suis aise de ce qu'elle m'écrit souvent : enfin, croïez que tout ce qui vient d'elle, m'est très agréable. Comme j'ai plusieurs lettres à écrire ce soir, je ne saurois vous parler de plusieurs choses que je souhaiterois. Je les remets à une autre fois : & par celle-ci je ne ferai plus que vous prier de nouveau de vouloir être de mes amies.

LETTRE IX.

DE LA MEME A LA MEME.

VOus savés que je m'adresse à vous dans toutes les choses que je souhaite, & que je crois nécessaires au service des deux Rois. La princesse des Ursins s'est toujours flâtée de trouver grace auprès de vous, dont elle m'a tant de fois, par mille traits aimables, fait connoître la justice & la bonté. Je vous prie avec les dernieres instances de lui en donner les

Madrid, 19 decemb. 1704

assurances sans réserve, en obtenant du Roi, mon grand-pere, son retour ici. Je serai ravie de devoir à votre amitié cette grace que je prends toute sur mon compte. La princesse des Ursins peut vous dire le cas que j'en fais. Je conjure ma sœur de joindre ses prieres aux miennes: & je lui marque une seule raison, sur l'importance de laquelle vous jugerés aisément de celle du retour de la princesse des Ursins. Comme je ne doute pas que ma sœur ne vous montre ma lettre pour prendre les mesures que vous jugerés à propos, je ne vous dis pas toutes les raisons qui me rendent la présence de la princesse des Ursins nécessaire. Vous avés tant d'esprit que je n'ai pas besoin de vous les expliquer. Mais je ne doute nullement que vous ne fassiés tout ce que vous pourrés pour que cette grace me soit accordée. Croïez que j'y serai toujours fort sensible, & que j'ai & aurai pour vous une estime & une amitié infinies.

P. S. Je vous envoïe une lettre que le Roi vous écrit, par laquelle vous verrés que cette affaire ne lui tient pas moins à cœur qu'à moi.

LETTRE X.

DE LA MEME A LA MEME.

JE vis, l'ordinaire dernier, dans quelques nouvelles, que vous étiés un peu incommodée. Je m'intéreſſe trop à vous, pour ne vous en pas marquer mon inquiétude. Croïez que tout cela ne ſont point complimens, mais choſes qui ſortent de mon cœur. Je me flâte avoir bientôt une nouvelle raiſon de vous aimer, en apprenant que le Roi mon grand-pere m'aura accordé la grace que je lui ai demandée ſur la princeſſe des Urſins. Car je vous aſſûre que rien ne me fera tant de plaiſir par mille raiſons, mettant à part les principales qui regardent le ſervice des deux Rois. Je vous dirai que je ſuis perſuadée, que ſi vous étiés témoin de la vie que je mene, vous n'oublieriés rien pour le retour d'une femme qui peut la changer. Il eſt vrai que quand je ſuis avec mon cher Roi, je n'ai beſoin de perſonne pour me conſoler d'être dans un péïs tel que celui-ci. J'oublie alors toutes mes peines. Mais de tout le jour vous pouvés compter que je ne ſuis pas deux heures avec lui. Il eſt continuellement occupé par ſes affaires, par des audiences, & quand il n'en a pas, *Madrid 16 janv. 1705*

par la chaſſe, ſon unique divertiſſement. Ainſi je paſſe ma vie, ſeule, tout le jour, ſeule dans ma chambre. La princeſſe des Urſins vous dira combien les Eſpagnoles ſont divertiſſantes. Et vous jugerés, que je n'ai pas tort d'aimer mieux être ſeule, qu'avec elles. Vous connoiſſés auſſi l'eſprit & l'humeur agréable de cette princeſſe. Elle m'amuſoit fort, quand elle étoit ici. Elle m'adouciſſoit le joug où je ſuis condamnée. Ainſi, quand ce ne ſeroit que par pitié, vous étes obligée, en conſcience, de demander fortement au Roi de me la renvoïer vîte. Mais cette raiſon n'eſt rien en comparaiſon de toutes les autres qui ſeroient trop longues à dire.

LETTRE XI.

DE LA MEME A LA MEME.

Madrid, 22 janv. 1709

QUELLE obligation ne vous ai-je point, Madame, de la grace que je viens d'apprendre en ce moment que le Roi mon grand-pere m'a accordée, de laiſſer revenir en ce péïs-ci la princeſſe des Urſins? Je ne doute pas que vous n'y aïés eu beaucoup de part. Mes ſentimens ſur cela ſont inexprimables. Ce qu'il faut que vous faſſiés à préſent, c'eſt de preſſer

la princeſſe de venir le plutôt qu'elle pourra, quoique je croïe qu'elle fera toutes les diligences poſſibles. Je ſuis charmée de mon grand-pere : il faut avouer que c'eſt un grand Roi, & qui ſait rendre juſtice à qui la mérite ! Je voulois vous dire ſur tout cela mille choſes : mais je ſuis ſi aiſe, que je ne ſais ni ce que je fais, ni ce que je dis.

Lettre de mème date du roi d'Eſpagne à Me. de Maintenon ſur le mème ſujet.

LETTRE XII.

DE LA MEME A LA MEME.

IL eſt, je crois, tems que je réponde à votre lettre du 22 février. Vous aurés ſu par ma ſœur la raiſon pourquoi je ne l'ai pas fait plutôt. Je vous avoue qu'il faut une meilleure plume que la mienne pour ſoutenir un commerce où vous mettés tant d'eſprit & de ſentiment. Je n'ai pas eu peu de plaiſir de voir comment vous parlés de la princeſſe des Urſins. La tendreſſe, que j'ai pour ma ſœur, eſt ſi grande qu'on ne la ſauroit exprimer. Je crois que je mourrois de joie, ſi je la revoïois une fois en ma vie. La princeſſe des Urſins peut vous dire tous les projets que j'ai faits, pour arriver à ce bonheur qui au pis aller, com-

me vous dites, ſera au mariage de mon neveu. Il eſt vrai que je ne ſerois pas fâchée d'avoir des enfans, par toutes les conſéquences favorables que la fécondité des Reines porte après elle. Mais auſſi je vous avoue que je ne ſuis point fâchée de n'avoir point encore commencé. Je n'en ſouhaite que très peu. Car quoique je n'aïe pas encore éprouvé comme ma ſœur, ce que c'eſt qu'une groſſeſſe & des couches, je comprends fort bien que cela n'eſt pas aſſez bon, pour être tentée d'y revenir ſouvent. Il faut à cette heure, que je vous gronde un peu touchant le manger de ma ſœur dont vous me parlés. Pourquoi ne la grondez-vous pas ? Pour moi, je mange peu & des choſes qui ne puiſſent pas me faire de mal. Je vous aſſure, que ſur la demande que vous avés fait à la princeſſe des Urſins qu'elle vous diſe mes défauts, elle a plus à vous répondre que quand vous lui demanderés mes vertus, qui ſont pour mon malheur en très petit nombre. Je vous aſſure que je ne ſouhaite pas moins que vous la priſe de Gibraltar & de Verue : car j'en connois l'importance. Vous me demandés de quoi vous pouvés m'entretenir pour me divertir : je vous dirai que je trouverai bon tout ce qui viendra d'une perſonne que j'eſtime & aime autant que vous. Mais, au nom de Dieu ! écrivez-

moi ſouvent. Je ne veux point vous incommoder : mais croïez que vous ne ſauriés me faire un plus grand plaiſir : que vos lettres ſoient gaïes, qu'elles ſoient triſtes : elles me ſeront toujours très agréables, auſſi bien qu'au Roi qui a pour vous des ſentimens tels que vous pouvés deſirer, & qui n'a pas été moins charmé de votre lettre que moi. Vous ne me faites pas un petit plaiſir en me parlant de la paſſion que M. le duc de Bourgogne a pour ma ſœur. Car, ſelon moi, une femme ne ſauroit être heureuſe, ſi elle n'aime ſon mari, & ſi elle n'en eſt aimée. Ainſi je ſuis ravie que cela ſoit dans une perſonne que j'aime plus que moi-mème. Comme je vous regarde comme une de mes meilleures amies, Je ne puis m'empêcher de vous marquer l'extrême inquiétude où je ſuis, depuis que j'ai appris que la princeſſe des Urſins a eu la fievre double tierce. Ce qui me fait attendre les courriers avec une très grande impatience. Mes lettres doivent-elles être gaïes ou triſtes ? conduiſez-moi : car, à tout prix, je veux plaire. Vous avés beau dire que de trois cens lieues on ne ſauroit guider perſonne. Je ſai que vous avés les yeux très bons. Donnez-moi donc cette marque d'amitié. Car, malgré mes bonnes intentions, malgré l'envie de me faire une ré-

putation irréprochable, je ferai mille fautes, si vous ne m'aidés de vos conseils. Souvenez-vous de qui je suis sœur : souvenez-vous combien je suis votre amie.

LETTRE XIII.

DE ME. LA PRINCESSE DES URSINS A ME. DE MAINTENON.

Berlanga, 24 juin, 1706

IL a fallu enfin, Madame, sortir de Madrid. Mon Dieu, quelle nouvelle à vous apprendre ! Et comme l'on a voulu tenir bon jusqu'à la fin, & ne rien faire connoître à ce peuple de ses intentions, notre départ s'est fait, sans avoir les choses mêmes les plus nécessaires. La Reine a été sans lit, les premiers jours. Heureusement le chevalier de Bragelonne, qui commandoit le détachement François qui nous accompagne, en avoit un, tout neuf, qui se trouva très à propos. Mais il ne fut pas si aisé de supléer au reste. S. M. n'eut que deux œufs pour son soupé, & ne fut guères mieux le lendemain. La Reine va à Burgos. Le comte de Sanplevan grand-maître de sa maison, le marquis de Castel Rodrigue son grand écuïer, & le duc de Popoli, un des quatres capitaines des gardes du Roi étoient de sentiment, qu'elle

paſſât à Pampelune, où elle auroit été plus en ſûreté, & par conſéquent moins expoſée à faire une ſeconde retraite. Mais le Roi, M. l'ambaſſadeur, & M. le duc de Barvvich ont préféré Burgos, parce que c'eſt une ville de Caſtille, & que le deſſein du Roi eſt d'y transférer ſes conſeils; croïant par-là retenir les peuples plus aiſement dans l'obéiſſance. Pour la Reine, elle auroit ſouhaité d'aller à Pampelune: perſuadée qu'il n'y a plus que la force, qui puiſſe ſoutenir notre parti, & que le Roi auroit été plus maitre d'emploïer toutes ſes troupes, ſi elle avoit été dans un lieu moins expoſé aux ennemis. De plus, S. M. regardoit comme une eſpéce de ſoulagement d'être éloignée de toutes ſortes d'affaires. Si elle eut paſſé promptement dans la Navarre, elle l'eût pû faire ſans riſque. Dieu veuille qu'elle n'en trouve pas davantage dans le chemin qu'elle va prendre! Car il faut qu'elle paſſe après demain à Aranda de Dovero, qui n'eſt qu'à douze lieues de Segovie. Je ne ſais, ſi nous ne devons pas craindre auſſi, que les nouvelles troupes qui viendront ſur la flotte d'Angleterre ne débarquent à Bilbao; auquel cas, il ne nous reſteroit plus de retraite. Car les ennemis ſeroient plutôt que la Reine à Vittoria; & les miquelets qui, ſelon toute apparence, auront fait revolter

tout l'Aragon dans ce tems-là, ne nous permettroient pas de prendre un autre chemin. La ſituation de la Reine, Madame, eſt fort à plaindre. Elle n'a auprès d'elle que moi, Lazafata, une doëna, & une femme de chambre. La diſette d'argent l'a réduite à n'en pas avoir davantage. Elle avoit nommé une *ſegnora de honor*, & la *Tocadora* comme les plus anciennes de ſes dames. Elles venoient: mais aïant demandé chacune 100 piſtoles à compte de ce qui leur eſt dû, on s'eſt trouvé dans l'impoſſibilité de faire cette avance, dans un tems où tout ce que l'on peut avoir doit être réſervé pour péïer les troupes. Malgré ce petit nombre de domeſtiques, ce voïage ne laiſſera pas que de couter beaucoup, parce qu'il faut porter juſqu'à la moindre choſe, & que par cette raiſon il y a pour près de cent piſtoles de voitures par jour. La plupart ont été priſes à crédit. Cette derniere reſſource ne ſauroit durer dans l'état où ſont les choſes. Ainſi, nous nous trouverons peut-être bientôt à ne ſavoir où donner de la tête. M. le cardinal Portocarrero pouvoit y remédier, en donnant ſon conſentement à un expédient qu'on lui avoit propoſé. M. le cardinal Aquaviva a fait en cette occaſion tout ce qu'il a pu pour vaincre l'opiniâtreté de ſon confrere: mais inutilement. M. le cardinal Porto-

carrero avoit d'abord promis qu'il le feroit. Apparemment des gens de mauvaiſe volonté lui tournerent la tête. Je ne ſais en vérité, Madame, après une telle action, comment juger de ſon cœur. On vient de me dire qu'il s'eſt retiré à Tolede. Depuis mon retour, il n'eſt rien que je n'aïe fait pour le ménager. Il m'avoit même promis, que ſi la Reine étoit obligée de ſe retirer, il la ſuivroit par tout : & il l'avoit dit à S. M. en préſence de l'ambaſſadeur. Peut-être que la malheureuſe affaire de Flandres, jointe à ſa timidité naturelle, lui a fait prendre d'autres meſures. Le Roi vient d'écrire à la Reine, qu'il la prioit d'envoïer ſes pierreries en France, ou pour les vendre, ou pour les engager. M. l'ambaſſadeur me mande, que cela eſt abſolument néceſſaire. Ainſi, S. M. les envoïe par ce même courrier : & je les adreſſe à M. de la Bourdonnaïe, intendant de Bordeaux, qui ſe trouve préſentement à Baïonne, comme M. Amelot me le marque. Il y a parmi ces pierreries la fameuſe perle appellée la *Peregrina*, & le diamant que les Eſpagnols nomment *el Eſtanquo*. La Reine y a joint auſſi toutes les ſiennes. C'eſt Vazet, ancien domeſtique du Roi, qui eſt porteur de ce tréſor. Je le fais accompagner d'un officier, qui a l'honneur d'être frere de lait de M. le duc de Berri,

dont le chevalier de Bragelonne m'a dit beaucoup de bien. Ils vont avec le courrier de M. l'ambaſſadeur, qui eſt un de ſes ſecretaires, auquel il ſe fie fort. Voilà tout ce que nous nous ſommes imaginés de mieux, dans la néceſſité où eſt la Reine de conſerver auprès d'elle ceux qui nous reſtent. Je crains bien qu'on ne trouve pas grand choſe ſur ces pierreries, à moins qu'on ne les porte à Paris. Je ſais encore moins comment faire paſſer au roi d'Eſpagne l'argent que l'on trouvera, le commerce des lettres de change étant ſi fort interrompu. Il y a à la ſuite de la Reine les ducheſſes de Medina Sidonia, de Veraguas, d'Oſſone, de Popoli, & pluſieurs autres dames, à qui S. M. fait les amitiés qu'elles méritent pour l'attachement qu'elles lui témoignent. Une ſi nombreuſe ſuite cauſe beaucoup d'embarras pour les logemens, & ne laiſſe pas un moment de libre à la Reine & à moi : de ſorte, Madame, que je ſuis très fatiguée. Cependant il faut prendre courage juſqu'à la fin, & mettre ſon eſpérance en Dieu. J'aurois encore, ce me ſemble, mille choſes à vous dire. Mais la plus importante eſt de vous aſſurer, Madame, que je vous ſuis entierement dévouée.

LETTRE

LETTRE XIV.

DE ME. DE MAINTENON A ME. DES URSINS.

J'Ai à répondre à deux de vos lettres, Madame : l'une, du 17 de juin, l'autre, du 24. 4 juillet 1706.

Vous voilà hors d'incertitude, & sortie de Madrid. C'est, Madame, une grande démarche : & vous en connoissés mieux que moi toutes les conséquences. Je vous souhaite présentement à Pampelune. Il me semble que vous y serés en sûreté, en attendant que nos troupes se joignent à celles de S. M. catolique. Mais, Madame, nos ennemis sont bien forts par tout : & chaque mauvais événement nous affoiblit. Vos Espagnols nous trahissent : les Flamands nous abandonnent : & Dieu paroît irrité contre nous.

Le maréchal de Tessé a fait de son mieux dans une entreprise qui n'étoit pas de son gout. Il a été malheureux : & il est bien juste de le consoler. On a voulu faire de même pour M. le maréchal de Villeroi. Et si vous saviés, Madame, les marques d'amitié que le Roi lui a données dans toute cette triste occasion, vous ne pour-

riés vous empêcher de blâmer votre ami de les recevoir si mal. Pour moi, je n'ai osé lui écrire, quand j'ai vu la manière dont il répondoit aux lettres du Roi. Et je n'ai pu croire que les miennes ne fussent pas rejettées avec encore plus de dureté. Le maréchal de Villeroi n'est accusé que d'incapacité & de malheur. Le Roi a vu si sûrement & de si près le peu de confiance que l'armée a en lui, & les clameurs de Paris ont été si grandes, qu'il a été forcé à ce changement, & qu'il se seroit toujours repenti, s'il ne l'eut pas fait. J'ai vu de près la violence que le Roi s'est faite: & l'amitié pour le maréchal de Villeroi est encore plus grande, que je ne la croïois. Il n'y a eu, en tout cela, ni cabale, ni intrigue: je vous en réponds.

Ces changemens de généraux font de nouveaux embarras. M. de Vendôme quitte l'Italie, & desole son armée par son absence, dans le même tems que le prince Eugene reçoit une augmentation de troupes, & que M. de Savoïe est sorti de Turin pour aller encore le fortifier de sa personne & de sa cavalerie, ou pour aller au-devant de quelques secours par mer.

Le maréchal de Villeroi, outré & abbattu, demeure chargé, pour quelque tems encore, de l'affaire si difficile de Flandres.

Le maréchal de Villars a tant fait de

repréſentations pour n'aller pas en Italie, que le Roi s'y eſt rendu, & y envoïe M. de Marſin. Ils ſont ſi éloignés les uns des autres, qu'il ſe paſſera bien du tems, avant qu'ils ſoient chacun dans leurs poſtes.

Paris & l'armée de Flandres ſont raſſurés depuis qu'on a nommé M. de Vendôme. Dieu veuille qu'il réponde à ce qu'on attend de lui ! Il fera de ſon mieux : mais la beſogne eſt bien gâtée.

Me voici, Madame, à votre lettre du 24 juin : & vous voilà ſortie de Madrid, ſans ſavoir quand vous y rentrerés. Il eſt bien ſûr, que c'eſt pour le mieux qu'on vous conſeille Burgos. Mais je crois, par la ſuite de vos lettres, que vous irés à Pampelune : & il me ſemble que c'eſt où vous ſerés le plus en ſûreté, en attendant que nos troupes arrivent. Vous aviés bien prévu, Madame, que vous pourriés vous trouver dans de grandes extrêmités, & bien éloignées des délicateſſes & de l'abondance de Rome. Mais pourriez-vous vouloir que cette aimable Reine fut ſans vous ? Elle fait de nouveaux remercimens au Roi ſon grand-pere de vous avoir renvoïée en Eſpagne, & paroît ſentir ce que vous faites pour elle. Vous êtes bien fine, Madame, ſi M. le chevalier des Pennes dit vrai. Et les deux Rois que vous trahiſſés ne pourroient guère vous faire plus de

mal, que les deux princes que vous ſervés. Ce qui revient de ce monſtre, Madame, eſt au-deſſus de tout ce qu'on peut dire. Et il eſt affligeant de voir des François capables de telles actions.

Jugez, Madame, de ce que je ſouffre, de vous ſavoir avec la Reine, manquant de tout, moi qui ſens de la pitié pour ce qui s'appelle des miſérables. Me. la ducheſſe de Bourgogne me liſoit hier votre lettre, qui nous couta bien de larmes. Cette princeſſe m'inquiéte fort d'être auſſi pénétrée de douleur dans une groſſeſſe. Elle a pourtant du courage, & ſe contraint en public. Mais les bontés dont elle m'honore font qu'elle ſe répand ſans meſure avec moi.

Il eſt bien vraiſemblable, que M. le cardinal Portocarrero n'a pas de bonnes intentions, de vous avoir refuſé votre ſeule reſſource. Les Anglois ne conſulteront pas les curés : ainſi le cardinal ôte un ſecours au Roi, & le donne à ſes ennemis.

Je crains bien qu'on ne trouve pas grand choſe des pierreries de la Reine : & je ne doute point des difficultés de trouver de l'argent & de le faire tenir.

Je ſens une grande tendreſſe pour les dames qui ont ſuivi la Reine. Plaiſe à Dieu, que S. M. ſe trouve en état de les en récompenſer ! Quelle extrêmité, Madame, d'en avoir laiſſé, pour n'avoir

pas cent piſtoles à leur donner ! Je ne ſais que vous dire, Madame, entre l'envie que j'ai de recevoir de vos lettres, & celle que j'aurois que vous priſſiés pour votre repos le tems que vous me donnés. Faites au moins, comme vous avés fait cette fois-ci, en renvoïant le Roi à la lettre que vous me feſiés l'honneur de m'écrire. Je vois tout ce qui paſſe par M. de Torcy. Ainſi, Madame, ne mandez pas les mêmes choſes. Je donnerois mon ſang, pour vous ſoulager & pour vous ſervir.

LETTRE XV.

DE ME. DES URSINS A MME. DE MAINTENON.

LEs couriers ne paſſent point régulierement à Burgos, Madame, & nous n'avons nos lettres qu'après qu'elles ont été à l'armée du Roi. Cela me retarde le plaiſir de recevoir les vôtres, & ſera peut-être cauſe que vous n'aurés pas ſi ſouvent des miennes. Je ferai mon poſſible néanmoins pour me donner l'honneur de vous écrire toutes les ſemaines. Il y a beaucoup d'apparence, Madame, que les affaires de ce péïs nous fourniront à l'avenir des nouvelles plus agréables à vous mander. La *Burgos, 15 juillet, 1706*

malheureuſe affaire de Flandres avoit achevé d'avilir les Caſtillans. Ils ſuppoſoient que les troupes de France ne repaſſeroient point en Eſpagne : & à notre ſortie de Madrid, les ennemis leur feſoient croire que leurs M. C. ne penſoient qu'à ſe retirer en France. De là eſt venue la facilité que quelques villes ont eue à rendre l'obéiſſance à l'archiduc : & c'eſt un miracle que le mal n'ait pas été plus grand. Aujourdhui, que l'armée Françoiſe eſt quaſi à portée de joindre le Roi, tout le monde reprend courage. Segovie s'eſt déjà armée contre les Portugais. Les autres villes s'aſſocient pour ſe défendre & fourniſſent ce qu'elles peuvent de vivres & d'argent. Les troupes Eſpagnoles marquent auſſi tant de bonne volonté, que nous commençons à craindre que les ennemis n'abandonnent Madrid avant que nous ſoïons en état de les attaquer. S'ils étoient aſſez hardis pour riſquer une bataille, le regne de l'archiduc finiroit bientôt en Caſtille. Peu de Portugais retourneroient chez eux, & Saragoſſe ne pourroit pas reſter long tems dans la révolte. L'Andalouſie & les autres provinces voiſines font des efforts ſi conſidérables, qu'il ne paroît pas que nous aïons à craindre de ce côté-là, ni pour Cadix.

Valladolid, qui ſembloit branler, (peut-être par l'infidélité de quelque miniſtre)

donna le 7 de ce mois une marque très autentique de sa fidélité : car chacun sortit de sa maison, hommes, femmes & enfans, les armes à la main, & criant avec une telle fureur, *vive Philippe cinq, & meurent les traîtres !* qu'on a regardé comme un bonheur, que cette démonstration n'ait pas été suivie de la mort de tous ceux qu'on soupçonnoit être affectionnés à la maison d'Autriche. Ces provinces-ci, toutes pauvres qu'elles sont, s'efforcent d'amasser de l'argent pour donner au Roi. Nous sommes déjà sûrs de huit mille pistoles : & quoique nous ne les aïons pas encore, j'en envoïai une bonne partie il y a trois jours à M. l'ambassadeur, aïant trouvé le moïen de me la faire avancer ici sur ma parole. Nous négocions une autre affaire, qui pourra en produire quinze mille.

Ce seroit un secours considérable dans ce tems de desordre, & dans lequel tout commerce est interrompu. On nous mande d'Aragon, que plusieurs grosses villes se sont associées pour se défendre mutuellement, & pour attaquer même Saragosse. Le mal est que nous n'avons point d'armes à leur fournir pour leur argent, & que ces peuples en demandent. Enfin, Madame, si Dieu nous aide à conserver les Indes & le roïaume de Naples, nous n'aurons pas perdu beaucoup à sortir de Madrid. Au

contraire Leurs Majeſtés, dans cet évenement, auront vu ceux qui leur ſont fidèles, & connoîtront les gens qui favoriſent leurs ennemis. La Reine eſt très mal logée ici, & manque de tout. Elle le ſuporte avec tant de courage, que S. M. n'y paroît pas ſenſible. Je ne ſai en vérité, Madame, s'il y a une autre princeſſe au monde qui ſut comme elle trouver dans ſon propre fonds de quoi ſe conſoler d'une vie auſſi pénible.

Je plains M. le maréchal de Teſſé, & il mérite vos bontés. Ce n'eſt point par ſa faute aſſurement, qu'on a commencé le ſiege de Barcelone un mois trop tard : & on ne ſauroit lui attribuer les autres inconvénients, qui ont fait échouer cette entrepriſe. On lui reproche de nous avoir fait ſortir de Madrid, en ramenant les troupes par la France : mais il pouvoit arriver pis, s'il avoit trouvé les rivieres débordées par l'Aragon.

Pour ce qui eſt de M. le maréchal de Villeroi, je ne le reconnois point dans tout ce que vous me faites l'honneur de me dire de ſon procédé. Après tant de coups malheureux, il devoit être le premier à demander ſon rappel. C'eſt l'unique parti qu'il avoit à prendre. Que les hommes ſont à plaindre ! & qu'ils ſavent peu ce qui leur convient, Madame, quand le deſeſ-

poir dérange leur lumière naturelle ! Le Roi me paroît encore plus grand, dans la pitié qu'il a de lui en cette occaſion, que par toutes les autres vertus qui obligent ſes propres ennemis à l'admirer. Et je ſuis très fâchée que le public ne ſache pas ce détail : preuve ſans contredit que S. M. eſt le meilleur ami & le plus honnête homme du monde. Je ſerai plus hardie que vous, Madame. Car je vais écrire à M. le maréchal de Villeroi. Je vous enverrai néanmoins la lettre ouverte, afin que vous la ſupprimiés, ſi vous trouvés qu'elle ne convient pas. Mon deſſein eſt de le louer, comme s'il avoit fait ce qu'il auroit dû faire : n'étant pas permis, ce me ſemble, de blâmer extrêmement un ami ſi eſtimable & ſi malheureux.

Mon Dieu ! que je crains que toutes ces déſagréables affaires ne faſſent trop de peine au Roi, & n'altérent ſa ſanté ! Le reſte m'embarraſſe peu, parce que Dieu & S. M. y remédieront. Mais je frémis, quand je penſe à ce dernier malheur. Il y a ſans doute, Madame, de très grands inconvénients à faire paſſer M. de Vendôme en Flandres. Tout autre général ne conduira point ſes projets ſi bien que lui : & il eſt à craindre que ſon armée n'ait pas la même confiance en celui qui lui ſuccedera. J'eſpére beaucoup néanmoins de M. le duc

d'Orléans. Un neveu du Roi ſe fera toujours adorer des troupes : & ſi Turin ſe prend, il ſe trouvera ſi ſupérieur aux ennemis, qu'il pourra facilement rendre tous leurs efforts inutiles.

Je n'oſe imaginer les raiſons qui ont empêché M. de Villars de paſſer en Italie. J'en trouverois peut-être, qui me révolteroient contre lui. Tout bien conſidéré, je crois que le maréchal de Marſin convient mieux dans cette place.

Le chevalier des Pennes mériteroit qu'on lui fit ſon procès, s'il ne prouvoit pas ce qu'il avance, quand on ne voudra pas le regarder comme un fou. Vous le croïés pis encore avec raiſon, Madame, & je ſuis perſuadée que le Roi ne penſe pas différemment. Soïez donc ſeulement en garde, je vous ſupplie, contre l'uſage que quelques gens feront de ſes extravagances. M. Amelot m'écrit, qu'il croit devoir m'avertir que cette affaire réveille mes anciens ennemis : & il me plaint fort d'être toujours en but à des fous, ou à des fripons. Je vous envoïe, Madame, la lettre que le chevalier des Pennes m'écrivit, avant que de paſſer en France. Elle vous fera connoître le caractère du perſonnage, & qu'au moins il ne me regardoit pas pour lors comme une ennemie du roi d'Eſpagne. Le procédé de cet homme-là paſſe

tous mes raiſonnemens, & ſeroit capable de me donner de l'horreur pour tout le genre humain, ſi je ne m'étois miſe en tête depuis long tems de regarder la plupart des choſes avec indifférence. Pour vous égaïer un peu, Madame, il faut que je vous faſſe la deſcription de mon appartement. Il conſiſte en une ſeule piece qui peut avoir douze à treize pieds de tout ſens. Une grande fenêtre, qui ne ferme point, expoſée au midi, occupe preſque toute une face. Une porte aſſez baſſe me ſert pour entrer dans la chambre de la Reine: & une autre, plus étroite: me conduit dans un paſſage tortu, où je n'oſe aller, quoiqu'il y ait toujours deux ou trois lampes allumées, parce qu'il eſt ſi mal pavé, que je me romprois le coû. Je ne ſaurois dire que les murailles ſoient blanches: car elles ſont très ſales. Mon lit de voïage eſt le ſeul meuble que j'y aïe, avec un ſiege ploïant, & une table de ſapin, qui me ſert alternativement pour mettre ma toilette, pour écrire, & pour manger la deſſerte de la Reine, n'ayant ni cuiſine, ni peut-être d'argent pour en tenir une. S. M. n'en fait que rire, & ſouvent j'en ris auſſi. Mais, au nom de Dieu, que Me. laducheſſe de Bourgogne ne s'en afflige pas: car j'ai été encore beaucoup plus mal en voïage. L'eſpérance que j'ai que le

roi d'Eſpagne battra avant la fin du mois les Portugais, s'ils oſent l'attendre, me fait oublier qu'on peut être mieux. Et je donnerois encore mon lit pour que vous n'euſſiés plus la fievre. Je ſuis pénétrée, Madame, de la confiance dont vous m'honorés. Soïez perſuadée, je vous ſuplie, que jamais perſonne n'a été ſi abſolument devouée à une autre, que je vous la ſuis.

La princeſſe DES URSINS.

P. S. Je vous envoïe, Madame, la lettre que la ville de Seville a écrite au Roi, parce qu'elle vous fera plaiſir. Les autres villes d'Andalouſie mandent à peu près la même choſe, & paroiſſent très réſolues à à demeurer fidèles à S. M. Le Roi vient d'écrire à la Reine, que l'armée Portugaiſe aïant marché à Guadalajara, M. le duc de Barvvich a jugé à propos de ſe retirer à Fianca: & S. M. ajoute, qu'il pourra bien aller juſqu'à Almanſa, pour n'être plus obligé de reculer; eſpérant d'y joindre bientôt toutes les troupes de France. Avon a ſurpris un courrier des ennemis, par lequel on a ſu que l'archiduc vient à Saragoſſe, & que ſon deſſein eſt de ſe joindre aux Portugais avec les troupes qu'il amene de Catalogne. Ainſi, Madame, tout ſe prépare à une grande action, puiſque nous devons croire que milord

Galovai risquera une bataille, s'il reçoit ce secours, à moins qu'il ne veuille auparavant aller à Madrid faire proclamer roi d'Espagne l'archiduc. Nous nous flattons qu'il y sera mal reçu : qu'il verra qu'on ne donne point à un peuple un maitre malgré lui : & qu'il faudra verser bien du sang Espagnol, avant que de faire crier : *vive l'archiduc.* Redoublez vos prieres, Madame, & celles de vos anges de St. Cyr : car nous en avons grand besoin. Je vous plains bien de voir plusieurs personnes de vos amis mourir, & d'appréhender encore de perdre deux de vos filles de cette maison, dignes de votre estime, & de l'honneur de votre amitié. C'est, de tous les malheurs de la vie, celui qui me paroît le plus sensible.

LETTRE XVI.

DE ME. DE MAINTENON A ME. DES URSINS.

ENFIN, Madame, nous eumes hier des nouvelles d'Espagne, & toujours fort mauvaises, comme nous devions les attendre. Quel spectacle de voir cette Reine éprouver à dix-huit ans le renversement d'un roïaume, errer de ville en ville, chercher quelque lieu où l'on veuille la re-

St. Cyr, 18 *juillet* 1706

cevoir! Mais il eſt encore plus étonnant, Madame, qu'elle ſoutienne l'état où elle eſt, avec la ſoumiſſion & le courage que vous me mandés. Cependant, Madame, il me paroît bien difficile de ſe flatter de quelque eſpérance. Si vous perdés une bataille, tout eſt perdu dans ce moment. Si vous ne la donnés pas, vous perdés tout, peut-être un peu plus lentement : mais vous perdés tout. Dieu veuille inſpirer le Roi & M. de Barvvich! Je ſoutiens toujours, qu'il faut les laiſſer faire, & qu'on ne peut conduire de ſi loin. Nous ne l'avons que trop expérimenté. Je ne puis m'empêcher de vous dire, ſans que perſonne m'en ait chargée, que M. & Me. d'Albe montrent ici un grand zèle pour les deux Rois. Ils ſont aimés & eſtimés dans ce péïs-ci, & diſent de bon cœur *vive Philippe cinq & la Reine!* dont ils content des merveilles. Meſdames roïales ſont à Oneille, & non à Gènes. Juſqu'ici Mr. le duc d'Orléans mande de Turin, que ce ſiege ſera très long encore : de ſorte, Madame, que je meurs de peur qu'on n'y perde bien des gens, & par les armes & par les maladies qui viendront bientôt. Quelle cruauté que la guerre? & pourquoi tous ces princes ſe perſécutent-ils les uns les autres, & font-ils perir tant d'hommes? Je ſuis dans une grande triſteſſe : & je ne vois rien que d'af-

freux. J'eſpérerois de votre côté, ſi nos troupes étoient en bon état quand elles joindront le Roi: mais cela n'eſt guère vraiſemblable. M. le chevalier des Pennes eſt un monſtre: on ne peut l'appeller autrement. Je ferai ſavoir votre honnêteté par M. le cardinal de Janſon, que je dois entretenir à Marli. Le plus malheureux des hommes, Madame, c'eſt le Mal. de Villeroi. Il refuſe la ſeule conſolation qu'il pouvoit avoir par les bontés du maitre, qui ne ſont point changées pour lui. Le Roi ne pouvoit ſe diſpenſer de faire ce qu'il a fait: & vous l'auriés conſeillé, ſi vous aviés été ici. Je ſuis ſi accablée de chagrins, que je ſens un peu moins cette avanture, que je n'aurois fait dans un autre tems. Cependant je ſuis fâchée du parti d'aigreur & de ſéchereſſe, que le maréchal de Villeroi prend avec ſes véritables amis. Plût à Dieu, Madame, que vous fuſſiés bien paiſible dans les roïaumes d'Italie! Lui ſeul connoît le dénoûment de toutes ces malheureuſes affaires. Je crois, Madame, que vous en ſouffrés beaucoup. Mais je ne ſaurois croire, que vous vouluſſiés que cette Reine, que vous aimés ſi tendrement, fut ſeule à Burgos. Je vis l'autre jour. Mme. de Caylus, qui me demanda comment notre cour étoit contente de vous; & qu'on feſoit courir des bruits à Paris que vous étiés plus mal

que jamais : que ces bruits donnoient de l'inquiétude à Mr. le duc de Noirmoutier, à qui vous écrivés fort peu. Je lui dîs, Madame, ce que j'en ſais, & combien je le ſais ſûrement : & je la chargeai d'en rendre compte à M. votre frere. J'admire la rage & l'inutilité de ces diſeurs de nouvelles. Mais, Madame, nous avons préſentement bien d'autres maux à ſouffrir.

Le Roi eſt en parfaite ſanté. Notre princeſſe eſt moins incommodée, qu'à ſa premiere groſſeſſe. Que je ſuis fâchée que votre Reine ne ſoit pas dans le mème état ! les Caſtillans en ſeroient encore plus affectionnés. Je vous eſtime, Madame, au délà de toutes les expreſſions. Je vous aime tendrement : & je ne puis vous le dire aujourdhui avec un autre tour, ni auſſi reſpectueuſement que je le devrois.

LETTRE XVII.

DE ME. DES URSINS A ME. DE MAINTENON.

Burgos 30 juillet, 1706

DEPUIS que la Reine eſt ici, Madame, il n'a pas paſſé un ſeul courrier pour France en cette ville. On les a dépêchés du camp du Roi : apparemment par Pampelune. C'eſt ce qui a fait que je n'ai

pu avoir l'honneur de vous écrire, que par des particuliers qui alloient à Bayonne. En ce moment, il en paſſe un du maréchal de Barvvik, que l'on ne peut retarder; de ſorte, Madame, que je n'ai le tems que de vous dire que la Reine eſt, graces à Dieu, en bonne ſanté malgré l'état violent où elle ſe trouve. En vérité, Madame, quand je penſe qu'entre aujourdhui, demain, & après demain, Sa Majeſté Catolique doit donner une bataille d'où dépend ſa gloire & ſa couronne, je vous avoue, que je ſuis dans une ſi terrible agitation, que je n'ai de courage que ce qu'il m'en faut pour vous dire que je ſuis plus à vous qu'à moi-même.

P. S. Les prieres publiques ſe font continuellement en cette ville, où S. M. aſſiſte tous les jours, & prie Dieu de bon cœur, je vous aſſure. J'eſpére qu'il protégera un prince & une princeſſe qui ſont en vérité deux anges. Quelle joïe, Madame, ſera-ce pour notre Roi, s'il apprend, que le Roi ſon petit-fils ait vaincu ſes ennemis! & quelle ſatisfaction pour nous, Madame, qui prenons une part ſi ſenſible à tout ce qui a raport à S. M. Je n'ai le tems d'écrire qu'à vous, Madame. Et encore, qu'eſt ce que je vous écris, ſur-tout dans des circonſtances auſſi critiques que celles-ci, & auſſi fécondes en raiſonnemens :

LETTRE XVIII.

DE ME. DE MAINTENON A ME. DES URSINS.

St. Cyr, 7 août, 1706

NOus sommes dans l'espérance du gain d'une bataille, & dans une grande impatience d'en recevoir la nouvelle. Votre derniere lettre, Madame, me transit, en me disant, qu'il y va de la vie & de la couronne du roi d'Espagne. Et votre Reine en a écrit une à Mme. sa sœur qui m'a bien attendrie par la pieté dont elle est plaine. En vérité! nous ne vivons pas, dans une telle agitation; & nous en aurons pourtant encore pour quatre ou cinq jours. M. le maréchal de Villeroi. arriva enfin hier au soir & vit le Roi dans ma chambre. Il n'y avoit que Mme. la ducheſſe de Bourgogne & moi. Mais nous n'entendions pas la conversation. L'entrevue fut triste, & remplie de marques de bonté de la part du Roi. Il m'amena le Mal. de Villeroi au moment où j'étois seule, notre princesse n'y étant plus. Le maréchal m'a envoïé demander à me voir ici: & je l'attends. Il a vu M. de Vendôme sur le chemin, & a voulu le voir. Il n'a nulle aigreur contre lui. Il n'est pas de même sur M. Chamil-

lart. Il va à Paris pour trois ou quatre jours, & reviendra prendre le bâton, & faire à ſon ordinaire. Je crains qu'il n'eſſuïe bien des deſagrémens de la part des courtiſans, dont il n'a pas lieu d'être fort ſatisfait. M. de Vendôme nous a fort raſſurés ſur les affaires d'Italie. Il prétend que Turin ne ſera point ſecouru, & qu'il ſera pris au commencement de ſeptembre. Nous avons toujours de l'inquiétude ſur la flotte, qui n'eſt pas encore partie. La tranchée n'étoit pas encore devant Menin le 4 de ce mois. Notre armée ſe raſſemble. Dieu veuille la protéger! Il eſt vrai, Madame, que le Roi auroit grand beſoin de recevoir quelque bonne nouvelle. Il ſeroit bien ſenſible à la gloire du Roi ſon petit-fils, & à ſon retour à Madrid. La ſatisfaction de la Reine ne nous ſera pas indifférente. Je ne ſaurois croire que Dieu ne ſe déclare pas pour eux. On ne ceſſe de prier ici pour leurs intérêts, depuis le jour de St. Jacques qu'on commença des prieres particulieres.

Je vis hier ici M. le Mal. de Villeroi très affligé, mais très ſenſible aux bontés qu'il a retrouvées dans le Roi. Il eſt aigri contre bien des gens : & je crains qu'il n'y en ait qui ſe mêlent entre les uns & les autres pour les aigrir encore. On me dit hier au ſoir, que la flotte ne doit ſe mettre 5 août

en mer que le 10, & que la tranchée eſt ouverte devant Menin du 5 de ce mois. Dieu veuille, Madame, vous conduire à Madrid, & vous y donner du repos! Perſonne ne vous eſt, Madame, plus tendrement dévouée, que je le ſuis pour toute ma vie.

LETTRE XIX.

DE ME. DE MAINTENON A ME. DES URSINS.

St. Cyr 12 ſept. 1706

QUAND vous vous donnés à cœur joïe de m'écrire, Madame, vous faites un très grand plaiſir au mien : ſur-tout lorſque vos affaires vont un peu bien : il ſeroit à déſirer qu'elles ne tiraſſent pas en longueur. Car je crains toujours la flotte pour vous, quoiqu'on aſſure, que c'eſt nous qu'elle menace. On a peine à comprendre ſon retardement. Je crois que la Reine douairiere ſera mieux en France qu'en Eſpagne. Car, ſans connoître ſon caractère particulier, il me ſemble qu'il eſt très vraiſemblable qu'elle eſt dans les intérêts de l'archiduc. Il n'y a guère d'apparence, Madame, que nous aïons de bonnes nouvelles de Turin. La longueur du ſiege & les maladies ont affoibli notre ar-

mée: & Mr. le prince Eugene eſt bien près de M. le duc d'Orléans. Mon Dieu ! Madame, que tout ceci eſt long ! & qu'il paroît difficile de s'en bien tirer ! M. de Vendôme a pourtant une très belle armée en Flandres, & petille de faire quelque choſe. Mais le Roi ne croit point, qu'il ſoit à propos de rien hazarder à la fin d'une campagne. Nous avons été bien ſurpris, Madame, de voir le Sr. Orry contremandé: mais nous ſommes raſſurés, quand nous voïons que cela s'eſt fait de concert avec vous. Je ſerois bien affligée, ſi vous penſiés autrement que votre ambaſſadeur, ou qu'il penſât autrement que vous. J'eſpére trouver de vos nouvelles en arrivant ce ſoir à Verſailles. Le Roi compte toujours de partir pour Fontainebleau le 23 de ce mois. Il y va par complaiſance pour M. le Dauphin, & par charité pour les habitans de ce lieu-là, qui ſeront ruinés ſi l'on n'y va plus. Ses plaiſirs deviennent des œuvres de charité. La cour n'y ſera pas ſi belle qu'à l'ordinaire. Car notre princeſſe y brille beaucoup, & elle demeurera à Verſailles avec une grande partie des dames: de ſorte que nous ſerons ſeuls, & très affligés d'être éloignés d'elle. Le Roi en eſt encore plus fâché que je ne l'aurois cru, & n'y auroit point été, ſans les deux raiſons que je vous marque. M. le duc de Bourgogne y viendra auſſi: mais je doute qu'il

ſoit trois ſemaines ſans retourner à Verſailles. C'eſt toujours le plus ſaint & le plus amoureux des princes. Ouï Madame, je paſſe à votre Reine le défaut de vous trop aimer : elle ne peut le pouſſer trop loin : & je ſuis bien aiſe de l'avoir prévu. Certainement les deux Savoyardes feroient tourner la tête à nos princes, ſi elle le vouloient. Je plains bien le roi d'Eſpagne d'être ſéparé de ce qu'il aime, ſans en être conſolé par une bataille. Je ne mérite point par moi-même que vous aïés de l'amitié pour moi : mais en vérité, j'en ſuis digne par les ſentimens que j'ai pour vous. Il eſt aiſé à vos ennemis de vous attaquer, il leur eſt difficile de vous nuire.

LETTRE XX.

DE ME. DES URSINS A ME. DE MAINTENON.

Burgos, 23 ſep. 1706

LA lettrte, que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire ; Madame ; de St. Cyr du 12 de ce mois, m'afflige par le peu d'eſpérance que vous m'y montrés qu'on prenne Turin, & par le mauvais état où notre Flandres ſe trouve par les nouvelles conquêtes qu'y font nos ennemis. Monſieur de Vendôme jugeoit plutôt par

l'ardeur de ſon zèle pour nos Rois, que par la poſſibilité qu'il y avoit, quand il aſſuroit que Monſieur de la Feuillade ſe rendroit maitre de la place qu'il aſſiege, avant que Monſieur le prince Eugene eut le tems de joindre M. le duc de Savoye ; puiſque le contraire eſt arrivé. Mais quelque habille général qu'il ſoit, je ne ſuis pas ſurpriſe qu'il ne puiſſe pas deviner juſte un événement ſi éloigné, & dont par conſéquent il n'a pu démêler les principales circonſtances qui changent quelque fois les projets les plus aſſurés. Cela cependant ne doit point décourager, puiſque M. le prince de Vaudemont m'a aſſuré depuis peu, que nos troupes ſont encore très ſupérieures en quantité & en qualité. D'ailleurs, elles ont à leur tête un bien grand prince, qui ne reſpire que la gloire, auſſi bien que le maréchal de Marſin qui ſert ſous S. A. R. Je voudrois bien, Madame, adoucir votre inquiétude, en vous mandant quelque nouvelle agréable de notre malheureuſe Eſpagne. Mais je ſuis privée de cette conſolation. Il eſt vrai que l'archiduc s'en retourne à Valence, ſelon ce qu'on mande : & qu'il laiſſe la Caſtille libre de ce côté-là. Cependant, cinq ou ſix mille Portugais qui étoient aſſemblés près de Salamanque s'en ſont rendus maitres. Ils ont brulé pluſieurs égliſes : & non

contens d'un pareil ſacrilége, pour ſatiſfaire leur fureur, les religieux d'un couvent de l'ordre de St. Jerôme qui étoient hors de la ville & qui s'étoient ſignalés par leur fidèlité pour leur ſouverain légitime, pendant que tant d'autres font des actions indignes de l'habit qu'ils portent, ont tous été égorgés. Je vous avoue, Madame, que cette barbarie perce le cœur. La Reine, qui vient dans cet inſtant de ſavoir tout cela, en eſt touchée juſqu'au vif: car ſon naturel, qui eſt excellent, ne lui permet pas de n'être pas infiniment ſenſible aux mauvais traitemens qu'on fait à de ſi bons ſujets. Toutes les particularités de cette funeſte expédition ne ſont pas bien éclaircies encore. J'aurai l'honneur, Madame, de vous répondre par la premiere occaſion à quelques articles de votre lettre du 12 & ſur-tout de M. Orry. Je vous aſſure fort, en attendant, que M. Amelot & moi ne ceſſeront pas d'être unis. J'apréhende furieuſement notre retour à Madrid. Car, quoique je ſois très aiſe d'y voir Leurs Majeſtés Catoliques & d'y jouir en mon particulier d'une auſſi bonne converſation que celle de cet ambaſſadeur, elle me devient inſupportable quand il me parle d'affaires. Je crains toujours d'être trompée & de me tromper: je ſais d'ailleurs que cela me fait hair: & il

eſt

eſt impoſſible qu'à la longue l'on ne s'attire l'averſion des gens qui ne veulent que le déſordre, & qui fuïent plus que la mort la dépendance du prince auquel ils doivent obeïr. Aïez ſoin, Madame, de votre ſanté, je vous en ſupplie. L'air de Fontainebleau ne vous eſt pas, je crois, trop bon: je voudrois que le Roi eut pu ſe diſpenſer d'y aller, & qu'il n'eut point quitté Mme. la ducheſſe de Bourgogne. Je comprends fort qu'on aime à la voir & à vivre avec elle.

LETTRE XXI.

DU ROI D'ESPAGNE A ME. DE MAINTENON.

Madrid, 16 ſept. 1707

LA P. des Urſins ma montré une lettre de vous, Madame, où vous m'accuſés d'avoir de la ſéchereſſe, de n'être point flâteur, & de ne me reſſouvenir d'aucune Françoiſe. Je vous paſſe le reproche ſur la flâterie: car il eſt vrai que je n'en ai guère. Je ne ſais ſi je parois plus ſec dans mes diſcours, que je ne le ſuis en effet par mes ſentimens. Mais je ne me ſens pas coupable d'oublier les dames qui ſe reſſouviennent de moi. Je les ai cru plus occupées des divertiſſemens &

des plaisirs de la cour où elles se trouvent, que des affaires desagréables & importantes que j'ai presque toujours eu depuis le commencement de mon regne jusqu'à cette heure. Et je ne me suis guères senti en humeur de badiner de Madrid, comme j'avois commencé à faire avec ces dames, lorsque je partis de Versailles. Toutes choses ont leur tems, Madame, je deviendrai gai, quand j'aurai sujet de l'être : & je ne répondrois pas, si je puis une fois être assez heureux pour chasser mes ennemis de mes roïaumes, que je n'allasse en quelque endroit de France remercier le Roi mon grand-pere de m'en avoir donné les moïens. C'est là, Madame, où je prétends renouveller toutes mes anciennes connoissances, & jouer à colin-maillard & à tel autre jeu qu'il plaira à Mme. la duchesse de Bourgogne & aux femmes de sa cour. Pour vous, avec qui je voudrois avoir un commerce dès à present par l'agrément que j'y trouverois en toute manière, trouvez bon que je vous dise qu'il ne tiendra pas à moi. Je l'avois commencé autres fois à Barcelonne. Mais il me parut un peu languissant de votre côté. Je crus, à vous parler franchement, que vous vous en souciés assez médiocrement. J'en jugerai mieux par la réponse que je vous prie de

me faire : ſi elle eſt telle que je la deſire, vous connoîtrés, Madame, combien j'eſtime tout ce qui part de vous. Mais, quoiqu'il en puiſſe être, j'aurai toujours une extrême reconnoiſſance de vos bons offices auprès du Roi mon grand-pere, & vous aurés en moi un fort véritable ami, qui ſaura toujours rendre juſtice à votre mérite.

LETTRE XXII.

+ DE ME. DE MAINTENON

+ A LA REINE D'ESPAGNE.

IL y a bien long tems, ma chere Madame, que je ne vous ai écrit. Je me flatte que vous n'en comptés pas moins ſur mon amitié : j'ai été dans deux états qui ne permettoient guère d'écrire. Mais je ne puis être davantage à recommencer un commerce qui m'eſt ſi agréable : & je ſuis bien aiſe de vous faire remarquer que c'eſt vous qui l'avés laiſſé tomber, & moi qui veux le rétablir : c'eſt une marque que je m'en trouve mieux que vous ; avouez-le moi au moins de bonne foi. Je n'en ſuis pas ſurpriſe ; je ſuis dans la ſolitude que je trouve par tout également, ſoit à Madrid, ſoit à

Madrid, 2 octobre, 1707

Retiro, qui eſt le plus grand voïage que je faſſe ; & vous, Madame, vous êtes entourée de toutes ſortes de plaiſirs. Et quoique vous les goutiés aſſez médiocrement, & que la ſolidité de votte eſprit & de votre pieté vous occupe ſouvent de choſes plus ſolides & moins divertiſſantes, vous ne laiſſés pas pourtant, étant diſſipée par des occupations de toutes ſortes d'eſpèces, d'avoir moins de tems à me donner, que je n'en ai à vous faire part de ce qui me touche. N'eſt-ce pas, ma chere Madame, me mettre à la raiſon ?

Croyez-vous, de bonne-foi, que je tâte de l'excuſe que vous m'avés quelque-fois donnée, d'être embarraſſée du commerce que vous avés avec moi, parce que vous ne ſavés, dites-vous, dequoi remplir vos lettres ? Si j'avois aſſez de bonté pour vous paſſer une telle raiſon, je ne mériterois guère, que vous vouluſſiés prendre la peine de me donner de vos nouvelles ; & vous ne devriés pas faire grand cas de l'amitié d'une perſonne qui jugeroient ſi mal de votre eſprit. J'en ai ſuffiſamment pour connoître & pour admirer le vôtre. Il ſuffit que vous vouliés bien dire quelque choſe, pour qu'on prenne plaiſir à l'entendre ; il y a un tour ſingulier & aimable dans toutes vos expreſſions. Ainſi, ma chere Madame, il n'eſt pas néceſſaire

que j'aïe une plus grande connoiſſance de la cour où vous êtes pour que vous me faſſiés part de mille bagatelles, qui ne laiſſent pas d'être curieuſes à ſavoir. Elles ſeront plus de mon goût, je vous aſſure, que les grandes nouvelles, dont je n'ai que trop ſouvent la tête remplie. Nous attendons inceſſamment celle de la priſe de Leririda; tout ce que mon oncle fait paroît fabuleux. Il viendra ici, d'abord qu'il aura fait cette conquête, faire la cérémonie du baptême de mon fils. Je crois qu'il le trouvera beau. Si j'en voulois croire ma ſœur, il le ſeroit moins que mon neveu. Car elle me parle de ſon fils, comme s'il n'y en avoit pas un ſi merveilleux. Quelque complaiſance que j'aïe pour elle, je ne puis en convenir : le prince des Aſturies n'aïant aucun défaut, & ſon viſage étant tout rempli d'agrémens. Perſonne ne le voit ſans en être charmé : & la P. des Urſins, qui n'eſt point du tout accoutumée aux complaiſances fades, me dit tous les jours, que toute ſa fraïeur eſt qu'on ne vienne à idolâtrer ce prince. Sa ſanté continue à être parfaite. Je voudrois bien que celle de ma ſœur pût ſoutenir tout ce qu'elle fait. Elle m'a mandé que rien n'étoit ſi bon pour ſe bien porter que les divertiſſemens, & que je ne me miſſe point en peine des fatigues qu'elle prenoit. Il me ſem-

ble qu'elle & M. le duc de Bourgogne ſe tiennent aſſez paſſablement à table à leur diné, & à leur retour de chaſſe. Moi, qui crois avoir bien ſoupé, quand j'ai mangé une allouette, je ne ſai comment je pourrois tenir une bonne contenance, ſi j'étois admiſe à leur compagnie. Je crois qu'ils m'en trouveroient bien indigne, ne buvant pas plus à proportion que je mange. Je n'aurois pour conſolation, que le ſuffrage de M. Fagon. J'eſpére qu'il mettra toute ſon application à nous choiſir de bons médecins. Il eſt trop honnête pour nous tromper, & trop habile pour l'être lui-même. Vous en conviendrés ſans doute: c'eſt une bonne approbation que la vôtre. Je m'eſtimerai fort heureuſe de l'avoir, puis que je ſerai ſûre, que vous y joindrés votre eſtime.

LETTRE XXIII.

DE LA REINE D'ESPAGNE.

A MF. DE MAINTENON.

21 avril 1709. MON fils fut hier reconnu héritier préſomptif de la monarchie d'Eſpagne par les états du roïaume. Et en cette qualité, le clergé, tous les grands, les officiers de la couronne, la nobleſſe, & les

députés des villes qui ont droit d'assister aux états, lui jurerent fidèlité, lui rendirent hommage, & lui baiserent la main. Le cardinal Portocarrero officia, & reçut le serment. Le patriarche des Indes, grand aumônier, donna la confirmation à mon fils, parce que c'est la coutume de confirmer les princes ce jour-là, lorsqu'ils n'ont pas reçu ce sacrement. Le cardinal Portocarrero lui servit de parein : & le duc de Medina Celi reçut l'hommage. Cettte cérémonie dura trois heures : l'assemblée étoit très nombreuse : & tout se passa néanmoins avec tant d'ordre & un si profond respect, que je n'en fus pas moins surprise que contente, aussi bien que des expressions vives & tendres avec lesquelles chaque particulier témoignoit sa joïe & celle de tout le roïaume en nous baisant la main. Sur les neuf heures & demie, nous descendimes, le Roi, mon fils, & moi, dans l'église de St. Jerôme, que nous trouvâmes magnifiquement parée & remplie de tous ceux qui avoient droit d'y entrer par leur charge, ou comme membres des états. Le Roi étoit accompagné des grands officiers de la couronne. J'étois suivie de quatorze dames, toutes Grandes, ou mariées à des fils ainés de Grands, que j'avois choisies dans les premieres maisons d'Espagne. Mon fils étoit porté par la P.

des Urſins : c'étoit à elle comme *camarera-major* à tenir ma queue : mais feſant la charge de gouvernante du prince, le comte d'Aquiller, capitaine des gardes, prit ſa place, parce que ſi j'avois nommé une dame, toutes les autres auroient été au deſeſpoir de cette préférence. Dès que nous arrivâmes ſous notre dais, la cérémonie commença par le *Veni creator*. Pendant toute la meſſe, mon fils fut d'une ſageſſe & d'une gaïeté qui attiroit l'attention de tout le monde. Il baiſa l'évangile & la paix comme une perſonne raiſonable. Mais lorſqu'on le porta à l'autel pour le confirmer après la meſſe, il commença à être fâché de s'éloigner de moi : & le bandeau qu'on lui mit, acheva de le mettre de mauvaiſe humeur. Cela dura peu : car dès qu'il fut revenu auprès de moi, ſes pleurs ceſſerent. Chacun vint enſuite, ſuivant ſon rang, prêter ſerment & rendre hommage. Plus de deux cens perſonnes baiſerent la main de mon fils, qu'il donnoit lui-même très-gracieuſement, & avec beaucoup plus de patience qu'on ne devoit attendre d'un enfant qui n'a pas encore vingt mois. Sur la fin, cependant, on fut obligé d'appeller ſa nourrice. Mais, en têtant, il donnoit ſa main à baiſer, tout comme auparavant, d'une manière pourtant, qui ſembloit demander, ſi cela ne finiroit jamais.

Après le *Te Deum*, nous passâmes à notre apartement dans le même ordre & avec la même suite. Les peuples n'ont pu donner plus de marques de leur zèle & de leur amour pour nous, qu'ils ont fait en cette occasion. La cour étoit magnifique : & je crois qu'il ne s'est jamais vu de fête ni mieux reglée, ni qui ait fini avec une satisfaction si générale.

LETTRE XXIV.

DU ROI D'ESPAGNE A ME. DE MAITENON.

JE vous écris Madame, aujourdhui, pour vous prier de demander instamment au Roi, mon grand-pere, que le duc d'Albe n'apprenne ni de lui, ni de ses ministres, les négociations dont j'avois chargé le comte de Bergueik, parce que j'ai laissé à ce comte la liberté de communiquer à mon ambassadeur cette affaire, quand il jugeroit à propos de le faire. Ainsi vous en voïés la conséquence, pour éviter des malentendus entre ces deux ministres, qui demanderoient des éclaircissemens très desagréables. Je ne puis m'empêcher de m'adresser à une aussi bonne amie que vous dans toutes sortes d'occasions. C'est une marque, Madame, de la confiance, de

Madrid, 3 juillet, 1709

l'eſtime, & de l'amitié que j'ai pour vous, qui ne peuvent être ni plus grandes ni plus ſincères.

LETTRE XXV.

DE LA REINE D'ESPAGNE A ME. DE MAINTENON.

Corilla, 9 octobre, 1711

LA P. des Urſins ne pouvant vous écrire ce ſoir, à cauſe du peu de tems que nous donne un homme qui va à Paris pour ſes affaires particulieres, j'ai voulu me charger de vous aprendre une nouvelle qui, j'eſpére, vous fera quelque plaiſir. C'eſt l'embarquement de l'archiduc, qui s'eſt fait le 27 du paſſé : & le même jour ſa flotte à diſparu de la vue de Barcelonne. L'archiducheſſe y eſt reſtée : mais je ne laiſſe pas que de croire que le départ de ce prince nous ſera favorable. Je laiſſe à ma ſœur à vous dire les nouvelles de notre armée, n'aïant que le tems de vous aſſurer, ma chere Madame, que quoique je ne vous écrive pas trop ſouvent, je ne vous en eſtime, ni en aime pas moins : mais c'eſt que je ſuis perſuadée avec beaucoup de raiſon, que mes lettres ne feroient que vous importuner. Il faut pourtant que je vous diſe encore que je ſuis charmée d'avoir appris par ma ſœur, que vous êtes conten-

te du Roi. Je ſuis ſûre, que vous le ſeriés encore davantage, ſi vous le pouviés voir de près & bien connoître ſes véritables ſentimens pour le Roi ſon grand-pere. Ils ſont tels qu'ils doivent être, & tels que vous pourriés les demander.

LETTRE XXVI.

DE ME. DE MAINTENON A LA REINE D'ESPAGNE.

IL eſt bien triſte & bien humiliant de ne recevoir qu'une letrre de V. M. Il faut pourtant vous remercier d'avoir bien voulu ſuppléer à Mme. la P. des Urſins. En vérité, Madame, vous devriés vous contenter d'être adorée en Eſpagne, ſans vouloir encore nous charmer ici, nous qui le ſommes déjà tant de Madame votre ſœur. Je n'avois jamais cru, que ce fut la crainte de m'importuner, qui empêchat les Reines de m'écrire. Je ne mérite un tel commerce par aucun endroit. Je ſuis une pauvre vieille, qui n'eſt plus bonne à rien, & qui partira bientôt. Mais juſqu'à ce moment-là, je ne céderai à qui que ce ſoit ſur l'ardent attachement dû à V. M. Il eſt vrai que j'ai été ravie de vous voir donner la main à ce qui peut donner le repos à l'Eſpagne & à la France, & d'une manière 1711.

toute pleine de confiance pour notre Roi, que V. M. aimeroit mille fois plus ſi elle le connoiſſoit.

LETTRE XXVII.

DE LA REINE D'ESPAGNE A Mf. DE MAINTENON.

Retiro, 26 ſept. 1712

JE crois que vous ſerés bien étonnée, ma chere Madame, de recevoir une de mes lettres, y aïant ſi long tems que je ne vous ai écrit. Mais je vous avoue que depuis les terribles malheurs que nous avons eus, je n'en ai jamais eu le courage. La cruelle perte! Il faut ſi peu de choſe pour renouveller toute ma douleur! Je craignois auſſi la même choſe pour vous. Enfin, il faut me vaincre, pour que vous ne m'accuſiés ni de pareſſe ni d'inconſtance. Car aſſurement vous me trouverés, toute ma vie, une de vos meilleures amies. N'en doutez pas; je vous prie: & aïez toujours un peu d'amitié pour moi. Le départ de la P. des Urſins me donne encore une nouvelle raiſon pour vous importuner de mes lettres pendant ſon abſence. La ſanté de notre petit Dauphin m'eſt bien précieuſe: je le regarde, je l'aime, comme s'il étoit mon propre fils. J'eſpére fort que les eaux de Bagnieres guériront entiérement Mme.

des Urſins des incommodités qu'elle a. Mais vous pouvés bien croire, qu'il a fallu une raiſon auſſi forte que celle de ſa ſanté pour me faire conſentir à une abſence de trois mois. Nous avons été ici bien ſenſibles à l'heureux changement arrivé en Flandres. Je m'en réjouis avec vous. Mais chaque bonne nouvelle me rappelle un triſte ſouvenir de la joïe, qu'en auroit eue ma pauvre ſœur. Je vois bien qu'au lieu de vous égaïer, comme je voudrois toujours faire, je prends le chemin de nous affliger enſemble, &c.

LETTRE XXVIII.

DE LA MEME A LA MEME.

JE me réjouis avec vous, ma chere Madame, de la reduction de Bouchain, dont la nouvelle nous eſt venue par le dernier courrier. Voilà la campagne finie très-heureuſement & bien glorieuſement pour le maréchal de Villars! On doit être bien content de lui. J'eſpére que je n'aurai plus de pareils complimens à vous faire, & que la concluſion de la paix ſera aſſez à tems pour qu'il ne ſoit plus queſtion de campagne l'année prochaine. Cette derniere doit, ce me ſemble, faire changer de langage aux Hol-

Retiro, 16 *nov.* 1712.

landois ; & en ce cas, l'archiduc ſeroit bien embarraſſé, ſe voïant ſi ſeul. Il faudroit bien qu'il prit auſſi ſon parti. Nous n'avons pas été de ce côté-ci ſi heureux que vous l'avés été en Flandres. Car notre ſiege de Campo-major a mal fini, le Marquis de Bay ayant été obligé de le lever. Mais il ne faut pas pour cela, s'il vous plait, changer de conduite avec les Portugais. Ce contretems ne nous donne aucune crainte pour l'avenir : & en prenant de bonnes meſures, il y a tout à eſpérer avec eux. Les troupes Angloiſes ſont encore en ce péis-là avec les nationales. Nous nous en ſommes plaints à milord Lexington. Il a écrit ſur cela au commandant Anglois, qui lui répond qu'il n'a point reçu d'ordre de la reine d'Angleterre. Vous m'avouerés, que cela eſt bien ſurprenant au bout de deux mois, qu'on a publié & exécuté par tout ailleurs une ſuſpenſion d'armes. Vous apprendrés par M. de Bonnac, ma chere Madame, ce qui ſe paſſa hier, dont il fut lui mème témoin. Ainſi il eſt inutile que je vous en faſſe un grand détail. Je vous dirai ſeulement, que le matin, le Roi fit faire la lecture de l'acte de ſa renonciation à la couronne de France, avec toutes les clauſes qu'on y à ſouhaitées, le ſigna, & jura ſolemnellement de le

garder, aïant nommé pour témoins tous les chefs de nos maiſons, & les conſeillers d'état. L'après-dîné, ſe fit l'aſſenblée de tous les états du roïaume dans une grande & belle chambre, remplie de beaucoup de monde, bien parée, mais pourtant ſans confuſion. Le Roi commença par faire un diſcours, dont il s'aquitta parfaitement bien, & dont l'aſſemblée fut fort contente. Car ſi ce n'étoit que moi, vous ne voudriés peut-être pas vous y fier. Enſuite on lut un papier, où l'on diſoit & marquoit plus au long la raiſon pour laquelle le Roi aſſembloit les états, & tout ce dont on eſt d'accord avec la France & avec l'Angleterre, pour parvenir à une bonne paix. Après cette lecture, un député de la ville de Burgos prit la parole pour tout le roïaume, & fit une réponſe au Roi, pleine de tous les ſentimens qu'on peut ſouhaiter d'eux, & ſur-tout d'une reconnoiſſance extrême, à la vue du grand ſacrifice que le Roi feſoit pour l'amour de ſes ſujets. Je regrettai bien en l'entendant parler, que milord Lexington ne ſut pas l'Eſpagnol. Car il me ſembloit qu'on ne pouvoit pas lui bien traduire ce que ce député diſoit. Et il auroit vu une nation, qui ſait aimer ſes Rois. Les états s'aſſembleront préſentement entre eux; pour conclure tout ce qu'ils ont

à faire, & passer pour loi la rénonciation du Roi, & puis celle qui doit venir des princes de France. Il y auroit bien de quoi s'entretenir sur un pareil sujet. Mais je ne le fait déjà que trop longuement. J'y ajouterai pourtant encore, que le Roi espére que cela va continuer & avancer le repos de l'Europe, sur tout celui de la France & de son grand-pere, qu'il souhaite si passionément. Pour y parvenir, vous voïés tout ce qu'il a sacrifié. J'attends la princesse des Ursins à la fin de ce mois : elle est partie, le 27, de Bagnieres. Vous croirés aisement que je ne serai pas indifférente au plaisir de la revoir, & en aussi bonne santé que celle que ses eaux lui ont donnée. Tout Madrid est rempli depuis assez long tems de petite verole, qui ne laisse pas de me faire peur. Mais, grace à Dieu, jusqu'à présent mes enfans se portent parfaitement bien. Le petit ne m'a pas donné un moment d'inquiétude, depuis qu'il est au monde. Je suis ravie chaque fois qu'on me mande que notre petit Dauphin se porte bien. Dieu le conserve, & le Roi son bisaïeul, aussi long tems que je le lui demande !

LETTRE XXIX.

DE LA MEME A LA MEME.

VOus croïés peut-être, ma chere Madame, être délivrée de mes lettres, à préſent que la princeſſe des Urſins eſt de retour. Mais les vôtres me font trop de plaiſir, pour que j'y renonce. Vous avés grande raiſon de croire que je ne trouverai point mauvais que vous rempliſſiés trois pages en parlant de la ſanté du Roi mon grand-pere. Vous ne ſauriés me dire rïen de plus agréable, que ce qui marque qu'il eſt dans l'état que le Roi ſon petit-fils & moi ſouhaitons de ſi bon cœur. Sa conſervation eſt ſi importante, qu'on ne doit point s'étonner de l'attention que tout le monde y a, & même de tous les diſcours qu'on a pu tenir ſur cela malgré ſon bon tempérament. Je voudrois bien, ma chere Madame, que vous & M. Fagon puiſſiés lui perſuader de ſe retenir un peu ſur le manger. Chaque fois que j'entends raconter ſes repas, j'en ſuis très étonnée : & il me ſemble que s'il vouloit bien avoir la complaiſance de les diminuer, il ne s'en trouveroit que mieux. La princeſſe des Urſins vous aura appris, avant que cette lettre arrive à Verſailles, ſon retour à Madrid.

Madrid, 14 dec. 1712

Vous croirés aiſement que je n'ai pas été inſenſible à ſon arrivée. Je l'ai trouvée dans la meilleure ſanté du monde..... Pour Me. la ducheſſe de Berry, elle ſe conſerve avec tant de ſageſſe, qu'elle doit eſpérer d'arriver heureuſement à ſon terme. J'ai oui dire qu'elle ne veut point ſe ſervir de Clément : je doute qu'elle trouve un autre accoucheur auſſi habile que lui. Nos nouvelles ſe réduiſent à la publication de la ſuſpenſion d'armes avec le portugal, & aux préparatifs que l'on fait pour que nos troupes entrent en Catalogne en même tems que M. de Barvvick. Je crois que les Catalans ne ſe trouveront pas trop à leur aiſe dans cette ſituation, & abandonnés de leurs meilleurs alliés. Comme le Roi ne veut rien négliger de ſon côté à faire tout ce qu'il croit qui peut contribuer à avancer la paix, quoiqu'il n'en attende pas grand effet, on va publier nouvellement un pardon pour les Catalans. Milord Lexington en a parlé de la part de la Reine ſa maitreſſe. On le lui a bientôt accordé. Ainſi, ma chere Madame, vous devés être contente de tout ce que le Roi a fait depuis le commencement des négociations juſqu'aujourdhui pour avancer cette paix qui, ſelon les apparences, doit-être bientôt conclue. Je vous quitte, pour aller

recevoir beaucoup de complimens fort ennuïeux, que l'on fait ce ſoir pour la naiſſance du Roi.

LETTRE XXX.

DE LA MEME A LA MEME.

QUOIQUE vous ne vouliés pas de moi, ma chere Madame, voici encore une occaſion qui m'oblige à vous écrire. C'eſt le ſecours de Gironne, dont le maréchal de Barvvick eſt venu à bout ſi heureuſement. Je m'en réjouis de tout mon cœur avec vous aujourdhui, n'aïant pu le faire la ſemaine paſſée. Je vois bien qu'il faudra, malgré moi, que je vous laiſſe en repos, non pas par la crainte de vous charmer, comme vous le dites, puiſque j'ai aſſez de connoiſſance de moi-mème, pour ſavoir combien j'en ſuis éloignée, quand mème je ſerois plus à portée de vous que je ne le ſuis, mais par la raiſon que je comprends fort bien, que mes lettres peuvent très aiſement importuner. Je ſuis fort aiſe de ſavoir notre petit Dauphin guéri de ſon rhume. Car la moindre incommodité qu'il a m'inquiéte. Nous avons ſu par ce dernier courrier l'adouciſſement des Hollandois. Je crois qu'à la fin vous ne douterés plus de la paix, & que nous l'au-

Madrid, 23 janvier 1713

rons inceſſamment. Je la deſire par toutes ſortes de raiſons, dont l'une vous regarde : l'amitié que j'ai pour vous, ma chere Madame, me feſant ſouhaiter du meilleur de mon cœur au commencement de cette nouvelle année, que vous la paſſiés dans un repos & une tranquillité qui vous ſont inconnus depuis long tems, & avec toute la ſatisfaction imaginable. Comme j'ai écrit depuis peu au Roi mon grand-pere, pour la nouvelle année, je n'oſe le faire encore ſur le ſecours de Gironne. Voulez-vous bien lui en faire mon compliment ? Il auroit bien tort de douter de ma joie & de ma reconnoiſſance.

LETTRE XXXI.

DE Mf. DES URSINS A Me. DE MAINTENON.

Madrid, 19 août, 1713

IL s'en faut de beaucoup, Madame, que toute la Catalogne ſoit ſoumiſe. Barcelone & Cardonne perſiſtent dans la rébellion : & les Allemands ont fait connoître en cette rencontre, qu'ils ne ſont pas fort religieux obſervateurs de leur parole. Sa Majeſté Catholique en a informé le Roi, & l'a prié en même tems de l'aider des choſes dont elle manque, pour forcer ces infidèles peuples à rentrer dans

eur devoir : & elle l'eſpére de ſa bonté & le ſa tendreſſe. J'ai cependant lu au Roi & à la Reine tout ce que vous m'avés fait 'honneur de m'écrire d'obligeant pour LL. MM. L'état de votre ſanté dont je ne ſuis point contente troubleroit fort la nienne, ſi je ne feſois réflexion que vous vous êtes ſouvent trouvée attaquée & affoiblie, & que vos forces ſont revenues aſſez grandes pour vous en étonner vous-nème. Je ne ſerois pas trop fachée, Madame, d'être témoin des galanteries que M. de Pontchartrain fait à Madame ſa femme, & que M. le chancelier devint ſon rival. Je trouverois cela aſſez amuſant. Il faut bien quelquefois ſe faire des idées agréables pour ſe délaſſer des choſes ſérieuſes. Aurois-je oublié, Madame, de vous faire part du ſoupçon très mal fondé de milord Lexington ? Il s'imagina, que j'apportois du retardement pour mon propre intétêt à la concluſion du traité de commerce entre S. M. C. & S. M. B. qui par conſéquent retardoit la paix : fondé ſur ce qu'on ne lui donnoit point de réponſe auſſi-tôt qu'il l'auroit voulu. Quand toutes les difficultés furent applanies à ſa ſatisfaction, il fut ſi honteux d'avoir mal jugé de mes intentions, qu'il vint de la meilleure foi du monde m'en demander mille pardons, diſant qu'il ſavoit même

que j'avois emploïé toute mon habilet
pour qu'on finit cette affaire. Il me con
feſſa qu'il avoit écrit ſes téméraires juge
mens en Angleterre, & qu'il les avoi
communiqués à Mr. de Bonnac pour qu'i
en fit autant à la cour de France. Et j
fus ſi ſatisfaite de la ſincèrité de ſon pro
cédé, que je l'en ai plus eſtimé depuis
Je ne ſai ſi cet envoïé m'a rendu autant d
juſtice. Il auroit plus de tort qu'un autre
m'aïant plus d'une fois ſondée, & con
noiſſant mon deſintéreſſement & mon zèl
ſans bornes pour nos Rois, & s'étant ſerv
de moi en pluſieurs rencontres, & aïan
eu ſujet de remarquer que je vais toujour
au bien. Vous regardant comme la meil
leure de mes amies, Madame, permet
tez-moi de vous demander comme un
preuve de l'honneur de votre amitié de m
parler franchement là-deſſus. Je n'en fera
aucun mauvais uſage. Je pardonnerai l
mal qu'on m'a voulu faire. Et je vou
proteſte, que la ſeule raiſon qui excite m
curioſité, ne vient que du deſir que j'a
de régler ma conduite à l'avenir avec u
homme que vous ſavés mieux que perſon
ne, Madame, que j'aurois voulu ſervi
de tout mon cœur, & qui y auroit ſi m
répondu. Ce qui ne me ſeroit nullemen
nouveau. Encore une fois, je vous ſuppli
inſtamment de vouloir bien m'éclaircir

ou de me dire : *non*, *Madame*, *je ne vous repondrai pas*, qui eſt un langage que vous m'avés appris à comprendre. Mon dévouement pour vous & ma reconnoiſſance dureront autant que ma vie.

P. S. Il eſt revenu au prince de Robecq que M. le comte de Solre veut exiger de Madame ſa femme deux choſes très déraiſonnables, & que c'eſt ce qui cauſe le retardement du départ de la mere & de la fille ; ce qui les fâche extrêmement. D'ailleurs, Madame, il eſt de mauvaiſe grace qu'une dame que la Reine a fait l'honneur de nommer pour être à elle, faſſe paroître ſi peu d'empreſſement pour occuper cette place. Je me garderai bien de juger de ſi loin, qui a tort de M. ou de Me. de Solre, que j'honore tous deux. Mais je ne puis m'empêcher de deſirer que leurs conteſtations finiſſent, ni de vous ſupplier de vouloir bien contribuer à cette bonne œuvre, ſoit par vous-mème, ou par quelques-uns de vos lieutenans, auxquels vous êtes en droit de commander. Me. la maréchale de Noailles, couſine germaine de Me. la comteſſe de Solre, eſt très efficace dans ce qu'elle entreprend. Elle pourroit, ce me ſemble, être chargée de cette commiſſion, puiſqu'elle n'exigera rien que de juſte & de propre à radoucir les eſprits d'une famille, qui lui eſt

si étroitement alliée & qui ne doit pas donner de scenes au public. Mes yeux sont toujours malades : je les perdrai peut-être ; mais je ne veux pas m'affliger d'avance.

Lettre de Me. des Ursins, qui annonce la naissance d'un prince plus beau que le prince des Asturies.

Lettre de la même pour presser le départ de M. Helvetius, que le Roi d'Espagne envoïe chercher pour la Reine.

Lettre du 20 mars 1714. Me. des Ursins rend le témoignage le plus avantageux à la conduite de M. Helvetius.

LETTRE XXXII.

DE LA MEME A LA MEME.

Au Pardo, 27 juillet, 1714

JE ne sais pourquoi, Madame, je n'ai point reçu de vos lettres le dernier ordinaire. Je crois qu'il faut que je vous fasse mon compliment sur ce que M. Voisin est chancelier, puisque l'on dit que vous avez toujours conservé une estime & une amitié particuliere pour lui, depuis qu'il s'est mêlé des affaires de St. Cyr & de celles de Mrs. de Caylus, aïant eu occasion par là de connoître toutes ses bonnes qualités. Ses amis se réjouissent que le Roi l'ait trouvé digne d'être revêtu d'une charge si importante & si honorable : & ceux de sa prédécesseur

prédéceſſeur le louent de s'en être dépouillé, pour ne plus penſer qu'à une vie tranquille. Des ſentimens ſi différens font voir, que la plupart des choſes ont deux faces, & que chacun les interprete ſelon ſon humeur, ou ſelon ſes intérêts. Mr. le maréchal de Bervvick a cru que M. Orry étoit plus néceſſaire ici qu'à l'armée : c'eſt pourquoi il eſt revenu. M. le duc de Popoly y eſt auſſi depuis hier. S. M. C. Madame, pour faire connoître qu'elle a été contente de la conduite qu'il a tenue en Catalogne, l'a honoré aujourdhui de l'ordre de la toiſon : & cela a été fort approuvé. M. le duc de Bervvick écrit au roi d'Eſpagne que le ſiége s'avance, & qu'il eſpére qu'il ſera bientôt fini. Je ſerois bien fâchée pour l'amour de lui & de toute l'armée, qu'ils euſſent des chaleurs auſſi piquantes que celles que nous avons depuis peu : car cela l'incommoderoit fort. Malheureuſement pour moi, elles m'empêchent de dormir : & comme il n'y a point d'endroits où on penſe plus que dans ſes draps, & où les triſtes réflexions du paſſé ſe rappellent plus vivement à la mémoire, j'aimerois mieux les paſſer debout. Je ſouhaite que les vôtres ſoient plus tranquilles, & que vous m'aimiés toujours un peu.

LETTRE XXXIII.

DE ME. DE MAINTENON.

A ME. DES URSINS.

Fontainebleau, 17 sept. 1714

NOus partageons bien vos inquiétudes, Madame, sur le siége de Barcelone. Et nous attendons avec une extrême impatience quel aura été le succès de cet assaut général qu'on y devoit donner ces jours-ci. Je vous crois en repos présentement sur la santé de M. le Dauphin. Il est vrai qu'il ne fait que trop ressouvenir de Madame la Dauphine. Il est plus beau qu'elle n'étoit : & il en a toutes les graces, qui valent mieux que la beauté. Si tous les ministres avoient l'esprit aussi solide que M. le chancelier, les affaires seroient aisées à mener. Je me confirme tous les jours dans la bonne opinion que j'ai de lui. Vous & moi, Madame, vivons, si je l'ose dire, dans le péïs des révolutions. M. le cardinal Del-Giudice nous a paru ici une très bonne tête, très affectionné au Roi son maître, tendrement attaché au prince des Asturies, & rempli d'estime pour vous ; touché du mérite & de la bonté du Roi, pénétré de desir de conserver l'union entre nos deux Rois : & tout cela Madame, nous préparoit à sa disgrace. Le

maréchal de Villeroi a été comme exilé, malheureux, brouillé avec ſon maître : & le voilà comblé d'honneurs & de marques de confiance, qui le charment du côté de l'amitié, & qui l'enrichiſſent plus qu'aucun autre grand ſeigneur. Nous l'attendons jeudi 20 de ce mois. Je crois que le maréchal de Villars arrive aujourdhui, charmé de ce qu'il vient de faire, & toujours enjoué du prince Eugene ; mais avec le chagrin de n'avoir pas hérité de M. de Beauvilliers. Il n'y a que pour notre pauvre roi & reine d'Angleterre, qu'il ne ſe fait point de révolutions. Et cette nation remuante demeure en repos depuis vingt-ſix ans. Elle recommencera peut-être à ſe brouiller, quand elle aura un Roi ; ce qui doit être au premier jour. La deſcription que vous me faites de la reine d'Eſpagne eſt très équivoque. Un mot, quand vous l'aurés vue, m'en donnera une juſte idée. Le Latin, l'Allemand, l'Eſpagnol, le François, la danſe, la peinture, ſont d'agréables talens, quand ils ſe trouvent avec de la pieté & de la raiſon. S'ils ſont ſeuls, je n'en fais pas grand cas, ni vous non plus.

Me. la princeſſe d'Epinoy retourna hier à Paris, pour faire demain les nôces de Mlle. de Verchis. Elle doit la ramener ici : bien réſolue de la garder, & de ne la point

lâcher dans notre cour. Elle a assez de courage pour soutenir cette résolution : ce qui est bien rare ; mais pas sans exemple. M. d'Antin a toujours dans le jardin de Diane un grand cabinet paré & éclairé pour le jeu de tous ceux qui veulent y venir : l'électeur y joue tous les jours, & nos princesses, toutes les nuits ; c'est-à-dire Me. la duchesse & ses filles. Me. la duchesse de Berry se renferme fort dans sa maison, & ne marque pas qu'on lui fasse plaisir quand on va lui faire sa cour. Me. la duchesse d'Orléans conserve sa grossesse, & s'en trouve bien : elle me fit l'honneur hier de venir chez moi : elle joua au piquet, & n'avoit rien à me dire. La grande princesse de Conti reçoit chez elle ce qu'il y a de plus grave à la cour en hommes & en femmes. Le Roi qui jouit d'une parfaite santé est plus engoué que jamais de Fontainebleau, où il s'est fait le plus bel appartement qu'on puisse voir. Et voilà par quels plaisirs nous tâchons d'abréger le songe de la vie ! Je ne veux point, Madame, vous dire de mes nouvelles : car je ne ferois par-là que m'attirer vos remontrances. Vous entendrés bien ce que je pense. Mais connoissez aussi clairement l'attachement & le respect que j'ai pour vous.

LETTRE XXXIV.

DE Mf. DES URSINS, A Me. DE MAINTENON.

CARDONNE s'eſt enfin rendu Madame, à diſcrétion après quelques fanfaronades mal ſoutenues. Il ne reſte plus rien dans la Catalogne, qui ne ſoit ſoumis. Et l'on a quelque lieu d'eſpérer que Majorque ſuivra l'exemple de cette place : ce qui eſt bien à ſouhaiter, puiſque cela épargnera la vie aux gens qui iront l'attaquer. Le roi d'Eſpagne a donné la toiſon à milord Toynmoth, qui lui a apporté les détails de la priſe de Barcelone, & a accordé à M. le Ml. de Bervvich quelques autres graces qu'il lui avoit demandées pour un autre de ſes enfans : & pour quelques principaux domeſtiques, étant bien aiſe de lui faire quelque plaiſir. Ce général a eu l'honneur d'écrire à S. M. qu'il viendroit lui faire ſa cour à Madrid, où il ſera reçu avec les témoignages d'affection & d'eſtime qu'il mérite. La nouvelle Reine entrant dans ce roïaume eſt bien heureuſe de n'y plus trouver de guerre. Celle que nous avons perdue ne ſe ſeroit pas ſentie de joïe, de jouir de la paix, après avoir eſſuïé de cruelles peines de toutes manières. Dieu lui réſervoit

20 ſept. 1714.

apparemment une plus parfaite consolation. Vous m'en donnés une, Madame, en m'assurant que le Roi & M. le Dauphin se portent bien. Rien n'est plus agréable que ce petit prince; & M. le prince de Cellamare qui arriva ici hier de Burgos où il a laissé M. le cardinal Del-Giudice m'a assuré que le peintre ne l'a point flatté. Je voudrois fort qu'on pu trouver les moïens d'ajuster l'affaire que s'est faite le cardinal en cette cour, en conservant l'autorité du Roi son maître. Je ne sais si on pourra en venir à bout: on y travaille avec bonne intention de réussir. Je suis ravie, Madame, de vous voir tous les jours plus contente de la solidité de l'esprit de Mr. le chancelier, parce que rien n'est plus rare. Cependant rien n'est plus important pour le bien de l'état, auquel toutes sortes de raisons doivent l'attacher. Plus je vis, & plus je vois qu'on n'est jamais si proche d'avoir des revers de fortune que quand elle favorise, ni si près d'en recevoir des faveurs que lorsqu'elle nous maltraite. C'est pourquoi, Madame, si l'on avoit de la sagesse, on recevroit avec modération son instance. Je crois que Mr. le maréchal de Villeroi a trop de tendresse pour le Roi, pour exercer cette vertu dans tous les témoignages de bonté qu'il lui donne. Seroit-il possible que M. le maréchal de Villars eut assez de

regret de n'avoir pas hérité de M. de Beauvilliers, pour que ſon bonheur en fut troublé ? On ne parle que de l'amitié qui eſt entre lui & le prince Eugene. J'apréhende fort, Madame, que le roi & la reine d'Angleterre n'éprouvent point en leur faveur l'inconſtance naturelle des Anglois. Notre religion me paroît un obſtacle invincible à leur rendre la couronne qui leur appartient, à moins qu'il ne plaiſe au Seigneur de s'en mêler. Quelle affreuſe ſituation que la leur ! Je n'y ſaurois faire de réflexion, ſans m'attriſter vivement. Je loue infiniment le courage de Mme. la princeſſe d'Epinoy du parti qu'elle a pris à l'égard de Mlle. ſa fille. Quelque difficile qu'il ſoit à ſoutenir, elle n'eſt capable que d'en prendre de bons. Elle me marque ſouvent, Madame ; les obligations qu'elle vous a, & les reſſent autant qu'elle doit. Je me ſouviens qu'autrefois les dames jouoient un peu les jours, & les hommes la nuit. Vous m'apprenés que la mode en eſt changée, ſans que j'en ſois ſurpriſe. Il eſt plus obligeant pour vous, Madame, que Me. la ducheſſe d'Orléans aille chez vous ſans avoir rien à vous dire, que ſi elle vous viſitoit pour vous demander quelque grace. C'eſt ſigne qu'elle ſe plait en votre compagnie. La ſienne m'a paru très aimable, quand elle étoit en liberté : avec ſon air

endormi & froid, elle dit des choſes fines & qui plaiſent. Il convient tout à fait à Me. la princeſſe de Conti de repréſenter dans ſon apartement avec des perſonnes graves, & il ſeroit à deſirer que chacun remplit auſſi dignement ſon perſonage. Le mien eſt plein de choſes grandes, riantes, ſinguliéres, & deſagréables. Vous ne faites point trop mal de ne me point dire de vos nouvelles, ſi vous ne voulés point mettre ma patience à bout. Je vous comprends malgré votre ſilence : comprenez de mème, je vous ſupplie, juſqu'où va mon attachement tendre & reſpectueux pour la plus charmante amie du monde.

LETTRE XXXV.

DE LA MEME A LA MEME.

Talczeté, 10 janv. 1715

VOus avés du être bien étonnée, Madame, ſi vous avés appris le traitement que j'ai reçu de la reine d'Eſpagne, quand je devois m'attendre à un tout différent. S. M. m'a chaſſée honteuſement, en me diſant des injures, à Jadrague, où le roi d'Eſpagne m'avoit ordonné d'aller pour lui témoigner ſon impatience de la voir, & pour lui préſenter une lettre de ſa part extrêmement obligeante. J'ai l'honneur, Madame, d'en informer le Roi.

Comme je ne doute pas qu'il ne vous la communique, je ne vous répéterai pas la même choſe. Je ne ſai comment j'ai pu réſiſter à toutes les fatigues du voïage. On m'a fait coucher ſur la paille, & jeuner d'une manière bien oppoſée au repas que j'avois coutume de faire. Je n'ai pas oublié dans le détail que j'ai pris la liberté d'écrire au Roi, que je ne mangeois que deux vieux œufs par jour. J'ai cru que cette circonſtance l'exciteroit à avoir pitié d'une fidèle ſujette, qui ne mérite, ce me ſemble, par aucun endroit, un pareil mépris. Je vais à St. Jean du Luz, pour me repoſer un peu, & ſavoir ce qu'il plaira au Roi que je devienne. Je penſe, Madame, qu'il ſeroit fort à propos qu'on m'envoïât en ce lieu-ci quelqu'un de votre cour, auquel vous puſſiés vous fier, & moi auſſi, puis qu'il ſeroit bon que je lui parlaſſe à cœur ouvert ſur plus d'une matière, ſoit de France, ſoit d'Eſpagne. Je mande à M. de Torcy à cet égard à peu près la même choſe. Permettez moi, Madame, de vous adreſſer ma lettre pour notre ami M. le Marechal de Villeroi. Je me flâte qu'il ne ſera pas inſenſible à tout ceci, & que ma ſituation, l'affligera. Honorez-moi, Madame, de votre précieuſe amitié. Elle me ſoulagera de tout.

LETTRE XXXVI.

DE LA MEME A LA MEME.

St. Jean de Luz, 20 janv. 1715

CONCEVEZ-vous bien, Madame, la ſituation où je me trouve : traitée à la vue de toute l'Europe, avec plus de mepris par la reine d'Eſpagne, que ſi j'étois la derniere des miſérables. Je ſuis pourtant une des premieres ſujettes du Roi envoïée à la cour d'Eſpagne pour y occuper les premieres places : Honorée avec ſuccès de la confiance des deux plus grands monarques du monde. Et l'on veut me perſuader que le Roi a agi de concert avec une princeſſe qui m'a fait traiter avec tant de cruauté. Je regarde donc ces bruits comme une preuve de la noirceur d'une infâme cabale qui a juré ma perte. C'eſt ce qui m'a déterminée à prier M. de Lanti * mon

* M. le duc de Lanti a les originaux de la plupart de ces lettres. Je tiens la copie, que je donne au Public, de feu M. le préſident de Monteſquieu. Dans le recueil de M. le duc de Lanti, il y a une lettre de l'an 1709. où il eſt parlé d'une cabale, mais aſſez obſcurément, une autre du 24 avril 1713 ſur l'éducation d'un prince, & ſur les qualités de ſon gouverneur, qui eſt un chef-d'œuvre, & quelques-unes où Me. de Maintenon deſaprouve fort le crédit qu'on avoit donné en Eſpagne à M. Orry, & la prétention d'une ſouveraineté qui feſoit retarder la ſignature de la paix avec les Hollandois.

neveu d'aller à votre cour découvrir au Roi tout le miſtère de cette ſurprenante affaire, dont les ſuites pourroient être dangereuſes, ſi S. M. n'en coupoit promptement la racine. Il aura l'honneur de vous en faire auſſi le détail. Car j'ai trop bonne opinion de vous, Madame, pour ſoupçonner que vous lui refuſiés votre porte. Cet événement eſt trop ſingulier, pour qu'il vous ſoit permis de ſuivre les coutumes établies dans toutes les cours de tourner le dos à tous les malheureux. Et d'ailleurs votre grand cœur s'y opoſeroit. Vous pourrés le queſtionner. Il vous rendra bon compte de tout : il a de l'eſprit & de la diſcrétion. Je crains pour mes trois princes dont on ne ménage pas aſſez la conſervation: & je tremble pour leur pere. J'attendrai les ordres du Roi à St. Jean de Luz, où je ſuis dans une petite maiſon ſur le bord de la mer. Je la vois ſouvent agitée, & quelquefois calme : voilà les cours. Voilà ce que j'ai vu, voilà ce qui m'eſt arrivé, voilà ce qui excite votre généreuſe compaſſion. Je conviendrai facilement avec vous, qu'il ne faut chercher la ſtabilité qu'en Dieu. Certainement on ne peut la trouver dans le cœur humain : car qui étoit plus ſûre que moi du cœur du roi d'Eſpagne ?

M. le Mal. de Villeroi, qui ne ſe vente point de ſes bonnes actions, ne vous aura

peut-être pas dit qu'il m'a envoïé une lettre de change. Ce procédé répond au reſte de ſes vertus. je n'aurois pas fait difficulté de m'en ſervir, ſi j'en avois eu beſoin. Mais le roi d'Eſpagne y avoit pourvu en me dépêchant un courrier à Lerma, pour me porter de l'argent. On continue à Bayonne à inſinuer, autant qu'on le peut, que le cardinal Giudicé eſt autoriſé du Roi dans tout ce qu'il a fait contre l'autotité de S. M. C. Je n'ai point oui parler de lui, quoique j'oſe dire qu'il m'ait dit, & répété cent fois à tout le monde, que ſa maiſon & lui m'avoient des obligations infinies. Le voilà donc du nombre de mes ennemis! Depuis quatorze ans que j'ai été en Eſpagne, je puis avancer, que je ne m'en ſuis point fait d'autres, que ceux que j'ai connus pour l'être de nos deux Rois. Cependant vous m'avertiſſés que tout eſt partagé entre mes ennemis qui triomphent, & mes amis conſternés. Les premiers devroient au moins ceſſer de l'être, s'ils m'envioient ce grand rôle qu'ils prétendoient que je jouois. Ils ne doivent pas néanmoins s'attendre que je ſois humiliée de ne le plus repréſenter; c'eſt devant Dieu que je le dois être, & que je le ſuis. On me mande que la faveur de l'abbé Alberoni eſt au plus haut point. C'eſt le plus grand malheur qui puiſſe arriver au Roi. Une infinité de

courtisans indignes & ingrats s'attachent à lui. Dieu les béniſſe!

Letrre de la mème : de Bourdeaux du 5 fev. pleine de remercimens pour Mme. de Maintenon, de reconnoiſſance pour le roi de France, de craintes pour le roi d'Eſpagne, & d'inſinuations malignes contre la Reine qui court à toute bride, & revient au palais la nuit.

Lettre d'Etampes du 23 fevrier.

Lettes de Paris, d'avril & de mai, pour lui demander une audience, & pour annoncer ſon départ pour Rome.

LETTRE XXXVII.

DE LA MEME A LA MEME.

J'Ai prié M. le Mal. de Villeroi de vous faire la lecture d'une lettre de M. de Torcy, qui me mande mot pour mot ce que le roi d'Eſpagne a répondu au Roi ſur ſur le conſeil qu'il lui avoit donné de ſuivre ſon exemple à mon égard. Je ne reconnois point S. M. C. dans ce refus. Et je vois clairement par la manière dont elle s'explique, ſi contraire à ſa généroſité, que cette réponſe lui a été inſpirée par des ames bien éloignées de connoître la véritable gloire. Auſſi me garde-je bien d'attribuer à ce prince des ſentimens ſi bas. *Paris, 6 juin. 1715*

J'ai mis mes yeux entre les mains de M. de St. Yves : perdre ma vue & ma faveur, ce seroient trop de malheurs à la fois. Le reste de ma vie ne sera occupé qu'à prier Dieu pour la conservation de mon bienfaiteur, & pour celle de la personne dont le mérite & la vertu m'ont le plus touchée. Reconnoissez vous, Madame, dans cet éloge : & rendez vous autant de justice, que vous avés accoutumé d'en rendre à tous ceux qui sont connus de vous.

Oserois-je vous demander ce qu'il vous semble de la difficulté que le Pape fait de me recevoir à Rome, la patrie commune de tous les chrétiens, & que je puis regarder comme ma seconde, puisque j'y ai mon domicile, & que les plus criminels y trouvent d'ordinaire un azile ? C'est ce qu'on appelle la mesure comble pour moi. Chassée d'Espagne avec indignité, accueillie avec bonté du Roi dont j'ai l'honneur d'être sujette, privée néanmoins de la consolation de lui faire ma cour, pressée par mes meilleurs amis de sortir de son roïaume, comme si ma présence y embarrassoit : tout cela, en vérité, Madame, me paroît incroïable ! Et je ne sai comment j'ai des forces pour soutenir un si cruel état, je n'ai point encore reçu l'argent que le Roi m'a fait la grace d'ordonner qui me soit délivré. M. le Ml. de Villeroi & M. de Torcy

m'ont assurée que le Roi veut bien prendre sur son compte que LL. MM. CC. ne trouveront point mauvais que je me retire chez moi à Rome. Après le refus qu'elles lui ont fait de me donner des marques de quelque gratitude, je ne sai si elles auront cette déférence. Auriez vous cru, Madame, lorsque vous me conseilliés de ne pas quitter Madrid, que je ne trouverois pas un lieu où mettre le pié? Que de choses j'aurois à dire là-dessus, que la prudence veut que j'étouffe! Le bruit court que la reine d'Espagne vous a écrit, & qu'elle souhaite un commerce avec vous. Je voudrois que vous en fissiés votre amie. Et je me flatte, qu'elle n'effaceroit point dans votre cœur l'adorable princesse qui la précédée, non plus que vos bontés pour moi.

Lettre pour obtenir la permission de prendre congé du Roi.

LETTRE XXXVIII.

DE ME. DE MAINTENON.

St. Cyr, 11 sept. 1715

IL faut baisser la tête, Madame, sous la main qui nous a frappées. Je voudrois de tout mon cœur que votre état fut aussi heureux que le mien. j'ai vu mourir le Roi comme un saint & comme un héros. j'ai quitté le monde que je n'aimois pas: je

suis dans la plus aimable retraite. Et partout je serai toute ma vie &c.

LETTRE XXXIX.

DE ME. DES URSINS.

Beauvoisin 27 sept. 1715

VOs bontés, Madame, m'ont toujours touchée : mais j'ai été attendrie de la manière dont vous m'exprimés votre douleur. Votre fermeté augmente mon admiration. Et rien ne prouve mieux combien vous meritiés votre état passé, que cette indifférence sur votre état présent. Heureuse qui pourroit vous imiter ! car ce monde n'est pas digne de nos regards. Mais il faudroit votre courage & votre vertu. Vous allés vivre avec des saintes filles qui vous doivent leurs perfections: & moi, j'ignore encore où je pourrai mourir.

LETTRES

DES PRINCES DU SANG,

A MADAME DE MAINTENON.

LETTRE I.

DE MONSEIGNEUR. *

JE ne vous avois point encore écrit, de peur de vous importuner, & parce qu'il n'y avoit point de nouvelle assez considérable à vous mander. Nous ouvrirons sans faute aujourdhui la tranchée, & la grande attaque du côté d'un moulin que l'on appelle le moulin brulé. Les deux petites attaques ne laissent pas toujours d'avancer, sans pourtant que nous perdions de monde; il n'y a eu cette nuit que deux soldats tués, & cinq ou six blessés. De Gossey vient d'avoir le poignet emporté d'un coup de canon en revenant de son quartier au mien. Mailly me fit hier un compliment, & me dit que toutes les dames, s'ennuïoient fort de mon absence;

Devant Philisbourg, 10 octobre, 1668

* Louis, dauphin de France, fils unique de Louis quatorze, mort de la petite vérole à Meudon, 14 avril, 1711, dans sa cinquantiéme année.

& que tout étoit fort triſte à Fontainebleau. J'eſpére que nous viendrons à bout de Philisbourg ainſi que de ces dames, quoique la place ſoit très bonne. Toute mon ambition eſt d'être en état d'exécuter quelqu'autre choſe, ſi le Roi l'ordonne.

Je ne me ſens pas de joïe de ce qu'il eſt content de moi. Je vous ſuis infiniment obligé de la part que vous prenés à ce qui me regarde. Je vous prie de faire mes complimens aux comteſſes. * On m'avoit déjà dit que l'on jouoit chez vous, & je crois que cela fait un bel effet auprès de cette grande fenêtre, que j'aimois tant. J'eſpére que nous aurons fini ceci dans dix ou douze jours. Comme le Roi reçoit de mes nouvelles fort ſouvent, je crois qu'il n'eſt pas néceſſaire que je vous en mande : tout ce que je vous dirai c'eſt que je m'applique le plus que je puis à devenir capable de quelque choſe & que j'entre dans tous les détails, & me fais rendre compte de tout. Je vous prie d'être perſuadée que perſonne n'eſt plus à vous que moi.

Le duc du Maine ſe porte bien, & eſt actuellement de garde à la tranchée. J'eſpére qu'il aura une belle nuit.

* De Mailly, née de St. Hermine, de Mornay née de Cœtquen, de Caylus, née de Villette.

LETTRE II.

COmme je vous avois promis que je vous écrirois par une occaſion, je crois que je n'en ſaurois trouver une meilleure que celle-ci. Je me flâte que vous n'étes pas fachée de la conquête que je viens de faire. Je vous aſſure qu'elle me fait un double plaiſir par la gloire que j'en aquiers, & par la ſatisfaction que je ſais que le Roi en aura. M. le duc de Montauzier m'écrit les plus belles choſes du monde. * Comptez que n'avés pas de meilleur ami que moi. 31 octob. 1688

LETTRE III.

LA capitulation de Manheim vient d'être ſignée. Je me flâte que vous n'en ſerés pas fachée. je ſai que vous êtes très bien perſuadée que je ſuis affligé de *Au camp de Manheim.* 12 *novembre*, 1688

* M. le duc de Montauſier écrivit à MONSEIGNEUR: „ je ne vous fais pas de compliment ſur la priſe de Phi-„ lisbourg: vous aviés une bonne armée, une excellente „ artillerie, & Vauban. Je ne vous en fais pas non plus „ ſur les preuves que vous avés donnés de bravoure & „ d'intrépidité: ce ſont des vertus héréditaires dans „ votre maiſon. Mais je me réjouis avec vous de ce que „ vous êtes libéral, généreux, humain, feſant valoir „ les ſervices d'autrui, & oubliant les vôtres. C'eſt ſur „ quoi je vous fais mon compliment.

la mort du pauvre Mornay. C'etoit bien le plus honnête homme du monde ! Je ne voulus pas vous écrire l'autre jour, parce que je n'aime point à donner les méchantes nouvelles. Je vous prie ; quand vous en trouverés l'occaſion, de faire mes complimens à M. de Montchevreuil & à ſa femme. J'eſpére que Frankendal ne durera pas long tems, & que je pourrai vous témoigner bientôt moi-même l'amitié que j'ai pour vous. Je remercie Chantelou de ce que je ſuis dans ſon ſouvenir. Je crois que vous futes bien incommodée l'autre jour par toutes les viſites que je vous attirai.

LETTRE IV.

Au camp devant Mons, 27 mars, 1690

LE Roi m'a montré ce matin l'article de votre lettre qui s'adreſſoit à moi. Je ſerois très fâché que mes plaiſirs priſſent le moins du monde ſur les vôtres. Je ſuis ſans façons ; ne vous incommodez donc pas pour moi. Le Roi m'a dit que vous lui ſouhaitiés la goute, pour mettre ordre à l'habitude où il eſt de s'expoſer ; elle étoit venue tout à propos ; mais elle ne l'a retenu qu'un jour à la maiſon : & il a été ce matin à la tranchée, où la goute étoit ce dont il ſe ſouvenoit le moins. Un de mes grands chagrins, c'eſt qu'il ne m'en

avoit rien dit, & que j'étois allé d'un autre côté : car vous croïés bien que j'aurois été ravi d'être auprès de lui. Il a été tout couvert de terre d'un coup de canon, qui a culbuté M. le Grand ; il a eu un ſoldat tué aſſez près de lui : il m'a avoué qu'il ne s'étoit jamais ſenti ſi aiſe que d'être ici, & qu'il avoit une démangeaiſon épouventable d'aller encore plus avant qu'il n'a fait, quoique ce ſoit encor beaucoup trop. Le péril eſt paſſé, nous en rions ; mais jugez de nos allarmes.

Nous paſſons tout le jour à invoquer cette goute, qui le fait tant ſouffrir, mais qui nous tranquilliſe. J'ai bien peur que le prince d'Orange ne vienne point ſe faire battre. S'il venoit, l'affaire ſeroit complette : & je vous aſſure que tout le monde eſt bien réſolu de faire ſon devoir : il ne faut pas vous importuner davantage, mais il faut vous prier de me croire le meilleur de vos amis. LOUIS.

LETTRE V.

VOTRE lettre m'a fait tant de plaiſir, en me marquant l'amitié que le Roi a pour moi, & qu'il eſt content de moi, que je ne puis m'empêcher de vous écrire pour vous remercier de me l'avoir mandé.

Au camp de Floneem, 14 juillet, 1690

Je vous assure que je vous compte pour la meilleure amie que je puisse avoir, & que vous me ferés plaisir, si je fais quelque chose qui déplaise, de m'en donner avis franchement, afin que je tâche de faire mieux. J'espére que les ennemis me fourniront quelque occasion de me signaler. Je vous avoue que je serois au desespoir d'arriver où vous serés, si je n'avois fait quelque chose qui m'attirât l'estime du Roi. Vous n'avés que faire de me recommander Mailly : il est assez bien auprès de moi mais pourtant votre recommandation ne nuira pas.

Il est impossible que les ennemis ne prennent bientôt quelque parti bon ou mauvais. Je ne ferai rien qu'après y avoir bien pensé & pris le conseil de M. le maréchal de Lorges. Je crois que vous me connoissés assez bien, pour n'en point douter non plus que de la sincère amitié que j'ai pour vous.

LETTRE VI.

Au camp devant Mons, 22 mars, 1691

COMME je vous ai promis de vous écrire souvent, pour vous informer de la santé du Roi, je n'ai pas voulu y manquer. Notre voïage a été fort heureux ; le Roi a paru de bonne humeur : il eut hier mat

peur d'avoir la goute : il la craint autant qu'il craint peu l'ennemi. Il alla reconnoître hier la place un peu trop près ; car ce fut à la demie portée du mousquet, si près, que MONSIEUR & moi, qui étions à l'écart pour qu'il fut seul, le prîmes pour être des ennemis. On lui tira quelques coups de mousquet & de canon : il y en eut un qui tua le cheval de la Chenaye à plus de deux cens pas, derriere le Roi ; enfin nous ne fûmes en repos que quand nous le fîmes hors de là. Comme il m'a dit qu'il vous mandoit tous les jours le détail de ce qui se passoit, je ne m'en charge point. Je le blâme : & si j'étois à sa place, je ferois comme lui : ma lettre est finie en vous assurant que personne n'est plus à vous que moi.

LETTRE VII.

LA princesse de Conti m'a mandé par sa derniere lettre qu'elle en avoit reçu une de vous, par laquelle vous lui paroissiés être contente de ma régularité à vous écrire & à vous donner des nouvelles du Roi. Je vous jure que je suis ravi quand je puis faire quelque chose qui vous fasse plaisir. Toutes nos affaires sont en bon chemin : le Roi aïant eu nouvelle par deux en- 5 avril 1691

droits que le prince d'Orange avoit campé hier auprès de notre-dame de Hall, a donné tous les ordres néceſſaires pour faire arriver aujourdhui & demain toutes les troupes qui ſont aux environs. La gaïeté dont il eſt vous feroit plaiſir, & celle de toutes les troupes auſſi. Je crois que, ſi le prince d'Orange fait quelques tentatives, il lui en cuira: il n'eſt pas aſſez fort pour ſe froter à notre armée qui eſt de quatre-vingt mille hommes effectifs. On travaille fort à ſe préparer & à raccommoder les lignes & à faire les hâtatifs: enfin il n'y a rien à quoi l'on ne ſonge pour faire réuſſir cette entrepriſe.

LETTRE VIII.

DE M. LE DUC DE BOURGOGNE.

Au camp de Schleittal, 14 juin 1703

NOUS attandons ici avec impatience, Madame, la réponſe du Roi à la lettre que M. le maréchal de Tallard lui écrivit de Strasbourg: je crois que vous en aurés été contente, & que vous verrés aujourdhui clairement que c'étoit avec raiſon que j'avois lieu de deſirer l'hiver paſſé de venir ici: au reſte, Madame, j'apprend par la voix du public que notre princeſſe, comme vous l'appellés, a des commencemens d'incommodités de groſſeſſe, ſan qu'elle

qu'elle ni perſonne de ce qui l'approche m'en ait mandé un ſeul mot : pour elle, je n'en ſuis pas ſurpris ; elle m'a oublié : voilà deux ordinaires que je n'ai reçu de ſes lettres. Vous devriés bien, en vérité, lui reprocher un peu cette irrégularité ridicule. Du reſte, je vous ſupplie, Madame, d'avoir encore plus d'attention à ſa groſſeſſe pendant mon abſence, que ſi j'étois auprès d'elle : elle m'a tant promis de ſe conſerver ! conſervez-la pour l'amour d'elle, pour l'amour de moi, pour l'amour de l'état : elle eſt d'âge à en connoître toutes les conſéquences ; mais elle eſt auſſi d'âge à les oublier : repréſentez les lui de tems en tems. Piquez la d'honneur ſur ſa pareſſe à écrire : pour ce dernier article, il y va de mon intérêt ſeul ; mais ne me pardonnerez-vous pas cette foibleſſe ? je vous prie d'y entrer avec amitié.

LETTRE IX.

Au camp de Briſack 8 ſeptemb. 1703

JE ne vous ai point écrit, il y a long-tems, Madame ; j'ai craint de vous incommoder, & que votre politeſſe ne vous portât à me faire réponſe. J'ai appris avec plaiſir que les eaux de Forges vous ont fait du bien : & cependant il m'eſt revenu depuis, que vous aviés encore eu quelques accès de fievre : ce ſeront là ſans doute les

derniers efforts d'une ennemie déjà bien affoiblie. Je le souhaite avec tout le zèle qu'on peut avoir quand on sait aussi bien que moi combien votre santé nous est utile. Nous avons pris cette place en bien moins de tems que nous n'osions l'espérer d'abord. Si nous ne continuons pas, ce sera faute de moïens, & non de volonté. Il me semble cependant qu'on propose au Roi d'assez beaux expédiens pour continuer heureusement un si beau début, s'il entre absolument dans ce qu'on lui demande pour cela. Vous aurés su, Madame, que je lui demande aussi mon retour, à condition de revenir dès qu'il y aura quelque chose à faire; mais je ne l'ai demandé qu'en alléguant des raisons solides, & en me justifiant par là de celles qu'on auroit pû trouver de quelqu'autre côté, peut-être aussi touchant, mais pas si juste en tems de guerre. Je crois que vous m'entendés à demi mot : mais je n'ose traiter ce chapitre plus au long, de peur de vous tenter d'une réponse que je vous prie de ne me point faire, si elle vous incommode le moins du monde. Soïez persuadée, Madame, que quoique je ne vous écrive pas souvent, mon amitié pour vous n'en est pas moins sincére.

LETTRE X.

Versailles, samedi, à 9 h.

J'ECRIS au Roi, Madame, sur une chose qui intéresse encore plus tout son état que la santé de MONSEIGNEUR. Vous jugés aisement que c'est sur la sienne propre. Il n'y a personne qui ne tremble, lorsqu'on pense que le Roi est exposé à tous momens à un air dangereux, non seulement pour la petite vérole, mais même pour donner d'autres maladies vénimeuses, & plus à craindre. Je sai, Madame, que le Roi se doit à sa famille, & je ne le sai que trop, par l'ordre qu'il me donne de ne me point présenter devant lui : mais je sais qu'il se doit encore plus à son état ; & si l'on recueilloit les voix de ses sujets, il ne s'exposeroit point à un péril dont j'espére que Dieu le préservera, mais qui est réel. Si le Roi du moins pouvoit quitter le vieux château & se mettre dans le neuf, il en seroit plus éloigné, & tout aussi à portée de recevoir à tous momens des nouvelles de la santé de MONSEIGNUR. Je crois aussi, Madame, que MONSEIGNEUR lui-même seroit plus tranquille de savoir que le Roi l'est : il ne le verra qu'avec peine : car je suis sûr qu'il pense comme moi sur la conservation du Roi. Jugez, Madame, par l'inquiétude que nous donne

Universitas BIBLIOTHECA

MONSEIGNEUR, où nous en ſerions, ſi le Roi lui-même tomboit malade, & dans la conjoncture préſente, où le poids des affaires eſt tel qu'il faut toute ſon ame pour les ſoutenir. Quelque dures que ſoient ces idées, on ne peut s'empêcher ni de les avoir ni de les expliquer. Ce ſont tous ces ſentimens & beaucoup d'autres, que le peu de tems que j'ai ne me permet pas d'expoſer, ici, qui font que je vous ſupplie de préſenter au Roi la lettre que j'ai l'honneur de lui écrire; c'eſt tout ſon roïaume qui lui parle par ma voix: il n'a pas un ſujet qui ne la ſignât de ſon ſang. M. le duc d'Orléans & M. le duc du Maine ſortent d'ici pour m'en parler tous deux: & ce dernier a vû ma lettre qu'il ne déſaprouve certainement pas. Après ces objets publics, je ſuis honteux d'en venir à un particulier. C'eſt Madame la ducheſſe de Bourgogne. Penſez, je vous prie, Madame, tout ce que je penſe & dois penſer, tout ce que je ſens, tout ce que je dois ſentir: vous ſavés combien je l'aime: où en ſera mon cœur, ſi je la vois aller à Meudon? La ſeule ſatisfaction du Roi l'emporte ſur mon inquiétude. Je vous prie, Madame, d'être aſſurée de la ſincérité de mon amitié, & que je ſuis au deſeſpoir d'être encore long tems ſans vous la pouvoir témoigner moi-même. Mon Dieu! ſi vous voïés dans quel état nous

sommes ! Adorons Dieu dans tout ce qu'il fait : confions nous en ses immenses miséricordes : la foi seule peut nous soutenir, & le bien de l'état, nous consoler.

LETTRE XI.

AU ROI.

J'Espére que V. M. me pardonnera la liberté que je prends de lui écrire dans l'apréhension que j'ai de n'avoir pas l'honneur de la revoir sitôt. J'aprends en ce moment que la petite vérole se déclare à MONSEIGNEUR. Je sais que V. M. ne la craint point ; & c'est ce qui me la fait le plus craindre : vous ne vous ménagerés point ; vous céderés aux sollicitations de votre tendresse : s'il y a du péril, vous le mépriserés. Mais ces maladies non seulement se communiquent : elles en communiquent encore d'autres, pour lesquelles je crains bien plus pour V. M. qu'elle ne craint pour moi, lorsqu'elle me fait défenses de lui aller faire ma cour à Meudon. Je vous suplie, Sire, au nom de Dieu, de conserver votre personne sacrée que je ne saurois m'accoutumer à voir en péril. Je ne suis pas le seul qui vous fasse cette priere : c'est tout votre peuple : c'est tant de millions de sujets dont je suis le plus fidèle & le 1711.

plus soumis. Me voir éloigné de V. M. pour un tems considérable, m'est extrêmement sensible : mais qu'est-ce que mes peines, en comparaison de mes craintes ? Je suplie V. M. de recevoir en bonne part cette lettre qui part du cœur le plus respectueux, le plus dévoué, & si j'ose dire, le plus tendre qui fut jamais.

LETTRE XII.

DE MADAME LA DAUPHINE.

J'AI reçu votre lettre. Vous m'avés fait un fort grand plaisir de me faire toute la description de ce qui se passe où vous êtes. J'avoue que vous m'en avés donné, autant que je puis en prendre dans cette conjoncture. Aujourdhui tous mes desirs tendent uniquement à voir le Roi. J'espére toujours que vous me tiendrés votre promesse, qui est de lui parler quelquefois de moi : vous ne me sauriés obliger davantage : faites aussi, je vous prie, que la Reine (*d'Angleterre*) ne m'oublie pas tout-à-fait : & vous, songez aussi quelquefois à moi. A la description que vous me faites de Chambord, je ne doute pas qu'il ne soit fort commode & aimable ; & puis, s'il ne l'étoit point, le Roi, la Reine, & vous l'auriés bien rendu tel.

Beſſola vous fait ſes complimens, & vous prie de la tenir toujours un peu dans votre ſouvenir. Elle veut bien s'engager à être caution. Vous avés trop d'eſprit pour douter de mes ſentimens pour vous, & trop de probité pour ne pas en avoir de tendres pour moi. Je vous promets de me bien divertir à Fontainebleau, & que le Roi ſera content de l'air dont j'y irai. Adieu, ma chere Mme. de Maintenon.

LETTRE XIII.

DE ME. LA DUCHESSE DE BOURGOGNE. *

J'IRAI vous trouver où vous ſerés. Ne vous contraignez point. J'aime autant être chez Mme. de Caylus, que chez vous: toutes les chambres ſont fort indifférentes à qui jouit du plaiſir de vous voir: le lieu où vous ſerés avec le plus de commodité ſera celui où je ſerai avec le plus d'agrément. J'ai quelque ſoulagement de pouvoir faire ma volonté ſans aucune contradiction.

J'ai été fort contente de la manière dont le Roi m'a reçue. La joïe, que lui & ſes courtiſans ont eue de me voir, me dit bien l'ennui exceſſif qu'on a à Meudon: on ne s'ennuie point comme cela auprès de vous.

* Deux de ces lettres de Me. la ducheſſe de Bourgogne avoient déjà paru dans l'édit. de Nancy.

LETTRE XIV.

JE suis au desespoir, ma chere tante, que vous soïés en colère contre moi. Je vous assure que je ne le mérite pas tant, & que je ne songe du matin au soir qu'à vous plaire & à ne point faire de sottises, pour me rendre digne de votre amitié. Je vois bien que c'est par tendresse pour moi que vous êtes si vive sur tout ce qui me regarde. Je vous assure que dans tout ce qu'on vous a dit de moi, il y a bien des choses qui ne sont pas vraïes. Mais je vois bien que vous commencés à vous dégouter de moi; & que dans peu de tems vous ne m'aimerés plus du tout. Vous auriés raison de ne plus m'aimer, s'il étoit vrai que je me cachasse de vous, & si je ne vous disois pas la vérité, comme vous commencés à le croire. Voïez jusqu'où cela va: si vous me croïés menteuse, il est impossible que vous n'aïés pas de mépris pour moi: & si vous en avés, le Roi en aura aussi: & si le Roi en a, je serai au desespoir. Oui, je suis au desespoir quand je songe que je vais perdre votre amitié: & ce n'est pas tant ma faute, que par de faux raports: je suis prête à faire tout ce que vous voudrés pour la conserver: car je me flâte qu'elle n'est pas tout-à-fait partie.

LETTRE XV.

IL ne s'eſt rien paſſé aujourdhui au marché : les nouvelles qu'on en ſait ſont de huit heures du matin : tout y étoit fort calme. On n'a rien dit ſur la quantité de pain, ni ſur le prix : mais le principal eſt qu'il n'y a eu aucun deſordre. Vous en ſaurés davantage ce ſoir. Tranquilliſez-vous un peu, ma chere tante, ſi vous pouvés. Je commence à croire, comme le Roi, que toutes ces choſes-là qui nous effréïent tant ne ſont rien. Il eſt bien étonnant qu'il ne nous ait pas encore communiqué un peu de ſon ſang-froid & de ſon courage ! il me ſemble que cela ſe prend comme le reſte : & je me trouve aſſez courageuſe, au moment que je vois des hommes intrépides.

On a envoïé chercher des compagnies du régiment aux gardes, qui étoient dans des villages aux environs de Paris. L'on ôte tous les petits corps de garde pour en mettre de plus conſidérables dans chaque quartier. L'on garde auſſi les deux marchés. Enfin l'on prend toutes les précautions néceſſaires pour qu'il n'arrive plus de deſordre. Mais je crois que le tout dépendra de la quantité de pain qu'il y aura demain au marché. Car comment veut-on que là

crainte contienne des gens qui meurent de faim ? Je vous manderai, comme vous me l'avés ordonné, tout ce que j'en apprendrai : mais quoiqu'il arrive, nous avons grand beſoin de patience & de prieres. La journée que vous allés paſſer me fait bien de la peine à imaginer : & je me dis enſuite pour m'achever, la nuit de ma chere tante ne ſera pas meilleure.

LETTRE XVI.

JE ſuis au deſeſpoir, ma chere tante, de vous déplaire toujours. Je ſuis bien réſolue de me corriger, & de ne plus jouer à ce malheureux jeu, qui me fait perdre mon argent & votre amitié. Je vous prie, ma chere tante, de n'en point parler, au cas que je tienne la réſolution que j'ai priſe. Si je manque une ſeule fois, je ſerai ravie que le Roi me le défende, pour éprouver ce qu'une telle impreſſion peut faire ſur moi contre moi. Je ne me conſolerai point d'être la cauſe de vos maux : & je ne le pardonnerai point à ce maudit lanſquenet. J'eſpére que dorénavant ma conduite réparera mes fautes, & que je regagnerai votre amitié. Tout ce que je ſouhaite eſt de me rendre une princeſſe aimable par ſa conduite : je me flâte que

mon âge n'eſt point encore aſſez avancé, ni ma réputation aſſez ternie, pour qu'avec le tems je n'y puiſſe parvenir. Je ſuis au déſeſpoir de vous avoir déplu : j'ai abandonné Dieu, & il m'a abandonnée : j'eſpére qu'avec ſon ſecours, que je lui demande de tout mon cœur, je me corrigerai. Rendez-moi, ma chere tante, votre eſtime & votre amitié dont je me ſuis rendue indigne : je vous aſſure que je la mériterai : il me faudra bien du tems : mais c'eſt la ſeule occupation que deſormais je vais avoir. Vous êtes bien bonne, tandis que je vous cauſe du chagrin, de m'envoïer de quoi péïer mes dettes : Dieu vous le rende !

LETTRE XVII.

JE ne ſuis point faite pour avoir un moment de joie. Je ſuis dans la plus grande inquiétude. M. le duc de Chartres a une groſſe fievre, & tous les ſimptômes de petite vérole. Ah ! ma chere tante, que faudra-t'il faire pour mon fils ? Il eſt encore bien petit pour le changer d'air. Mais il eſt bien précieux pour l'expoſer à un air mal ſain. On lui a fait accommoder une chambre pour qu'elle ne fut pas trop exhauſſée : il ſe porte à merveille, & il me

ſemble qu'il eſt d'une aſſez grande conſéquence pour y faire attention. Pour moi, je n'héſiterois point à faire emporter M. de Chartres à la ville, au cas qu'il n'ait point encor de rougeurs : le Roi m'en a paru ce ſoir aſſez en peine : il y faut mettre ordre : j'en ſuis toute troublée : & je vous prie, ma chere tante, d'y bien penſer.

LETTRE XVIII.

NOUS voilà décidés ſur le mal de MONSEIGNEUR : mais notre inquiétude n'en eſt pas moindre : car la petite vérole eſt bien dangereuſe, ſur tout à ſon âge : & il n'y a jamais aucune ſûreté : d'un moment à l'autre, elle peut changer. J'eſpére, ma chere tante, que vous ne le verrés point : MONSEIGNEUR ne s'en ſouciera guères : & votre ſanté n'eſt pas aſſez bonne, & nous eſt trop chere, pour la hazarder pour rien. Je ſuis fort en peine du Roi : au nom de Dieu, qu'il le voïe, le moins qu'il lui ſera poſſible ! M. le duc de Bourgogne en eſt dans une grande inquiétude, & m'a dit qu'il vous en avoit écrit. Je ſuis hors de moi, beaucoup plus encore pour vous, & pour le Roi, que pour MONSEIGNEUR ! car j'ai dans la tête

qu'il s'en tirera heureuſement. Mandez-moi bien tout ce qui ſe paſſe : rien n'eſt plus cruel que l'incertitude. Je ſuis bien fâchée, ma chere tante, de ne vous point voir aujourdhui. Nous verrons enſemble comment je ferai pour voir le Roi : car, à vous dire la vérité, je n'ai pas grande envie d'entrer dans la maiſon. Je fais les mêmes réflexions pour moi que pour vous : & quand j'irai gagner quelque mal, perſonne ne m'en ſaura gré, & tout le monde m'en blâmera : il faut pourtant que je voie le Roi : car je ne ſaurois vivre ſans lui. Verſailles m'eſt inſuportable : vous ne ſauriés vous figurer l'air qu'il a. Il faut dire la vérité : les lieux où le Roi n'eſt point ſont abſolument inanimés. Janette a la rougeole : Me. Dangeau va partir. Que deviendrons-nous, puiſque vous nous manqués ? Ce ne ſera pas la derniere lettre que vous aurés de moi aujourdhui. Ecrivez-moi, je vous prie, que vous avés de l'amitié pour moi : ſi vous me le dites, je ſuis ſûre que cela ſera vrai. Soutenéz-moi un peu : car mes penſées ſont très noires.

LETTRE XIX.

DEVINEZ où je ſerois, ſi j'étois où mon penchant m'appelle. Je ſerois dans la chambre de Me. de Caylus, pour-

vu qu'elle fut assez grande pour contenir une personne de plus. Je suis d'une humeur horrible : car vous ne gouteriés pas le mot de vapeur qui pourroit un peu déguiser ma bisarrerie. Je n'ose pas seulement faire un petit papillon, de peur qu'on ne dise, voïez, elle ne songe qu'à se divertir. La compagnie qui m'environne m'est insuportable : & je ne la souffre que dans l'espérance de contrarier à tout ce que l'on dira. Croïez-vous, ma chere tante, que la reine d'Angleterre puisse réparer par sa présence ce que votre absence me fait souffrir? J'en enrage : que n'est-elle dans son roïaume ? Et que ne roulons-nous tous ensemble sur des sacs pleins d'or ? Aujourdhui je mets notre plus grand bonheur dans ce métal : je ne vois en ce moment que des piastres : je voudrois être au Perou : ah! que je deviens vilaine ! Mandez-moi de tems en tems de jolies choses, afin de faire diversion à toutes les passions qui me dominent.

LETTRE XX.

J'APPRENDS que vous demeurés ici : je me suis fort sottement embarquée à dîner à la Ménagerie. J'ai pris le jour où je n'avois aucun prince pour faire une fois

en ma vie ma volonté. Mais je vois bien qu'il faut y renoncer, & que je ſuis condamnée à faire éternellement celle d'autrui. Un moment a changé la mienne. Car ſans aucune flâterie j'aimerois bien mieux être avec vous : & ſi j'oſois, j'abandonnerois volontiers mon dîné pour vous tenir compagnie : mais j'aurois peur que vous ne fuſſiés auſſi laſſe de ma duché que je le ſuis des principautés. J'eſpére pourtant que vous m'ôtés de ce grand nombre d'importuns & d'ennuïeux qui vous accablent. Je meurs de peur que la mauvaiſe nuit que vous avés eue n'ait été cauſée par la viſite de ce M. de Chamillard : ces miniſtres ſont la migraine même.

LETTRE XXI.

CE n'eſt point ſans peine que je vois partir Me. de Caylus. Jamais la reine d'Angleterre n'eſt venue ſi mal à propos : & pour comble de malheur, il faut l'attendre tout le jour. J'ai penſé envoïer chercher mon carroſſe pour vous aller voir un inſtant : mais on m'a fort repréſenté qu'il ſeroit ridicule que la Reine ne me trouvât point ici : cela eſt vrai : mais il eſt bien ridicule auſſi de s'ennuïer : & l'on

diroit que je ne ſuis princeſſe que pour cela.

Adieu, ma chere tante : il faut ſe détacher de vous pour aujourdhui : ce n'eſt pas ſans peine. Songez que quoique nous ne nous voïons point, nous ne nous en aimons pas moins ; c'eſt toujours une petite conſolation.

Voilà, ma chere tante, une lettre du roi d'Eſpagne : vous verrés qu'il ne vous a pas oubliée, & que ſi les couronnes dérangent bien des têtes, elles ne changent point le cœur des Bourbons : je vous rends les propres paroles de M. le duc de Bourgogne, qui pourroit bien avoir retenu cette phraſe de M. de Cambrai.

LETTRE XXII.

DE MADAME.

23 *octob.* 1701

LA reine douairiere d'Eſpagne eſt cauſe, Madame, qu'il faut que je vous importune d'une aſſez mauvaiſe lecture : je vous prie de faire lire ma lettre au Roi pour voir ſi S. M. aprouve ma reponſe : aïez la bonté, je vous prie, en cas que le Roi y trouve quelque choſe à retrancher ou à augmenter, de me le mander. Je ſerois au deſeſpoir d'ecrire un mot qui put lui déplaire : & ſi l'on m'a repréſentée à lui

ıtrement, c'eſt une injuſtice : & je n'ou-
ierai jamais que c'eſt vous qui l'avés de-
buſé. Il faut auſſi, Madame, que je
ous diſe la joïe que j'ai eue d'une nou-
elle bonté qu'il m'a témoignée. Je l'ai vu
ier & avant hier dans ſon cabinet, après
upé : j'en ſuis ravie, & vous n'en ſerés
ıs étonnée, vous, Madame, qui ſavés
ı'il a au ſuprême degré le talent d'en-
ıanter. Toutes ſes bontés me viennent de
ous, en ce que vous m'avés raprochée de
ui : je vous prie de croire que je n'en re-
ois aucune marque, que ma reconnoiſ-
ınce pour vous n'augmente dans mon
œur, & je vous aſſure que mon amitié
our vous, Madame, va bientôt égaler
eſtime que vous doit ELIZABETH-CHAR-
OTTE.

LETTRE XXIII.

VOus ne vous laſſés point, Madame, de faire du bien : & vous croïés que c'eſt votre vocation. 8 nov. 1706

Vous avés trouvé bon que je vous importune pour les lettres de la malheureuſe eine d'Eſpagne. Comme celle-ci eſt moins che que celle de l'autre fois, j'eſpére u'elle ſera plus de votre gout, auquel je ne conformerai toujours avec plaiſir. Le

Roi trouvera, je crois, les phraſes for
Allemandes : mais il faut bien qu'on y re
connoiſſe la main du traducteur : & vou
devinerés, en tout cas, ſes ſentimens
travers la manière dont je les ai rendus.

La Reine me mande de vous prier inſ
tamment de bruler ſa lettre, & que M. l
duc de Grammont ne puiſſe ſavoir c
qu'elle vous mande du duc de St. Pierre
Après m'être acquittée de ma commiſſion
vous voulés bien que je vous diſe encore
que mes ſentimens pour vous, ſont en dé
pit de gens qui veulent nous brouiller, tel
que vous pouvés deſirer.

P. S. On m'a priée de vous demande
un avis, c'eſt M. le duc de Lorraine qu
ne veut jamais rien faire en ſa vie qui pui
ſe déplaire au Roi, & comme il a néceſſa
rement à faire à Vienne, à cauſe des affa
res de ſon frere l'évêque d'Oſnabruck :
voudroit ſonder par vous, Madame, ſi u
voïage fort court, qu'il feroit à Vienne
fâcheroit le Roi. Si vous croïés que S. M.
y ait quelque répugnance, il aime mieu
tout abandonner que de lui deplaire : ma
ſi la choſe étoit indifférente, il en fero
donner avis au Roi par M. de Torcy. Fa
tes moi, je vous prie, le plaiſir, Mada
me, de me mander ce que je dois répon
dre : & ſoïez perſuadée que vous ne pren
drés jamais de peine pour perſonne, qui e
ait plus de reconnoiſſance que moi.

LETTRE XXIV.

DE M. LE DUC D'ORLEANS.

Briançon, 10 octobre, 1706

[L n'y a point de douleur, Madame, qui ne céde à vos conſolations & aux ontés que vous me témoignés. Après les ſſurances que vous me donnés, que l'a- itié y a autant de part que la compaſſion, aurois tort de n'être pas tranquille. Si otre lettre n'étoit pas remplie de mes ouanges, je paſſerois ma vie à la lire : car lle me fait voir avec un charme infini tou- e la reconnoiſſance que je dois au Roi. Quoique vous vouliés me cacher celle que e vous dois, je la démêle en tout, & par- iculierement lorſque vous me faites ſou- enir de remonter à la cauſe des grands vénemens. Quand je pourrai vous dire, ans hipocriſie, que je ſuis un dévot, j'au- ai une joïe parfaite de vous faire ma con- idente : ceux qui ſont parfaitement dévots ont ſi vrais & ſi généreux, qu'un honnête omme a plus de diſpoſitions qu'un autre à e devenir. Continuez-moi vos bontés, Ma- lame : j'en ſuis touché vivement : il n'y a ien que je ne veuille faire pour me les onſerver.

LETTRE XXV.

DE ME. LA DUCHESSE D'ORLEANS.

1711. J'Ai eu la petite vérole, & je ne la crain point, Madame : & quand je la crain drois ? Etre éloignée du Roi, c'eſt pou moi le plus mauvais air. En quel état tou ceci doit vous mettre ! j'en juge par ce qu je ſouffre. Je vous prie de dire au Roi, qu c'eſt de très bonne-foi que je deſire d'alle à Meudon, & que je lui en demande l permiſſion. Je m'addreſſe toujours à vous Madame, & je m'en trouve trop bien pou changer jamais de conduite.

Pour vous épargner l'importunité d'un lettre, j'avois fait offrir mes pierreries a Roi par Blouin : mais je n'ai point eu d réponſe. J'ai donc recours à vous, Mada me, pour le prier de les accepter. La pen ſée m'en étoit venue dès que je ſus qu'i n'y avoit plus d'eſpérance de paix : elle me viennent toutes du Roi : qu'elles y re tournent ! elles ſeront bien mieux em ploïées à le ſervir qu'à me parer. D'ail leurs j'ai eu ſi peu de vaiſſelle à envoïer & ſi vilaine, qu'il eſt bien juſte que je ré pare ma pauvreté par mes pierreries. J m'en remets à vous pour le tour qu'il fau donner à cette offre. Mais je le trouvera

ès bien, si ma proposition est acceptée, & si je vais à Meudon. Je vous prie d'être bien persuadée de ma reconnoissance, & de la sincère amitié que j'aurai toujours pour vous.

P. S. Vous me rendriés un bien grand service, si vous attachiés Mme. de Marey auprès de moi : vous avés commencé mon bonheur, & cela suffit pour l'achever. Faut-il vous dire encore, que vous avés le cœur si bon, que vous devés être bien aise que je l'aïe aussi ?

LETTRE XXVI.

DE ME. LA PRINCESSE DE CONTI.

Issy, 24 octobre, 1709

Me de St. Sulpice m'a montré, Madame, la lettre que vous lui avés fait l'honneur de lui écrire. Je suis trop sensible à toutes les attentions, que vous voulés bien avoir pour moi, pour lui abandonner le soin de vous en faire mes remercimens, qui ne seront jamais aussi forts, que ma reconnoissance est vive.

L'état où je suis ne me permet pas d'aller cet hiver à Versailles : les couches seules de Mme. la duchesse de Bourgogne auroient pu m'y faire aller ; mais tout doit céder à ce qui peut plaire au Roi. C'est dans mes malheurs le seul desir qui me

reſte, & ce ſera ma ſeule occupation. Dès que le tems marqué pour ma retraite ſera expiré, je compte aller m'établir à Verſailles pour élever mon fils plus près de S. M. En voïant quelquefois ſon maitre, il apprendra à le ſervir & à l'aimer: & je lui inſpirerai ſans effort les ſentimens de ſoumiſſion, de fidélité, de reconnoiſſance qu'il lui doit. J'eſpére, Madame, que vous voudrés bien qu'il ait l'honneur de vous voir quelquefois: votre converſation ſera pour lui la plus excellente des leçons. Vous m'aiderés de vos avis pour une éducation qui me tient ſi fort à cœur: vous ne la regarderés pas au-deſſous de vos ſoins quand vous penſerés à ce que nous ſommes au Roi, & à ce que mon fils peut un jour être à l'état: de ſorte que nous profiterons de votre amitié pour notre maître, & de votre zèle pour le bien public.

LETTRE XXVII.

DE ME. LA PRINCESSE.

Paris, 28 mai, 1710

VOus êtes, Madame, toute ma conſolation dans toutes mes peines. Je ne puis m'empêcher de vous ouvrir mon cœur ſur l'inquiétude où je ſuis de voir mon petit-fils à l'armée, encore plus ſeul qu'il ne l'étoit l'année paſſée. Je ſerois bien fâ

hée d'importuner le Roi : je connois ſes ccupations : je ſai qu'on eſt ſi occupé à auver l'état, qu'on n'a guéres le tems de e penſer à un prince. Mais je ne puis n'empêcher de vous repréſenter les conſéquences d'être abandonné à ſoi-même à 'âge qu'il a. Vous les voïés mieux que noi : le Roi les verroit auſſi d'un coup l'œil ; M. le duc a l'honneur d'être, non eulement prince de ſon ſang, mais ſon petit-fils : les fautes qu'il fera le touche-ont plus que celles d'un autre. Et comment peut-il n'en pas faire, s'il n'a perſonne qui le conduiſe, & qui lui donne des conſeils, encore plus néceſſaires à l'armée qu'à la cour ? Nous n'avons point propoſé un officier général. On diroit dans le monde que nous cherchons plutôt un homme qui nous donne de l'éclat que des avis : & aſſurement rien ne ſeroit plus faux : car ſi nous connoiſſions un ſimple ſoldat, qui fut capable de l'inſtruire, nous le préférerions à un maréchal de France. Il me ſemble, Madame, que l'attention qu'on aura ſur mon petit-fils ne peut détourner du ſervice du Roi, parce que les choſes, que celui qui en ſeroit chargé feroit pour le ſervice, ſerviroient auſſi à l'inſtruction.

Mon petit-fils ſuivroit cet-homme partout, l'écouteroit, le conſulteroit, & ſauroit fort bien ſe faire tuer à ſes côtés. J'eſ-

pére, Madame, que vous voudrés bien m donner en cette occaſion les marques d'ami tié que vous m'avés données en tant d'au tres. J'en ſouhaite fort la continuation. J'a été quelques jours à Chaillot, où je me ſe rois trouvée fort bien, ſi je n'avois dans l tête tout ce que j'y ai. Pardonnez moi me inquiétudes : voilà ce que c'eſt d'êtr grand-mere ! Souvenez vous, je vous prie de l'amitié que M. le Prince avoit pou vous, & de celle que vous avés toujour eue pour ANNE PALATINE DE BAVIERE

P. S. Si vous entendés parler de l'abb de Maulevrier, je vous conjure de ſuſpen dre votre jugement, juſqu'à ce que je vou aïe parlé.

LETTRE XXVIII.

Jeudi, 11 h. du matin.

VOILA enfin, Madame, le procès, qu je craignois tant, commencé. Je tra vaille pourtant le plus qu'il m'eſt poſſibl pour un accommodement : je vous prie d demander à Dieu qu'il béniſſe mon travail afin que je puiſſe empêcher les ſuites d'un affaire qui ruineroit tous mes enfans, & ſeroit très mauvaiſe pour leur ſalut par l déſunion qu'elle mettroit entr'eux. On plai de, à l'heure qu'il eſt : & quoique l'on m'a aſſuré qu'il n'y auroit rien dans les pla doïe

plaïdoïés qui pût donner de l'aigreur, je ne laisse pas d'en avoir une grande peur ; & j'en attends des nouvelles avec impatience & avec crainte. Je ne demeure ici que pour presser ce que je crois qui peut conduire à un accommodement, & pour empêcher ce qui y pourroit nuire. Sans cela, j'irois à Chaillot pour ne point en entendre parler. J'espérois que l'on n'iroit pas aux audiences : le Roi avoit eu la bonté de le défendre : il me semble que l'on s'en souvient. Vous en aviés bien compris les conséquences. Les sollicitations sont commencées. J'en suis affligée : il me semble qu'entre des personnes si proches on n'en devroit point faire : mais je n'ai pu l'empêcher : je voudrois au moins qu'on en demeurât aux présidens à mortier. Il n'est point de la dignité, que des femmes, comme Madame la ducheſſe & mes filles, aillent chez ces petits conseillers du parlement. Il est vrai que MADEMOISELLE l'a fait, & me l'a fait faire dans le procès de la succession de Guise, où elle avoit le même intérêt que moi : mais je m'en suis dispensée dans un autre procès, qui ne regardoit que moi, & qui étoit sur cette même succession que l'on vouloit m'ôter presque entière. M. le Prince ne voulut pas que je le fisse, & Mme. de Guise ne l'a jamais fait : j'en parlai à Versailles à Madame la du-

cheſſe : elle me dît qu'elle ne le feroit pas, ſi ce procès la regardoit ; mais que comme il regardoit ſon fils, elle ne pouvoit ne pas le faire. Je me ſoulage, en vous mandant mes peines.

LETTRE XXIX.

à 10 h. du ſoir.

J'Ai eu des nouvelles du plaidoïé : on m'a dit qu'il n'y avoit rien eu dont on ſe pût plaindre. Mais j'apris en même tems que mes filles avoient déja été chez quelques conſeillers : cela me fait croire qu'il ſeroit fort néceſſaire que le Roi voulut bien dire quelque choſe ſur les audiences. Il ſuffira qu'il diſe *je ne crois pas qu'on ſonge à y aller.*

LETTRE XXX.

Paris, 20 juin, 1712

J'Allois vous écrire, Madame, pour vous prier de repréſenter au Roi l'état où eſt le comte de Charolois, & le beſoin qu'il a de ſes graces, quand ma fille eſt venue me dire qu'elle avoit écrit au Roi & à vous pour le gouvernement de Provence ſi elle pouvoit l'obtenir, elle feroit les deux mariages que je ſouhaite depuis ſi long tems. Elle entreroit très facilemen

dans l'accommodement qu'on propoſe : & ce ſeroit un grand bien pour notre famille. Le Roi ne pourra-t'il pas entrer dans cette conſidération, & faire auſſi quelque choſe pour le comte de Charolois ? Voilà le gouvernement de Provence, & la charge de général des galéres qui vaquent : l'un mettroit la paix dans notre maiſon, & l'autre feroit un grand bien à un petit garçon qui en a grand beſoin, que vous aimés, & que le Roi ne hait pas. Voici une occaſion qui ne ſe trouvera peut-être jamais : mais il ne faut rien faire pour le prince de Conti, qu'en feſant les mariages & l'accommodement tout enſemble.

Le Roi vint hier chez vous, Madame, ſi tôt après que j'y fus entrée, que je ne pus vous parler de l'abbé de Gergy, Vicaire, (*depuis Curé*) de St. Sulpice. Je crois que le Roi feroit un très bon choix en le feſant évêque de Châlons. Il ſeroit très utile à la province de Bourgogne ; c'eſt un homme d'une grande pieté, & d'un bon eſprit. Je ne vous parlerai pas ſouvent, Madame, de pareilles choſes : je crains trop de propoſer des perſonnes pour les évêchés : mais je ſuis ſûre, cette fois-ci, de ne rien faire contre ma conſcience, ni de ne vous demander rien contre la vôtre. M. le curé de S. Sulpice vous aſſurera, Mada-

me, que nous ferons une bonne œuvre en contribuant à le faire évêque.

LETTRE XXXI.

Paris, 12 sept. 1712

LE Roi aïant la bonté, Madame, de vouloir l'accommodement de mes enfans, il seroit bien néceſſaire qu'il eut encore celle de défendre toutes les procédures, juſqu'à ce que l'on eut vû de quelle manière cet accommodement ſe pourra faire. Je vous prie, Madame, de l'en ſuplier. Je ſuis perſuadée que cet ordre-là ne fera de peine à perſonne: & je ne prends la liberté de le demander au Roi que pour qu'il ſoit aſſuré que les uns ni les autres n'y penſeront; la confiance n'eſt point entre eux, je voudrois qu'elle y fut; vous m'aimés: vous aimés la paix: vous l'avés miſe partout; vous la rétablirés parmi nous. Je ne doute pas, Madame, que vous n'aïés été bien-aiſe des bonnes diſpoſitions du Roi pour une ſi bonne œuvre; & je crois que vous avés un peu penſé à moi dans cette affaire. Ce ſeroit un ſi grand bonheur pour moi, que j'aurai peur de tout juſqu'à ce qu'elle ſoit finie. Ma fille m'a demandé ſi elle devoit par reſpect pour le Roi ſe trouver à l'entrée du conſeil. Je lui ai dit que ce n'étoit pas un ſpectacle

bien agréable de voir des parens assemblés pour plaider à se ruiner les uns les autres. Je vous importune bien, Madame. Cependant je ne puis m'empêcher de vous importuner encore : je voudrois vous voir à St. Cyr ; vous pardonnerés à une mere qui n'est pas dans un état bien tranquille. Je ne me corrigerai jamais de la confiance que j'ai en vos bontés.

LETTRE XXXII.

JE ne vous ai point encore écrit, Madame. J'ai respecté votre douleur, autant que je l'ai sentie. Mon amitié pour vous m'a montré toute la grandeur de la perte que nous avons faite. Je n'ai que trop connu, que je ne me trompois pas, en craignant, autant que je fesois, le malheur qui est arrivé? Je crois, Madame, que M. le duc du Maine vous aura dit qu'il ne plaide plus avec M. le duc : j'espére que cette suspension d'armes réunira les cœurs ; je le souhaite passionément. Si je pouvois voir l'union dans ma famille, je croirois n'avoir plus rien à faire en ce monde. Qu'on est heureux ; quand on peut s'en séparer entièrement ; mais il faut votre courage, vos malheurs, & votre vertu. C'est la seule consolation que vous puissiés avoir.

Paris, 28 octobre 1715

Madame, & je la crois grande. Depuis long tems vous étiés lasse du monde, quoiqu'il paroisse, à la manière dont on parle aujourdhui de vous, Madame, que le monde n'étoit point las de vous.

Conservez moi votre amitié ; elle sera toujours & mon plaisir & ma gloire. J'espére, Madame, que vous voudrés bien que je vous aille voir, & que vous ne me regarderés pas, comme étant du monde ; & en effet, je n'en suis guères.

LETTRES

DE M. LE DUC

ET DE Me. LA DUCHESSE

DU MAINE

A Mr. DE MAINTENON.

LETTRE I.

JE ſuis bien aiſe du moïen dont vous vous êtes ſervie pour m'apprendre que ma conduite n'eſt pas bonne ; mais je ſuis bien fâché que l'aïant trouvé telle, vous ne m'en aïés pas averti plutôt. Dès que l'on aime véritablement, comme je crois que vous m'aimés, il n'y a point de meſures à garder. Je m'en vais donc répondre à tous les points de votre lettre. Vous vous ſouvenés bien que, lorſque Me. de Monteſpan revint, je vous priai de ſavoir d'elle quel genre d'étude je ferois : je vous promis dans ce tems que juſqu'à ce que Me. de Monteſpan l'eût choiſi, je continuerois les mathématiques ; je n'y ai manqué au plus que quatre fois. Vous me mandés

d'aller une fois la semaine chez Madame la Dauphine ; j'y vais plus souvent. Toutes les fois que M. le duc de Chartres est ici, je vas le voir une fois tout au moins. Il y a aujourdhui quinze jours que j'allai chez MONSIEUR ; je n'ai manqué que trois jours à aller chez MADEMOISELLE. Je ne vas point chez M. le prince & chez Mme. la princesse, parce que la défense que MADEMOISELLE me fit faire n'a point encore été levée. J'ai tort sur M. & Mme. la princesse de Conti ; il y eut hier trois jours que je perdis contre M. le prince de Conti : je comptois de recevoir mon argent hier, & de le péïer tout aussi-tôt : je ne vous l'avouai point, parce que vous n'aimés pas que je joué, & que j'espérois que vous n'en sauriés rien. Pour ce qui est de la lettre du Pere de la Chaise, il y a plus de trois ans que Madame de Montespan parle & me fait parler pour Monsieur de Malesieux, & me demande de tems en tems les réponses que l'on me fait : & comme c'est toujours des promesses : & jamais d'effet, elle me fait la guerre, me dit que je n'ai point de cœur, que je ne vois pas qu'on se moque de moi, & que je ne m'en soucie pas : elle me dit en même-tems qu'il faudroit parler au Pere fortement. Outré de ces reproches, à ses derniers refus, je lui écrivis une lettre, que

je crois que vous avés vue, à la manière dont vous m'en parlés. J'en tirai une copie pour m'en faire honneur auprès de Mme. de Monteſpan: je la lui montrai: elle me dît qu'elle étoit bien aiſe que j'euſſe ces ſentimens, mais qu'il falloit les cacher. J'envoïai redemander ma lettre: elle étoit donnée: le Pere de la Chaiſe me promit qu'il ne la montreroit, & n'en parleroit à perſonne: & cependant vous l'avés vûe. Ce trait du reverend Pere me ſurprend: car je ſais bien que quoique je ſois un gentilhomme de campagne, qui paſſe ma vie loin du monde, dans les plaiſirs, toujours dans les forêts, avec M. de la Rochette, rien ne ſeroit capable de me faire manquer à ma parole.

Comme il faut toujours finir par dire ſes péchés à ſon confeſſeur, je veux vous avouer à préſent la cauſe de toutes mes dettes paſſées, ſans comparaiſon avec la contrition d'un bon pénitent & la crainte d'une juſte reprimande ou remontrance, que je crains plus que celles de Mme. de Monteſpan, parce qu'elles ſont toujours autoriſées de la raiſon. Dans l'impoſſibilité que j'ai trouvé d'être à Marly ſans jouer, & ne trouvant perſonne qui voulut jouer petit jeu, je perdis cent piſtoles contre M. de Richelieu, & autant contre le comte de Grammont. N'interpretez point

mal, je vous conjure, l'excès de ma crainte, & me donnés plutôt courage, puiſque ce qui la rend ſi grande eſt le chagrin de vous avoir fâché, & je ne puis lui donner un nom qui convienne mieux que celui de crainte filiale.

Je ſerois inconſolable de vous voir rougir pour moi. On eſt prévenu en ma faveur, parce qu'on ſait que vous m'avés élevé. J'ai mille fois éprouvé avec quel plaiſir vous publiés le bien & cachés le mal. Si vous n'aviés point trompé le public en cachant les petites opiniâtretés que j'avois dans mon enfance, je n'aurois pas la réputation que vous m'avés faite. Je n'entreprends point votre éloge; je ſuis trop jeune pour un ſi grand ouvrage. Je dirai ſeulement, pour donner quelque teinture de vous, que vous avés ſu accorder la faveur du plus grand Roi du monde avec l'amitié de tous ſes ſujets.

LETTRE II.

Devant Philiſbourg, 7 octobre, 1688

NOUS arrivâmes hier ici, Madame, fort fatigués. MONSEIGNEUR avoua qu'il n'en pouvoit plus. La laſſitude ne m'ôta point l'apetit: je mangeai des oignons, & je couchai ſur la paille, où l'on dort fort bien dix heures de ſuite. Je ne

puis exprimer mon impatience de voir la place de plus près : car hier M. de Duras m'en fit passer assez long, à la réserve de deux ou trois endroits à la portée du canon, où l'on fit passer MONSEIGNUR, lui dixieme. Ce matin il est monté à cheval à huit heures, & a été se promener à la tête de quelques camps. Il a été voir ensuite l'endroit où l'on a débarqué les canons, qui n'est guères éloigné de Reinhausen. De-là, il a été à un pont, qu'il ordonna hier que l'on jettât du côté de Spire : cela sera d'une grande utilité, parce que par-là le chemin est beaucoup plus court que par l'autre côté. Celui qui bâtit le pont s'apelle M. de Vissac, dont on se loue extrêmement. J'ai oublié de vous dire, que, comme l'endroit où MONSEIGNEUR vouloit aller étoit fort découvert, on a pris la même précaution qu'hier, c'est-à-dire, de faire demeurer, derriere, le gros de sa suite. Je me suis avancé seul avec lui : comme l'ont étoit vu à plein de la place, les ennemis ont braqué de notre côté deux pieces de canon de douze livres de bales chacune. Le boulet de la premiere a donné dans le Rhin, & celui de la seconde a passé par dessus notre tête à toute volée. Quatre péïsans, qui étoient derriere, se sont jettés ventre à terre, & le boulet a été trouvé à cent pas de là. Je fais ce

que je puis pour captiver la bienveillance de ceux que vous me nommâtes avant que de partir, & je les trouve bien disposés en ma faveur. J'aurai l'honneur d'écrire demain au Roi : vous jugés bien, Madame, que ce détail n'est pas pour vous toute seule. Hier au soir il y eut un déserteur de la place qui vint se rendre à nous : il dît que la place n'avoit pas grandes munitions : qu'il y avoit trois jours que M. de Staremberg, le gouverneur, ne s'étoit montré : qu'on disoit qu'il étoit incommodé, & fort haï de sa garnison. Je crois que le siege ne durera guères : ma santé est fort bonne, Dieu merci ; faites moi savoir l'état de la vôtre. Je vous prie aussi de dire au Roi, qu'il ne juge pas de mon stile par la premiere lettre que je lui écrirai. Le quartier du Roi s'apelle Obernozen.

Louis-Auguste DE BOURBON.

Octobre, 1688

LETTRE III.

IL ne se passe rien ici d'assez considérable pour que je le mande au Roi ; la garnison a défilé devant MONSEIGNEUR : il l'a trouvée fort belle, & s'est étonné qu'elle se soit rendue sitôt : l'on a vu 900 femmes ou enfans. M. de Staremberg le gouverneur lui a dit qu'il étoit au desespoir d'avoir perdu une place de cette con-

équence-là pour son maître, mais que ce lui étoit une consolation que ce fut entre es mains d'un aussi grand prince que lui. Nous allons après demain à Manheim, & e crois que nous serons bientôt de retour ; 'ai prié MONSEIGNEUR en s'en retournant le vouloir bien voir mon régiment de ca- valerie qui est à Metz, & il me l'a accordé.

LETTRE IV.

9 nov. 1688

J'Ai appris, Madame, par M. d'Antin toutes les bontés du Roi & les vôtres, ce qui m'a fait un fort grand plaisir ; je puis vous assurer que ma reconnoissance égalera toutes les qualités du dessus de vo- tre lettre, & que j'acheterois bien cher une jambe, pour que les effets pussent sui- vre ma bonne volonté ; il vient d'arriver un accident qui me touche au dernier point ; nous avons perdu le brave Mornay. Mais je trouve M. de Montchevreuil bien heureux dans son malheur d'avoir une per- sonne comme vous auprès du Roi pour prendre soin de ses intérêts. Je vous sup- plie de vouloir bien vous charger d'un com- pliment pour Mme. de Montchevreuil. M. de Nêle est fort mal, je monterai vendredi la garde à la tranchée de la citadelle ; & je vous assure qu'il ne m'arrivera pas de la descendre avant le bataillon comme l'au- tre fois.

LETTRE V.

28 octobre 1688

JE crains bien, Madame, que vous ne me laissiés rouiller, de peur de me fatiguer. Pourquoi commencer un commerce, s'il devoit être sitôt rompu? Je me corrigerai des fautes de stile que vous remarqués dans mes lettres; mais je crois que les longues phrases seront pour moi un long défaut. Je n'ai que faire de cultiver les bonnes graces de MONSEIGNEUR pour vous; il a trop bon esprit pour oublier le mérite; & il est trop dans les mêmes sentimens du Roi, pour ne se pas souvenir du vôtre.

J'ai déjà commencé, Madame, à sentir les fatigues de la guerre; j'ai été trois jours & deux nuits sans changer de chemise; mais ce n'est rien pour les fils les plus délicats des Rois. Il y a une si grande grande quantité de surtouts à ce voïage, que je ne doute pas que cette campagne ne soit appellée la campagne des surtouts. Nos personnes se portent fort bien, mais nos équipages très mal. M. le maréchal en use toujours avec moi à merveille: & je vous dirai ingenûment que j'espére reussir à ce métier-ci. Toutes vos lettres me font un étrange portrait de la cour: & ce qui me

urprend, c'eſt que malgré tous les faux apports que l'on vous fait de moi, & uxquels même il me paroît que avés aſſez le foi, vous eſpérés qu'à mon retour, je nettrai les choſes ſur un autre pié : ſoïez ûre du moins que je rendrai hardiment émoignage à la vérité, & que je ſaurai bien empêcher que les innocens ne ſouffrent pour les coupables. Ce diſcours n'a d'autre fondement qu'une grande intégrité, qui eſt la vertu que je me propoſe. Je vous ſupplie, Madame, de continuer toujours à me mander ce qui vous revient de moi : cela tournera à votre profit, ou au mien. Si les rapports ſont véritables, je profiterai de vos avis : s'ils ſont faux, mes réponſes vous feront connoître vos gens. Je ſuis bien aiſe que Madame la ducheſſe faſſe bien : il faut qu'un de ſes principaux mérites ſoit de ne point m'écrire : car je reçois très rarement de ſes lettres : l'amitié que j'ai pour elle eſt ſi ſolide que je me conſole de n'avoir point de ſes nouvelles, ſi avec cette conduite elle trouve la paix & ſon compte.

LETTRE VI.

25 octobre. NOUS recevons, Madame, tous les jours des reprimandes de ce que nous n'écrivons point, & tous les jours nous écrivons. C'eſt bien la choſe la plus cruelle de ſe tuer à mander ce qui ſe paſſe, & de ſe deſeſpérer enſuite de ce que tout eſt ignoré. Depuis que vous m'avés mandé de donner mes lettres à M. de St. Pouange, je l'ai toujours fait : & j'apprens que vous n'en recevés pas davantage. Dès que j'ai prié Dieu, j'ecris, j'écris dès que je ſuis habillé, j'écris dès que je deſcends la tranchée, j'écris dès que je deſcends de cheval : je ne fais autre choſe : & cette choſe ſi importante, ſi réguliérement faite, eſt perdue. Il faudroit que je fuſſe le plus ſot homme du monde pour ne pas profiter de la permiſſion que le Roi m'a donnée. Auſſi n'ai-je pas cela à me reprocher : car depuis que je ſuis ici, je lui ai écrit ſix lettres. Je ſuis ravi qu'on loue & qu'on faſſe valoir MONSEIGNEUR, puiſqu'il le mérite : mais je voudrois auſſi que l'on parlât de moi qui fais de mon mieux, & qui ne réuſſis pas mal. Vos ſentimens dépendent donc de la négligence d'un miſérable courrier ! Au lieu de m'encourager

. moment où je ſuis en péril, vous vous fligés : & au moment que je n'y ſuis us, vous me grondés : aimez-moi, Ma- ıme, un peu plus à propos. M. de Mont- evreuil eſt auſſi triſte que moi : mais ſi ous ne vous aimions pas auſſi tendrement, s reproches nous toucheroient moins. Je ous demande pardon de la vivacité de ma ttre, ſi elle vous fâche. Mais je n'ai pu e laiſſer attaquer ſans me défendre. Voici onziéme lettre que je vous écris, & je en ai reçu que ſix de vous. Peut-on avec ienſéance finir des reproches par une riere ? Je voudrois que dans l'occaſion ous diſiés à Madame de Monteſpan que ous manquerons bientôt d'argent. J'ai ui dire qu'elle renvoie M. de Malezieux : e qui ne me ſurprend point : car je ſais u'elle a toujours peur qu'on ne la vole, uoique M. de Montchevreuil n'ait point u tout l'air à cela.

Ma ſanté eſt bonne, Dieu-merci : mais lle ne durera guères, ſi vous continués à 'être pas contente de moi : vous m'avés ppris aſſez de maximes pour que je puiſſe ous donner celle-ci, qui eſt d'excuſer vos mis : commencez par moi, puiſque je ſuis elui de tous qui vous eſt & ſera toujours e plus fidèle. Adieu. LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON.

LETTRE VII.

Au camp de Picton 31 mai, 1689

JE n'ai pas manqué de dire à Chambo nas ce que vous m'avés ordonné. L'a de la guerre m'eſt fort bon, j'y dors, mange bien, & ne bois guères : les offi ciers paroiſſent aſſez contens de moi ; mes valets me donnent des louange Quand je partis, j'oubliai de demand au Roi ſi le régiment des gardes Suiſſ ne devoit pas battre aux champs pour mo comme général des Suiſſes, dès qu'il n toit pas dans un lieu. Je vous ſupplie vouloir bien lui en parler, & me mand ſon intention là-deſſus. Les premieres ch ſes tirent à conſéquence ; & perſonne ſait mieux ſi cela ſe doit que M. Stopp Je crois que c'eſt une mauvaiſe plaiſant rie que vous me faites, quand vous m mandés que vous aviés vû l'objet de m paſſion. Je n'ai pas été plus ſavant po cela. Je n'écris point au Roi, parce q je n'ai rien à lui mander. Il faudroit q l'ennemi ſe montrât à nous pour nous r jouir ; car on fait quaſi tous les jours mème choſe, & l'on s'en laſſe. Il y a u grande union entre le maréchal & mo & la manière, dont il en uſe, méri bien que vous lui en faſſiés un remer

ent. Adieu, Madame, je vous assure ue je n'oublierai jamais que le Roi a fait e moi un prince, & vous, un honnête omme.

M. de Richmond est arrivé. Je lui ai onné la main comme le Roi me l'avoit rdonné. Je vous supplie de lui demander omme il veut que j'en use avec le comte e Soissons qui est aussi dans l'armée. Nous allons partir pour aller à Senef.

LETTRE VIII.

à Pitton. ce 7 juin, 1689

JE mande à 240 que vous m'aviés écrit qu'elle méritoit de plus grandes reprimandes que celles que 200 lui avoit faites; e vous répons que 44 songera à lui sur outes choses; il s'est bien douté que quand 7. lui refusa ce qu'il lui avoit demandé, c'étoit par la raison que vous me mandés qui étoit celle aussi qui lui fesoit souhaiter plus ardemment. De plus, Madame, songez, s'il vous plaît, que la conduite de 47 a été fort épurée, qu'il y a long tems qu'il a des régimens, & que 27 n'en a point. L'application au service mérite bien quelque récompense. Vous avés tant d'envie de faire plaisir au maréchal d'Humieres, & à moi, que je me crois obligé de vous dire, que dans une conversation que j'eus

avec lui, il me témoigna, en me deman dant mes bons offices, que la seule chose qu'il souhaitoit présentement, étoit d'êtr duc; & il me dit de fort bonnes raison pour cela. Si le Roi lui accorde cette grac pendant la campagne, le maréchal croi m'en être obligé; mais ce qui me feroi encore plus de plaisir, seroit que le Ro voulut bien me charger de lui promettr cet honneur, ou m'adresser la lettre, pa laquelle il le lui accordera. La raison, qu me fit parler pour M. de Luxembourg, m fit parler pour celui-ci, qui est le meilleu homme du monde, & que j'aime tout-à fait. Croïez, Madame, que je n'oubli rai jamais les sages maximes que vous m'a vés données. On vous importune souven Mais le temple de Delphes étoit toujou plein, à cause de la confiance qu'on avo à l'oracle.

LETTRE IX.

27 *juillet*, 1689

VOus ne devés pas être fâchée, M dame, de me voir plus touché d'u reproche, que de toutes les louanges qu l'on me donne; & il me semble que ce ne peut partir que d'un bon fond. Vo me faites un véritable plaisir de me fai ma provision de complimens; car il y

-dedans une eſpèce de fauſſeté ou de
ıſſeſſe, qui, chez moi, ne coule pas
: ſource. Je vous prie de ne me point
ahir, quand vous reconnoitrés les vôtres
ıot pour mot, d'autant plus qu'en cē
ëis, en devenant ſolide, on perd le ta-
nt de tourner finement les phraſes. Enfin,
on a fait réponſe à ce que je vous avois
:rit ſur le régiment des Gardes Suiſſes :
ıais elle eſt d'une manière qui m'aſſure
ue l'on n'a pas entendu la queſtion : car
on mande que la garde de M. le maré-
hal, c'eſt-à-dire, celle des Suiſſes, ne
oit point prendre les armes pour moi,
: que cela me fait plus d'honneur que ſi
lle les prenoit; que la garde qui eſt devant
: camp du régiment des Gardes Suiſſes,
oit prendre les armes, & appeller pour
ıoi; & à la fin de la lettre, que les
uiſſes doivent ſe conformer ſur les Fran-
ois. Je réponds à cela, que les François
:e la garde de M. le maréchal prennent
es armes, & appellent pour moi, & par
onſéquent les Suiſſes, que la garde des
)uiſſes qui eſt à la tête du camp, pre-
ıant les armes, & appellant pour moi,
ıe fait rien auſſi que les gardes Françoi-
ès ne faſſent; ſi bien donc, Madame,
que les Suiſſes font la même choſe que les
François. Après avoir répondu aux trois
queſtions que l'on me fait, je vous dirai

que tous ces honneurs-là ne me ſont rendus que comme prince du ſang ; qu'outre cette dignité, je ſuis encore plus pour les Suiſſes, puiſque je ſuis leur général, & que les gardes Suiſſes, hors dans les maiſons Roïales, ont toujours battu au champ pour ceux qui poſſédoient cette charge auſſi-bien que les François pour le général de l'infanterie Françoiſe. Ce que je vous dis eſt un fait que le Roi peut demander à tous les vieux officiers. Outre cela, une différence ; c'eſt que les Suiſſes de la garde du Roi prennent les armes, & appellent pour moi, ce que les François ne font point : par conſéquent puiſque les François appellent ici pour moi, les Suiſſes en doivent faire davantage ; ſans compter que la règle eſt, qu'à l'armée on bat aux champ pour ceux pour qui l'on appelle à la garde du Roi. A préſent que j'ai dit mes raiſons, on fera ce que l'on voudra ; car n'eſt qu'un ſimple honneur, qui ne tire point à conſéquence ; on n'ira pas me l'ôter ; car pour les fonctions de la charge je n'en parle pas, puiſqu'on croit que le ſervice du Roi en ira mieux. Demande ſans paſſion, me ſoumettre ſans murmure voilà ma maxime. Il eſt vrai que ma grandeur tient à celle du Roi.

LETTRE X.

LE chirurgien eſt venu ; je crains bien que nous n'aïons pas beſoin de lui. 9 août 1689
e vous parle peu de moi ; il ſeroit triſte
e vous en mander du mal, & ridicule
e vous en mander du bien. Je vois avec
ouleur, que le Roi ne m'a fait depuis
ong tems ſes complimens: j'ai beau m'exa-
niner ; je me trouve ſans faute, comme
M. le Ragois trouvoit mes thêmes.

Nous avons reçu aujourdhui d'aſſez bon-
es nouvelles d'Irlande ; on nous mande
ue M. Roze n'a pas voulu recevoir à
apitulation la ville de Londondery. Je
ous ſupplie de dire au Roi que je ne me
lonne point l'honneur de lui écrire, par-
e que je n'ai point aſſez de matière pour
ne lettre, puiſque je ne ſais autre choſe,
inon que nos ennemis ont été campés ce
natin à Nivelle. Il y a grande apparence
u'ils veulent aller plus loin ; car où ils
ont, il n'y a pas aſſez de fourrages pour
aire ſubſiſter quelques jours leurs armées.
a nôtre, Madame, eſt bien en état
l'entreprendre quelque choſe ; & il me
emble que cela ſeroit bien glorieux au
Roi, & en même tems bien aiſé à nous.
M. le maréchal attend, pour prendre ſon

parti, qu'il puiſſe être ſûr de celui que les ennemis auront pris. Si le Roi le laiſſoit faire, comme on nous mande qu'il l'a dit à Verſailles, je crois que nous ferions parler de nous, ſans beaucoup haſarder : car, ſur les lieux, on voit les tems propres à entreprendre les choſes : & vous ne pouvés voir les momens de ſi loin. M. le maréchal craint avec raiſon qu'après le bruit que le Roi a fait courir, qu'il l'avoit laiſſé maître de ſes actions, l'on n'ait mauvaiſe opinion de lui, de n'avoir encore rien entrepris. Je vous avoue, Madame que je brûle d'impatience de voir ſi je ne démens point le ſang dont je ſors, & ſi je mérite toutes les bontés que le Roi a toujours eues pour moi. Je vous prie de vouloir bien me fournir des fins de lettres, car je n'en ai plus que deux.

Il n'y a donc que les Suiſſes, ſur quoi vous n'aïés point d'eſprit ! Reliſez ma lettre, mais d'un bon ton, & vous n'y trouverés point de chagrin. Je n'ai fait que dire mes raiſons : & je les ai dites, comme ſi je n'en avois pas plus de fortes dans le cœur du Roi & dans le vôtre ! Je ſuis bon diable : & je ne me fâche pas aiſément. J'avoue que je n'entens pas bien les railleries par écrit : mais au lieu de date, mettez au commencement de vos lettres l'état de votre humeur : & je vous entendrai bien.

LETTRE

LETTRE XI.

JE croïois, Madame, voïant les ennemis foibles, que nous pourrions entreprendre quelque choſe en ce péïs-ci ; mais par les dernieres lettres que M. le maréchal a reçues, il me paroît que bien loin de nous faire profiter de notre ſupériorité, on démembre notre armée. J'aurois lieu d'être un peu fâché de voir que l'on ne m'a envoïé de ce côté, que pour me conſerver & m'apprendre à viſiter des camps. Malgré l'amitié que j'ai pour M. le maréchal, je ne puis voir ſans douleur l'oiſiveté où l'on tient ſes troupes. Il m'a donné de bonnes maximes générales, & je commence à ſavoir comme l'on doit ſe comporter dans les armées. Vous êtes de trop bon ſens, pour ne pas voir que quand on eſt deſtiné à une choſe, il y a plaiſir de s'y rendre habile en peu de tems, & qu'on n'y peut parvenir qu'en voïant faire les autres. Pourquoi donc pouvant me faire voir la guerre, & le Roi m'aïant témoigné ſon impatience de m'y voir réuſſir, pourquoi me fait-on perdre une année ? Car celle-ci ne peut être comptée. Puiſque le régiment du Maine eſt ſi bon, que le Roi s'en ſerve ! il n'aura peut-être jamais plus de be-

Au camp des Eſtinnes.

soin de ses bonnes troupes ; & puisqu'ici il ne fait que croupir dans l'oisiveté, que ne l'envoie-t-on en Allemagne, où je pourrai servir le Roi & apprendre mon métier ? Je meurs d'envie de voir si je vaux quelque chose. Il n'y aura qu'à me recommander à Chanlai. Vous m'aimés trop solidement, Madame, pour ne pas approuver ma lettre quand vous y aurés fait réflexion, & pour ne pas persuader le Roi.

LETTRE XII.

Au camp de Horn, 14 sept. 1689

NOus apprimes hier par Bruxelles la prise de Maïence qui nous étonna beaucoup : on en dit même des particularités qui empêchent d'en douter. M. de Cour, Madame, me dit que vous l'aviés chargé de faire une sollicitation à M. le maréchal. Mais M. de Louvois ne vouloit plus entendre parler de cette affaire. Il s'en faut bien que je sois de l'avis de Mme. de Montespan sur ma campagne ; j'ai été fort alarmé quand j'ai vu dans la lettre que vous écriviés à M. de Cour que vous espérés me revoir, à votre retour de Fontainebleau. Quoique je ne fasse pas grand chose ici, j'y fais toujours plus qu'à la cour, où je ne fais que clopiner devant des gens à qui je fais de la peine, au lieu

que j'apprends ici mon métier ; & je n'y vois point Madame la ducheſſe, que vous craignés toujours, qui ne me gâte ; je ne manque pas comme vous voïés de raiſons pour demander à ſervir long tems, ſans parler de l'extrême envie que j'en ai. Tous les officiers diſent ici que le véritable tems d'entreprendre eſt arrivé. Je n'écris qu'un mot au Roi ; il vaut mieux qu'une lettre ſoit courte que languiſſante. S. M. aura bien de la peine à trouver mieux que le Ml. d'Humieres ou M. de Luxembourg. Sans s'être concertés avec le Roi ni avec vous ils m'ont toujours donné les mêmes maximes.

Je commence à être perſuadé que tous les bons offices que l'on m'a rendus ne feront que me nuire ; car les manières de ce péïs-ci, où l'on ne voit que des hommes, ſont bien différentes de celles de la cour, où l'on eſt environné des femmes qui n'ont pas toutes votre ſolidité. Vous trouverés ſeulement que je ſuis plus occupé de ma grandeur, que je ne l'étois, & que je ſerai bien aiſe de faire conclure cet hiver le bon mariage que vous ſavés. Si le Roi veut que je lui écrive plus ſouvent, il eſt fort le maître ; qu'il me faſſe voir plus de choſes.

LETTRE XIII.

Au camp de Deinſſe, 16 juin 1690

JE ne me ſens pas, Madame, de la lettre du Roi & de la vôtre; la joïe m'empêche ſouvent de m'exprimer; c'eſt ce qui me fait craindre de n'en pas aſſez témoigner au Roi. Mais vous me connoiſſés: & ſavés à quel point je ſens tout ce qui me vient de ſa part; dites lui bien tout, Madame, je vous en prie, & peignez moi pénétré de toutes ſes bontés; cherchez les termes les plus forts, & craignez encore avec tout votre eſprit de n'en pas dire aſſez; prenez enſuite pour vous, & donnez là-deſſus carriere à votre imagination: je ne me gâte point; les dernieres graces me touchent autant que les premieres. Je ſuis ravi que le foible que vous avés naturellement pour moi ſe fortifie de l'eſtime; ſi c'eſt pour n'en jamais voir la fin. Si j'ai de l'ambition! j'en creve. Soïez une autre moi-mème; & tandis que je ne demande ici qu'à me ſacrifier pour le ſervice du Roi & de l'état, que je ſois auſſi à Verſailles pour prendre ſoin de mes intérêts. Travaillez pour votre cher enfant, ſi vous le trouvés digne de l'avouer pour tel; & ſouvenez vous qu'en ceci les autres princes ne tirent point à conſéquence, & profitez en.

Je ſuis bien honteux de toutes les louanges qu'on me donne, & de tous les complimens que je reçois. Quelle idée peut-on avoir des François, quand on voit crier au miracle à un homme qui n'a fait ſimplement que ſon devoir! Que de plaiſir j'aurois, Madame, à vous embraſſer, & à voir la joïe peinte ſur le majeſtueux viſage du Roi.

LETTRE XIV.

JE ſuis ravi, Madame; j'ai vû une bataille; c'eſt une marque de mon bonheur. Je m'en porte bien, Dieu merci. Je n'aurois jamais fait, ſi je diſois du bien de tous ceux qui le méritent; je me contenterai ſeulement, Madame, de vous aſſurer, que Vaudeuil mériteroit bien d'être maréchal de camp, & que je m'eſtimerois heureux, ſi le Roi pouvoit être content des ſervices du *pauvre Gambillard*.

Au camp 3 juillet, 1690

LETTRE XV.

SI je n'ai pas fait encore mes dévotions, il y a, je l'oſe dire, Madame, de la faute du pere de la Chaiſe qui n'a point fait de réponſe aux lettres que M. d'Antin

Au camp de Farcine 16 juillet, 1690

lui a écrites de ma part. Je ne ſuis point ſurpris que vous me croïés plongé dans le libertinage, du moment qu'il vous eſt revenu que j'avois paſſé une fête ſans communier ; car à la cour, on ne connoît point les milieux. Si je n'étois pas homme de bien naturellement, je ne ſerois pas aſſez ſot pour le faire paroître. Je tiens dans la regle le plus que je puis ceux que j'ai l'honneur de commander ; je ſecours les miſérables ; j'empêche les querelles ; & je n'ai jamais fait de mal à perſonne, pas même à ceux qui le méritent. J'ajouterai, Madame, que je ne me leve, ni ne me couche, que je ne ſonge que je puis mourir à tous momens ; que le jour du combat, il n'y avoit aucune apparence qu'il dût rien ſe paſſer ; que quand on choqua les ennemis, ce fut avec une tête où il n'y avoit aſſurement point d'aumônier. Le lendemain on croïoit ſi peu donner bataille, que l'on avoit fait faire ſur la Sambre trois ponts, dans le deſſein d'y faire paſſer nos bagages ; & quoique l'on cherchât à l'endoit où je fus toujours des prêtres pour donner l'abſolution, on n'en trouva point. Mes ennemis trouveront toujours à m'attaquer ; ils n'ont rien à dire ſur ma conduite ; ils veulent noircir les replis de mon cœur ; & vous voulés les croire. Je me flatte, Madame, d'être vraîment honnête homme ;

& je ſerois bien fâché que vous me cruſſiés ſans mœurs, en un âge, où, ſi je l'oſe dire, je mérite quelque louange de me conduire comme je fais. Je vous aſſure que je pardonne de tout mon cœur à ceux, qui, pour faire les bons valets ne ſongent qu'à vous dire du mal d'un homme que vous aimés. Je ne conçois pas leur politique; mais il y a des gens capables de toutes ſortes de travers. Je ſuis, Madame, livré au public, & vous pouvés aiſement vous éclaircir, ſi j'avance rien de faux. Je ſuis charmé de votre amitié; & je trouve qu'il n'y manque qu'à recevoir moins bien ceux qui vous diſent du mal de votre mignon; vous y gagneriés bien du repos, & je conſerverois votre amitié. Je donne à M. de Cour la liberté de me dire tout ce qu'il penſe ſur moi; auſſi me connoît-il mieux que moi-même. Je tends à la perfection; & l'on n'y parvient point avec les flâteurs. Continuez, Madame, à me dire mes vérités; je ne me laſſerai pas de les entendre. Mais ſoïez toujours juſte : il eſt étrange que depuis le tems que vous êtes à la cour, vous n'aïés pas encore bien apris à donner le tort aux abſens.

LETTRE XVI.

Devant Mons, 26 mars 1691

IL me ſemble, Madame, que le Roi eſt content de moi : mais je ſerois bien aiſe de le ſavoir par vous. On n'a commencé à tirer le canon qu'aujourdhui : & les aſſiégés paroiſſent juſqu'à préſent les meilleures gens du monde. Le Roi fut attaqué hier légérement de la goute : ce ne ſera rien ; elle commence à diminuer. Il tient mal la parole qu'il vous a donnée : car, outre la fatigue ; il s'expoſe, ſi je l'oſe dire, comme feroit un jeune fou, qui auroit ſa réputation à établir. Je vous prie de lui en mander votre avis : car il ſe fâche, quand nous lui en parlons. Je monterai demain la tranchée : je puis vous répondre que je n'y épargnerai ni ma perſonne ni l'argent, pour faire bien ſervir le Roi. Le prince d'Orange n'a point encore pris ſon parti, & nous n'en avons pas beaucoup d'inquietude : ſouvenez-vous, Madame, que notre amitié eſt à toute épreuve, & que vous me l'avés dit ſouvent vous-mème. Je ſuis fort bien avec Boufflers : & je l'ai aſſuré que vous m'aviés plus d'une fois parlé de lui. Je ne vous écris point de nouvelles. Apparemment celui qui les fait vous en informe, & peut-

être même vous en dit-il quelques-unes d'avance. Cette entrepriſe-ci eſt la plus audacieuſe, qui ſoit encore entrée dans l'eſprit de l'homme. Le Roi nous aſſure, que vous vous faites un grand plaiſir de venir au-devant des guerriers, & que vous êtes là-deſſus comme un enfant. Je compte beaucoup ſur mon zèle, & fort peu ſur ma capacité.

LETTRE XVII.

Au camp de Halle, 1 juin.

MR. le duc de Chartres nous a joints, & m'a fort dit toutes les inſtructions que vous lui aviés données en partant, & la promeſſe que vous aviés voulu tirer de lui, qu'il ſe corrigeroit de certaines petites choſes. Vous devés être contente de lui, & croire qu'il eſt homme de parole : il me fait beaucoup d'amitiés, auxquelles je réponds, comme je dois, reſpectueuſement, ſans affectation. Je crois être obligé de vous mander qu'il ne m'a pas nommé le nom de MADAME. Il a dîné chez moi, & il a ſoupé avec M. de Luxembourg : il nous a donné à manger. Il fut gaillard, quand il vit l'ennemi : enfin il fait à merveille. Je ſuis fort bien auſſi avec M. d'Arci & avec l'abbé du Bois. Je vous l'avouerai, Madame, je ſuis aſſez

content de moi. J'ai bien de la peine à me consoler que la garnison de Halle se soit retirée : car en qualité de maréchal de camp de jour, j'en aurois commandé l'attaque, & je crois qu'avec un peu d'aide j'aurois monté comme un autre. Vous savés sans doute que M. de Luxembourg fait merveilles pour moi, & moi pour lui : & vous ne sauriés vous imaginer combien mon pere est bien avec moi : qu'il est facile aux grands seigneurs de faire plaisir ! Ces mots, *je suis content de vous*, m'ont plus touché, que cette multitude de charges qu'il m'a données. Si Malezieux ne se soucioit pas plus d'argent que moi, vous y gagneriés bien du repos. Dites au Roi combien je l'aime ; je suis au desespoir de n'avoir qu'une vie à sacrifier à son service ; mais je la sacrifierai, comme si j'en avois cent.

LETTRE XVIII.

Au camp de Florennes 27 juillet, 1691.

DEpuis que les ennemis ont repassé la Sambre, nous n'avons pas eu beaucoup de loisir. M. le prince d'Orange nous tient de près ; mais je commence à croire qu'il ne veut que nous importuner, & qu'il craint la décision. Empêchez le Roi, Madame, de tant travailler ; en alterant sa

ſanté, il gâtera plus nos affaires, qu'un peu moins d'application pour elles ne pourroit faire. Je ne ſuis pas ſurpris de la joïe de MONSEIGNEUR; car quoique ſa naiſſance put lui faire eſpérer ce que le Roi a fait pour lui, c'eſt une marque d'eſtime & de confiance, qu'il faudroit être bien peu ſolide pour ne pas ſentir vivement. Tout le monde eſt charmé du choix du Roi; & tous les péïs étrangers ſeront ravis de revoir M. de Pompone dans le miniſtère. Nos affaires ſont trop bien conduites pour aller mal. Conſervez nous le Roi, & s'il ne veut pas ſonger à lui, forcez le à le faire; ce ſont là les cas où il eſt permis de deſobéir. Adieu, Madame.

LETTRE XIX.

JE ſuis ravi, Madame, que vous vous faſſiés autant de plaiſir de me montrer St. Cyr, que je m'en fais de le voir. Les principes de ce grand établiſſement ſont bien ſages, bien ſolides, bien avantageux pour l'état & pour la nobleſſe; je vous reconnois dans le projet; & je ſuis certain de vous retrouver dans l'exécution. Vous aurés choiſi les moïens les plus ſûrs & les plus ſimples pour arriver au mieux. Je compte d'y apprendre quelque choſe pour l'éduca- *Lundi,*

tion de la jeuneſſe ; & je me ſens tout glorieux de ſonger que vous devés m'initier dans vos miſtères ; j'appréhende ſeulement d'én avoir l'eſprit tellement rempli, qu'il ne me reſte plus guères de liberté pour traiter les graves propos, par leſquels vous me faites enviſager que ſe terminera la fête. Je ne ceſſerai de vous aſſurer de ma reconnoiſſance ; vous avés fait tant d'ingrats, Madame, que ce ſentiment doit vous paroître nouveau.

LETTRE XX.

Verſailles, 12 mars, 1710

ON ne meurt point de joïe : Madame, puiſque je n'en ſuis pas mort, quand le Roi m'a fait l'honneur de me dire ce matin, qu'il étoit déterminé à toutes les graces que je lui avois demandées. Sans la reine d'Angleterre, j'aurois été partager mon raviſſement avec vous : l'epanchement de nos cœurs eut été bien unanime. L'avis que vous me donnés ſur mes enfans, Madame, eſt rempli de bonté & de ſageſſe. Vous croïés bien auſſi que ne ſongeant pas à me déſaiſir du gouvernement de Languedoc, je les retiens toujours par l'incertitude de l'écoulement de cette grace, à laquelle naturellement, entre

eux, ſous le bon plaiſir du Roi, dans la ſuite des tems, ma prédilection donnera le branle. Permettez moi de chercher demain un moment pour vous embraſſer.

LETTRE XXI.

Verſailles, 13 avril 1710

LE marquis de Laſſay, Madame, eſt allé à Paris pour ne plus importuner le Roi par la trop fréquente vue de ſon triſte & inquiet viſage. C'étoit très naturellement que je jouois le ſurpris; le jour de la revue paſſé, je ne ſavois plus à quoi m'attendre. Il eſt vrai que la manière d'annoncer une auſſi grande grace eut été bien galante, bien brillante, & m'eut épargné bien des lettres de complimens de tous nos Meſſieurs; mais peut-être auſſi qu'il m'en eut couté la vie; car j'aurois voulu me précipiter de mon cheval pour faire mon remerciment, & pour témoigner plus vivement devant tout le monde mon extrême reconnoiſſance & la parfaite notion que j'ai du prix infini d'un ſemblable bienfait. Il vaut donc mieux pour moi que mes premiers mouvemens ſoient plus en particulier. J'aurai encore un double plaiſir à les répandre & à les réïterer à chacun des gens à qui j'en apprendrai la nouvelle; ſi elle arrive cette ſemaine, ce carême aura été déli-

cieux pour moi. Je mentirois, si je vous disois que je l'attends sans impatience. Mais je vous assure que c'est sans inquiétude, & que je suis pénétré de la tendre & active sollicitude, dont vous me donnés encore de si touchantes preuves. J'ai laissé absolument le choix d'une dame d'honneur à Mme. la Princesse ; je n'aurois pas tant consulté son opinion pour le choix d'un *Cavalcadour*.

LETTRE XXII.

Versailles, 11 avril, 1711

VOILA donc la petite vérole déclarée, Madame! Elle ne nous a pas surpris. Mais permettez-moi de vous redire encore un mot sur l'extrême inquietude que j'ai pour la personne du Roi. Ne voïons point trop noir; songez seulement, je vous en conjure, que dans un air de venin, la petite vérole n'est pas le seul mal que l'on puisse prendre. Eh! où en serions-nous si mon Pere.... je n'ai pas la force d'achever. Au nom de Dieu, Madame, que le peu de succès que vous attendés de vos représentations ne vous empêche point de les faire bien vivement, & de vous joindre pour cela avec M. Fagon. J'ai eu le cœur vraîment touché ce matin des dispositions de tendresse que j'ai vues à M. le duc de

ourgogne. Il m'a montré la lettre qu'il rit au Roi, & m'a dit qu'il vous en écri- oit une encore plus forte. Le Roi ne doit oint ſe regarder comme un ſimple parti- ulier. Qu'il s'expoſe pour ſauver ſon état, un danger indiſpenſable, nous tremble- ons, mais nous ne l'en détournerons pas. i, il s'expoſe ſans néceſſité & ſans fruit; ſalut de ſon état lui demande de ne ſe oint expoſer. Il peut en ſe menageant atis faire à ſon inquietude, & avoir à tou- es les heures de nouvelles de MONSEI- NEUR. Qu'il ſe diſe à lui-même ce qu'il ous a dit alors; qu'il ſonge à la conjonc- ure où nous ſommes; tout réſide en lui; e péril de MONSEIGNEUR le doit preſſer e ménager le ſien. Enfin, Madame, 'aïez rien à vous reprocher pour ſa pré- ieuſe conſervation. Vous ne ſauriés vous maginer en quelle agitation je ſuis, & ce ui ſe paſſe en moi ſéparé du Roi. Il eſt, n vérité, bien incommode de tant aimer!

LETTRE XXIII.

DE ME. LA DUCHESSE DU MAINE.

HA! Madame! quel coup! & quel coup pour le Roi! ne me ſera-t-il point permis d'aller à Marly pour mêler

Verſailles, 15 avril 1711

ma douleur avec la ſienne, & pour ſatisfaire à l'inquiétude que j'ai ſur ſa ſanté. J'attends ici vos ordres avec impatience & je vous ſupplie, Madame, ſi l'on ne me permet point de me préſenter, d'aſſurer que je reſſens & que je penſe tout ce que je dois.

LETTRE XXIV.

DE ME. LA DUCHESSE DU MAINE.

juin 1711

PERMETTEZ moi, s'il vous plait, Madame, de n'emploïer mes premieres paroles qu'à excuſer le deſordre de mon eſprit. Je ne ſais ſi je ſuis véritablement en vie. M. le duc du Maine m'apprit hier en arrivant l'effroïable état où il a été. Quoique ce ſoit lui-même qui m'en a fait le récit, je n'oſe qu'à peine me flatter que ce ſoit lui qui me parle; & je ſens bien que je perdrai le peu de raiſon que j'ai; ſi Dieu qui par ſa miſéricorde ſur moi & ſur mes enfans vient de reſſuſciter mon mari, ne me fait la grace de remettre bientot mon ame dans une aſſiette plus tranquille. Je ſais, Madame, toutes les marques de tendreſſe que vous venés de lui donner dans cette malheureuſe occaſion. Si la foibleſſe où je ſuis me permettoit de me traîner juſqu'à votre appartement, j'irois vous embraſſer

ille fois pour vous en témoigner ma reonnoiſſance. Agréez, Madame, que cette ettre, toute mal faite qu'elle eſt, m'acuitte de ce devoir envers vous. Soïez, 'il vous plait, bien perſuadée que je vous egarderai toute ma vie avec des yeux de lle, & qu'il n'eſt pas poſſible d'avoir pour erſonne ni plus d'eſtime, ni plus de tenreſſe, ni plus de reconnoiſſance, ni plus le reſpect.

DE M. LE DUC DU MAINE.

Je vous recommande Guiry pour la lieuenance générale du péïs d'Aunis. Si vous aviés, Madame, combien on redouble l'ardeur de rendre ſervice aux gens de méite, quand on s'eſt vu près d'habiter une erre où l'on n'eſt bien eſcorté que par de onnes œuvres!

LETTRE XXV.

DE M. LE DUC DU MAINE.

Verſailles, 6 janvier, 1712

LE billet dont vous m'avés honoré, Madame, eſt bien court; mais il dit ant de choſes, & il eſt ſi flatteur, que je ne puis m'empêcher de vous en témoigner na reconnoiſſanee. Je l'envoïe à M. le remier préſident, pour qu'il ſache d'original ce que vous me mandés de lui. Je puis

ſans aucun riſque vous offrir tout mon crédit auprès de ce magiſtrat. Il joint à beaucoup de bonnes qualités une ſoupleſſe & une docilité d'eſprit, qui, à ce que j'eſpére, mettra le Roi tout à fait à l'aiſe. Je ſuis en état auſſi de répondre du reſpect & de la profonde eſtime qu'il a pour vous. Il vous en auroit aſſuré, Madame, s'il avoit eu l'honneur de vous voir; & il y auroit ajouté des actions de graces, que vous n'auriés peut-être pas voulu recevoir, & que je n'ai oſé vous faire, mais qu'il eſt cependant bien difficile de ſe perſuader que vous ne méritiés pas.

LETTRE XXVI.

DE ME. LA DUCHESSE DU MAINE.

à Sceaux, 11 février 1712

VOUS aimés M. le duc du Maine Madame; vous avés pour lui des entrailles de mere; & vous pardonnerés plus aiſement qu'une autre aux inquietudes d'une femme qui tremble pour lui. Je ſai qu'il y a de l'indiſcrétion à s'adreſſer à vous au milieu de la vive douleur qui vous occupe. Mais vos bontés que nous avons tant de fois éprouvées me font tout hazarder dans la cruelle ſituation où je me trouve. Je ne puis voir, ſans frémir, M. le duc du Maine reſpirer un air dont tant de funeſtes

vantures nous marquent la corruption. Il 'a point eu de ces ſortes de maladies ; & en eſt plus ſuſceptible qu'un autre par la élicateſſe de ſa complexion & par les im-reſſions que lui a fait ſon terrible accident. vec tout cela, je ſais, Madame, qu'il erdroit mille vies plutôt que de ſonger n moment à s'éloigner du Roi; & quoi-u'il ne lui ſoit pas poſſible, en reſtant à 'erſailles, de ne pas commercer tous les ours avec des gens qui ſont dans l'air, il aſſera certainement par deſſus toutes onſidérations, ſi votre tendreſſe véritablement maternelle ne fait violence à ſes entimens. Que ſes trois enfans, que ſa emme vous aïent encore, Madame, cette mportante obligation ; délivrez nous tous ar vos bontés d'une ſi cruelle inquietude & d'un péril qui peut-être ne nous laiſſeoit pas jouir long tems de toutes les gra-es que vous nous avés procurées. Je me latte, Madame, que vous m'accorderés ncore celle-ci, que je vous demande les armes aux yeux, & dont je garderai le ouvenir juſqu'au dernier moment de ma ie.

LETTRE XXVII.

DE ME. LA DUCHESSE DU MAINE.

14 *février* 1712

QUEL malheur, Madame ! quelle affliction pour le Roi ! quelle perte pour la France ! quel écraſement pour vous ! Je ſens tout trop vivement ; mon cœur eſt déchiré ; mais votre état, en particulier, donne un cruel redoublement à ma douleur ; & je ſuis percée de tous les traits qui vous frapent. Une mort inopinée vous arrache la plus aimable des princeſſes, l'ouvrage de vos mains, les délices de la France, dans le tems que tout le roïaume alloit recueillir le fruit de vos ſoins, & que vous commenciés vous-même à reſſentir le ſuccès d'une éducation qui vous avoit couté tant de veilles. Voilà, Madame, une terrible prédication pour les princes. Dieu me faſſe la grace de la mettre à profit ! Pendant que je lui demanderai pour vous les conſolations qui vous ſont néceſſaires, (& avec un cœur ſi ſenſible, qui en eut jamais un plus grand beſoin ?) obtenez pour moi de ſa miſéricorde, que cet exemple effroïable du néant des grandeurs humaines me faſſe penſer ſérieuſement à celle qui ne doit jamais périr.

LETTRE XXVIII.

DE M. LE DUC DU MAINE.

Verſailles, 6 mars, 1711

L'HISTOIRE de Crecy, qui vous eſt revenue, Madame, eſt véritable; c'eſt hez l'abbé de Mornay, qu'on vit cet abbé lunettes qui nous eſt inconnu. Je n'aime oint tous ces raiſoneurs ſur l'avenir; & elui-ci ne s'expliqua point de la manière ont lui étoient venues ſes notions. Il eſt ulement certain qu'il fit ſes malheureux ronoſtics pendant le premier Marly de ette année, & qu'il déſigna pour le tems e criſe les environs du 14 ou 15 février. l ne ſeroit peut-être pas mauvais de queſioner cet abbé, qui va quelquefois, dit-n, chez M. de Torcy. Je ſuis accablé, Madame, de ce que j'apprends à ce moent de nos enfans roïaux.

LETTRE XXIX.

Verſailles, 9 mars, 1712

JUSQUES à quand, Madame, plaira-t'il à Dieu de nous frapper? Hélas! que eux qui ſont morts dans le Seigneur ſont eureux, tant par ce qu'ils ont trouvé, ue par ce qu'ils ont quitté! Auſſi n'eſt-ce as ſur eux qu'il faut pleurer: c'eſt ſur ous, qui reſtons. Qu'allons-nous voir? &

qu'eſt-ce que tout ceci nous annonce? S
nous perdions encore M. le duc d'Anjou
que de nouveaux obſtacles à la paix ? (
ſi tout roule ſur la vie d'un enfant de deu
ans, dont même la complexion eſt affe
foible, que nous reſte-t-il à enviſager pou
l'avenir ? & que ne pourront pas dire pou
le préſent les perturbateurs du repos publ
dans les péïs étrangers ? En ſortant d
craintes, à l'aſpect d'une minorité, l'(
retombe dans celles d'un mal actuel, do
la fin ne peut ſe prévoir. Toutes ces idé
ſont bien accablantes: elles augmentent (
moment en moment le prix de la conſerv
tion du Roi. Rien n'eſt plus flâteur, M
dame, que l'attention que vous avés po
mes enfans, au milieu de nos calamité
C'eſt eux, en effet, qui, ſuivant le cou
de la nature, ſont à plaindre, & non p
moi, qui puis eſpérer, avec quelque vr
ſemblance, que le Roi me ſurvivra. Cepe
dant l'inſtinct qui nous porte à conſerv
notre ſang, ſuivant l'ordre de la provide
ce, me les a fait envoïer à Sceaux.
comptois que Mme. la ducheſſe du Mai
les ſuivroit de près; mais ſon inquietu
ſur le ſort des deux petits princes l'a e
porté juſqu'à préſent ſur ſes fréïeurs p
ſonnelles. Adieu, Madame; je ne p
encore dans ces premiers inſtans me reſo
dre à vous voir. Où en ſerions-nous,
nous ne croïons pas en Dieu ?

LETTRE XXX.

EN partant pour Anet, Madame, je reçois une lettre de Mme. la princesse de Conti, qui se ravise de son indiscrétion, & qui me mande de dire au Roi qu'elle seroit très contente de n'avoir que le gouvernement. Comme peut-être le tems presse, & que je n'aurai l'honneur de voir le Roi que ce soir, je crois m'acquitter de ma commission en vous l'adressant. Vous voïés en cette conjoncture l'opinion qu'on a de ma probité, & qu'on ne doute pas que pour faire plaisir aux autres, je n'oublie que le comte d'Eu est & sera dans le besoin, quoique je fusse fort aise qu'il fût sur le petit mémorial de Sa Majesté & que s'il avoit le gouvernement de Provence, ce fût comme si M. le Vendôme vivoit encore. J'ai été gratifié en prespective depuis trop peu de tems pour revenir si-tôt à la charge, malgré le courage que devroit donner la demande de M. de la Rocheguyon. En effet, s'il s'agissoit de distribution de pensions, j'ai beau être l'homme du monde le plus serviable, & le moins âpre à la demande, je représenterois bien vivement à notre véritable pere, & à vous, Madame, qui nous

ce mardi, 1712

tenés lieu de mere, que le comte d'Eu n
pouvant enviſager ſur mon bien que dix o
douze mille livres de rente, il n'a, pou
toute reſſource, que la charge de gran
maître d'artillerie, qu'il aura achetée p
la mort d'un pere qui compte de ne la p
laiſſer ſi-tôt.

Voilà, Madame, ce que j'allois vo
dire hier, quand Me. la ducheſſe d'O
léans entra, & ce qui mérite, je crois
quelque attention, mais qui pourtant
demande nulle réponſe. Jé me flâte q
vous aurés approuvé la manière dont j
eu l'honneur de parler à S. M. en fave
de M. de Charolois : les princes du ſan
quoiqu'ils faſſent, auront toujours en m
un ami.

LETTRE XXXI.

23 *juin*, 1712

DEPUIS que je ſuis ſorti de chez vou
Madame, aïant réfléchi ſur le ch
grin dans lequel vous m'avés dit qu'ét
le Roi ſur la diſtribution de ce que
mort de M. de Vendôme fait vaquer, j
craint d'y avoir contribué par le dern
article de la lettre que je vous écri
avant-hier. Je vous proteſte donc, Mad
me, que je ſerois au déſeſpoir qu'il
produit cet effet. La même bonté
dor

donne la liberté de parler naïvement de ſes intérêts les plus intîmes au Roi & à vous, comme aux CHEFS DE LA FAMILLE, requiert auſſi que S. M. ne ſe tienne ni importunée des demandes, ni embarraſſée des refus, ni inquiéte des mécontentemens : tout ce que je penſe & pourrai penſer de ma vie, pour moi ou pour les miens, eſt uniquement rélatif à lui. Compatiſſez, je vous en conjure, à la délicateſſe de mon cœur, qui fait aller le bon plaiſir de S. M. & ſa bonne humeur bien avant, le parfait établiſſement du comte d'Eu, & même avant ma vie.

LETTRE XXXII.

Verſailles 10 octobre, 1712

NON, vraîment, Madame, je n'avois pas oui dire que vous vouliés vous rendre encore plus inviſible que vous n'étiés : l'air de Rambouillet eſt un fort mauvais air, s'il vous a inſpiré cette mélancolique idée : & nous ſommes moins que jamais dans un tems à vous faire éviter les converſations de certaines gens. A qui parleroit-on du Roi & de l'état ? Si-non à vous, qui aimés ſi chérement l'un & l'autre. Je franchirai demain cette barriere, que vous m'avés ſouvent reproché de trop reſpecter. Il me faudra une grande audience

pour vous rendre compte des projets que je fais, en conſéquence des volontés du Roi, pour notre accommodement de famille, des peines que j'ai à me donner pour cela, des meſures que j'ai à garder, & des inconvéniens que je dois éviter dans des diſcuſſions qui ne ſe comprennent pas d'abord, & que S. M. ignorera toujours, quand il n'en entendra parler qu'à M. de Pontchartrain, qui trouve en lui-même peu de contrainte à dire tout ce qui lui plaît. Je rendrai ma converſation un peu hiſtorique ſur une matière que vous trouverés encore bien ſéche, mais dans laquelle, pour ma conſolation de l'événement douteux du fruit de mes travaux, j'ai beſoin d'un témoin tel que vous. Le repos de la bonne conſcience ne tranquiliſe pas tant avec les hommes qu'avec Dieu, qui lit dans les cœurs. Au reſte Madame, je combattrai le plus que je pourrai, (pardonnez-moi cette expreſſion) les vifs mouvemens de ma tendreſſe

LETTRE XXXIII.

1 *janvier*, 1713. IL auroit été trop commun, Madame, d'aller ce matin à votre porte, pour vous faire, ſur la nouvelle année, un compliment d'une ſincérité peu commune

Voïez tout ce que je vous dois, depuis le moment où je ſuis né, juſqu'au moment où je reſpire : rappellez les connoiſſances que vous avés du cœur que vous avés formé : & puis, dites-vous à vous-même tout ce que je voudrois vous dire, qui eſt fort au-deſſous de tout ce que je ſens. J'ai quelque choſe d'important à vous communiquer : mais, s'il vous plait, n'aïez point mal à la tête. Plus je réflechis ſur les différentes marques que vous me donnés de la plus délicate, ſcrupuleuſe, ſincère, & profonde amitié, plus je vois combien j'ai de raiſons de vous adorer.

LETTRE XXXIV.

DEPUIS que je vois, Madame, que M. le premier préſident eſt une des cauſes ſecondes dont Dieu s'eſt ſervi pour déterminer le Roi, j'ai bien plus de reſpect que je n'avois pour ſon ſentiment. Auſſi, Madame, je crois ne pouvoir me diſpenſer de vous envoïer la réponſe, que je viens de recevoir de lui à la lettre, par laquelle je lui marquois ce que le Roi avoit dit hier à M. le chancelier ſur le projet des patentes. Ces dernieres réflexions ſont très importantes : la choſe eſt aſſez grave pour n'y rien manquer, pendant qu'on y *mercredi* 1714

eſt: & les affaires malheureuſes du clergé nous font connoître que les formes demandent autant d'attention que le fonds. Le Roi s'attend au bruit que ceci fera : & il ſera certainement moindre & moins fécond en pauvrétés, quand on procédera ſuivant les formalités. Le Roi ne doit pas être en peine de la réponſe des princes : ils ſeront charmés de s'en faire mérite, qu'il ſera bon de leur laiſſer. Dès qu'on aura leur conſentement, il n'y a pas de difficulté à l'énoncer, ſur tout celui de M. le duc d'Orléans, qui pour des incertitudes de cérémonial, pourroit bien ne pas aller au parlement. Pardon, Madame, & mille fois pardon! Je n'ai point de ſole inquiétude : je ne vous demande pas même de réponſe : mais il faut, s'il ſe peut, ſe mettre en ſûreté dans le port.

Je vous envoie un mémoire dont je ſuis convaincu que vous n'aurés aucun uſage à faire : car je ne crois pas poſſible que le Roi héſite à répondre, *oui*, même avant que de l'avoir vû. M. le premier préſident, qui ſe connoît en ſtile d'édits, m'a dit qu'il n'avoit fait la propoſition que nous priſſions le titre de princes du ſang, que parce que cela étoit naturel, néceſſaire, & inconteſtable : il ne vous en reſtera aucun doute, lorſque vous aurés emploïé

une minute à la lecture de ce mémoire, qui vous parut si beau, avant que d'avoir sa dernière main.

LETTRE XXXV.

DE ME. LA DUCHESSE DU MAINE.

SI je m'abandonnois à toute ma joie, je partirois, Madame, dans le moment, pour aller embrasser les genoux du Roi, & vous embrasser vous-même. Je connois dans toute son étendue la grace prodigieuse que ce grand prince daigne répandre sur ma famille. Je n'ignore pas, Madame, combien votre tendresse pour M. le duc du Maine, & pour mes enfans y a contribué. Aussi apprendront-ils bientôt de ma bouche à partager entre vous & moi toute la tendresse, toute la reconnoissance, & tout le respect qu'on doit à sa propre mere. Je vous en porte parole pour eux, & je sai qu'ils la tiendront. Ils n'auront, pour remplir tous leurs devoirs à votre égard, qu'à se conformer à ma conduite & à étudier mes sentimens. Achevez, Madame, achevez votre ouvrage. Exprimez, comme vous savez faire, à ce Roi aussi bon que grand, à quel point je suis pénétrée de ses bontés. Et puisque M. le duc du Maine juge à propos que je *29 juillet, 1714*

modére mon empreſſement pour ne point donner d'embarras à Marly, dites lui, s'il vous plait, tout ce que la plus vive & la plus reſpectueuſe reconnoiſſance peut mettre dans la bouche d'une mere tendre, ſenſible, & comblée. Vous parlerés bien mieux que moi, Madame: & d'ailleurs vous parlerés en votre nom & au mien: puiſqu'en effet ma famille eſt la vôtre, & doit partager entre vous & moi les obligations que les enfans doivent remplir à l'égard de leurs parens: & deſormais je pourrai les produire hardiment ſans être embarraſſée. Ah! Madame, que le Roi peut faire de grands miracles! Que votre interceſſion eſt puiſſante auprès de lui! & que vous êtes une bonne amie! Mais pourquoi me défendre un remerciment en forme? Pourquoi vouloir que j'aie ſecrétement le cœur rempli de ſentimens qu'il m'eſt impoſſible de taire?

LETTRE XXXVI.

DE M. LE DUC DU MAINE.

Verſailles, 22 août 1714.

LE Roi m'a ordonné, Madame, de lui donner aujourdhui par vous quelques notions des idées de Me. la princeſſe ſur le rang de ſes petites-filles. Vous aurés, s'il vous plait, la bonté de lui dire

que je l'ai fait preſſentir par M. le marquis de Laſſay, & que je m'étois ſi peu trompé dans mes conjectures, que Me. la princeſſe, au moins juſqu'à préſent, perſiſte à vouloir faire expliquer S. M. Je n'oſerois dire combien cela eſt de tout point extraordinaire : le Roi le ſait mieux que moi, & le témoignera. Je ne doute pas même que cette biſarre chicane ne faſſe, qu'il ne reconnoiſſe de plus en plus combien ce qu'il a bien voulu déclarer en notre faveur étoit néceſſaire, & qu'il ne ſe félicite doublement de ce qu'il a fait. Il y a eu, à ce qu'il m'eſt revenu, un peu de vivacité entre Madame la princeſſe & Madame la ducheſſe du Maine, ſans que pourtant cette derniere ſoit ſortie des bornes du reſpect : elle n'a appuïé que ſur ce qui la regarde perſonnellement : cependant la mauvaiſe humeur pourra en faire un ſujet de plaintes. Vous jugés bien, Madame, que cette lettre que je n'oſe faire plus longue eſt autant pour le Roi que vous.

P. S. C'eſt ainſi qu'on deſire l'union !

LETTRE XXXVII.

Versailles, 13 août, 1714.

JE m'eſtime trop heureux, Madame, d'avoir fait de moi-même ce que vous m'auriés conſeillé : je vous aſſure qu'outre le plaiſir de faire effectivement un bien, j'ai été ravi de ſauver ou d'adoucir au Roi une petite peine. Mais je ne ſaurois l'exempter tout-à-fait de dire que nous n'en avons pas impoſé dans l'explication de ſes volontés. Vous ſerés peut-être aſſez étonnée de ſavoir, Madame, que je n'ai encore reçu que de bouche des complimens de M. le maréchal de Villeroi : cela répond aſſez à la manière dont il reçut l'année paſſée le mot, viſant à ceci, que vous futes ſi fâchée, que S. M. lui eut lâché : mais il ne faut pas y prendre garde, quoique de pareilles choſes ne laiſſent pas d'inſtruire. On marche avec une grande ſécurité, Madame, quand on eſt ſoûtenu par vos avis. Madame la princeſſe de Conti voudroit fort avoir en main contre ſon fils une lettre de cachet, dont elle put faire uſage quand elle le jugeroit à propos, ou bien une lettre du Roi portant ordre au prince d'obéir à ſa mere. C'eſt pour s'accréditer dans ſa famille, où elle eſt preſque comptée pour rien.

LETTRE XXXVIII.

DEPUIS le billet que j'eus l'honneur de vous écrire hier, Madame, & auquel je crois que vous trouvâtes quelques obscurités, parce que vous ignoriés ce qui avoit précédé, M. le marquis de Lassai, à ce qu'il m'a dit, a tant remontré à Madame la princesse que la représentation qu'elle projettoit n'étoit point convenable, qu'enfin on l'assura (comme en effet il fut exécuté le soir) que Mlle. de Charolois iroit chez le Roi, & n'entreroit qu'après Madame la duchesse du Maine : que si l'on parloit au Roi, ce ne seroit point d'une façon embarrassante : que le propos seroit seulement tourné sur les inquiétudes qu'on auroit par rapport aux filles de M. le duc d'Orléans, à qui l'on suppose toujours des idées de distinction. Ainsi la scene ne sera point importune au Roi : & sans se peiner le moins du monde, il pourra dire, qu'il ne sauroit y avoir le moindre doute sur la préséance de Madame la duchesse du Maine : ce discours même, Madame, sera d'autant meilleur, que Madame la duchesse a dit à mon frere, cité comme témoin de la manière dont S. M. pensoit : *Une chose ne vaut guére, si*

Versailles, 14 août 1714

elle ne vaut la peine d'être répétée. Voilà le détail, duquel le Roi me marqua hier avoir curiosité, par un mot qu'il me dît en passant. Madame la duchesse du Maine est charmée de vous, & ressent bien vivement toutes vos amitiés. Que vous savés vous faire aimer !

LETTRE XXXIX.

DE ME. LA DUCHESSE DU MAINE.

2 sept. 1715

VOus avés, Madame, aussi bien que M. le duc du Maine, & moi, une cruelle distinction dans la perte affreuse que vient de faire la France. Nous ne pouvous attendre de consolation que de la part de Dieu qui nous a frappés. Si je croïois, Madame, que vous approuvassiés que j'allasse mêler mes larmes avec les vôtres, je prendrois cette occasion pour vous renouveller les assurances de la vive reconnoissance, que nous vous devons aussi bien que nos enfans pour toutes les graces que vous leur avés tant de fois attirées. A toutes celles-là, Madame, je vous conjure instamment d'en ajouter encore une : c'est de prier dans votre sainte solitude pour vos amis exposés aux orages du monde, & d'être, s'il vous plait, bien persuadée qu'on

ne peut honorer une mere plus que vous honorera, toute le reſte de ſa vie, *Louiſe Benedicte de* BOURBON.

LETTRE XL.

DE M. LE DUC DU MAINE.

Verſailles, 8 ſeptemb. 1715

LE premier billet, Madame, que j'ai reçu ce matin de Mlle. d'Aumale a ſupprimé mon voïage à St. Cyr : car pour achever de me tuer, il ne me reſteroit plus qu'à vous cauſer le moindre ſurcroît de mal. A la vérité, j'étois reſolu de ne vous rien dire dans ma viſite. Mais je me flattois, après avoir pleuré huit jours de ſoutenir devant vous une mine auſſi ferme, que vous me l'avés vue dans la plus touchante & la plus cruelle conjoncture de ma vie. Dans le ſecond billet, vous joignés des circonſtances à votre permiſſion qui la rejettent bien loin. Nous ſommes tombés des nues, Madame, dans un monde nouveau, ou pour mieux dire, dans un cahos. Après le héros chrétien qui eſt le ſujet de nos larmes, je trouve que vous êtes la plus heureuſe perſonne que je connoiſſe, de pouvoir donner un libre cours à votre douleur aux piés d'un Dieu qui en peut être l'unique conſolateur. Vous n'avés à craindre d'importunités, que de ceux qui vous tien-

nent par le cœur : l'intérêt ne vous viendra plus accabler : & l'ingratitude, ce vice propre au courtisan, vous garantira de tous ceux qui vous ont obligation, dont le nombre égaleroit celui des grains de sable de la mer. Je voulois vous mener mon fils, & je ne vous aurois nommé que Mme. d'Orléans & Mme. du Maine, très fachées toutes les deux de n'être pas en état de vous voir.

LETTRES

DU CLERGE' DE FRANCE

A ME. DE MAINTENON.

LETTRE I.

DE M. L'EVEQUE DE LAVAUR.

Lavaur, 14 juillet.

LE CLERGE doit à votre pieté & à votre religion la conservation de ses drois. Le Roi a rendu à Dieu ce qui apartient à Dieu, & nous avons rendu à Cesar, Madame, ce qui apartient à Cesar. Si, selon St. Augustin, le malheur des roiaumes vient en partie du défaut de péïer les dixmes, nous pouvons dire, Madame, que le Seigneur n'a pas été long tems à recompenser le Roi d'avoir reconnu notre droit, par l'avantage que S. M. vient d'emporter sur ses ennemis. J'ai prié Madame la comtesse de Mailly, Madame, de vous marquer ma très humble reconnoissance des marques d'interêt dont vous m'honorés. Je ne m'étois expliqué qu'à vous, Madame, de ce que je pense de nos priviléges, dans la confiance que j'ai en votre bonté.

Si vous aviés bien voulu faire voir ma lettre à quelque perſonne de pieté, elle vous auroit confirmé la droiture de mes inſtructions. Je n'ai jamais heſité de donner au Roi les ſecours que S. M. demandoit au Clergé : nous ſommes attachés au Roi par tant d'endroits, que nous ne manquerons jamais à notre devoir, & à la paſſion que nous avons de lui plaire. Je n'ai pas moins d'empreſſement à vous faire connoître mon attachement à ce qui vous eſt agréable, puiſqu'on ne peut être avec plus de reſpect &c.

LETTRE II.

DE M. L'EVEQUE D'AUXERRE.

Auxerre 5 janvier,

JE ſuis honteux, Madame, de vous importuner ſi ſouvent : je vous en demande très-humblement pardon. Vous plaignés les affligés, & c'eſt en cette qualité que j'ai l'honneur de me préſenter aujourdhui à vous. Voici le fait, Madame : le Roi vient de faire donner ordre à M. l'archevêque de Sens, par M. l'abbé de Maulevrier, de nommer M. l'évêque de Troie pour l'aſſemblée, & à M. de Troie de s'y rendre. J'ai aſſiſté, Madame, à quatre aſſemblées, & à deux tenues d'état. J'ai été chargé, pendant trois ans, de l'adminiſtration des affaires de la province de

Bourgogne : je ne crois point avoir manqué de zèle, de fidélité, & d'attachement pour le ſervice du Roi : & cependant il m'eſt défendu aujourdhui de lui en donner de nouvelles preuves, & de remplir un devoir que la réligion, la reconnoiſſance, & l'amour même, s'il eſt permis à un ſujet de ſe ſervir de ce terme, m'impoſent de plus en plus, Madame : mon humeur ne s'eſt point encore fait ſentir dans les aſſemblées, & mes querelles particulieres n'ont point été juſqu'au Roi. Je ne ſai, Madame, à quoi attribuer cette mortification qui, en vérité, m'eſt fort ſenſible. Si je l'ai méritée, je vous ſupplie inſtamment de me faire connoître ma faute, afin que je m'en corrige. Je ne ſuis point heureuſement opiniâtre : les plaintes que j'ai l'honneur, Madame, de vous porter, ne ſont point l'effet de l'attachement que j'ai pour Paris : quand on en eſt à trente-ſix lieues, on n'a point beſoin de prétexte pour y aller. A la vérité, j'aurois été aſſez aiſe d'être de l'aſſemblée, pour donner à S. M. de nouvelles preuves de la reconnoiſſance que j'ai de toutes ſes bontés, & de celle qu'il vient d'avoir, en donnant une abbéïe à mon grand vicaire. Je vous demande encore pardon, Madame, de mes importunités : mais vous êtes le recours & l'appui des évêques : ils ſont auſſi bien

obligez de prier Dieu pour vous. Je m'acquitte très fidélement de ce devoir.

LETTRE III.

DE M. L'EVEQUE DE FREJUS.

Fréjus, 12 avril.

JE crains de vous fatiguer encore plus par mes remercimens que par mes demandes : mais j'ai le cœur si pénétré de vos bontés, que je ne puis résister au desir préssant de vous en marquer ma vive & respectueuse reconnoissance. Ce n'est point du tout l'intérêt, Madame, qui m'y rend si sensible : grace à Dieu, je n'en suis pas fort occupé : mais je ne puis qu'être infiniment touché de voir qu'une personne, si fort au-dessus des autres par tant d'endroits, veuille bien m'accorder quelque part en l'honneur de sa bienveillance. Vous poussés même encore, Madame, l'excès de votre bonté, jusqu'à daigner me rassurer sur quelques mauvais offices qu'on m'avoit voulu faire craindre auprès de S. M. Je n'ai jamais eu d'autre ambition que de lui plaire, & de m'attirer l'honneur de son estime, en faisant mon devoir. Il ne me reste plus qu'à redoubler mes efforts, pour le remplir encore mieux à l'avenir, & aussi long tems que ma santé me le permettra ; je ne cesserai de faire des vœux

rès ardens, Madame, pour la conserva-
ion de la vôtre; je le dois par toutes sor-
es de raisons, mais la plus forte est la vé-
ération, pleine de respect, &c.'

LETTRE IV.

DE M. DE CARDINAL DE ROHAN.

M. le nonce, m'ayant apporté une lettre que des religieuses du diocése de ..... crivent au Pape contre leur évêque, & n'aïant demandé conseil sur ce qu'il avoit à faire, j'ai cru devoir me charger de la ettre & vous l'envoïer. Vous remédierés ux maux dont on se plaint, sans commet-re personne, supposé qu'ils soient vérita-les : & s'ils ne le sont pas, vous suppri-nerés, Madame, cette malheureuse let-re, qui ne mériteroit que d'être mépriſée. Après tout, il semble qu'elle ne mérite guère mieux, étant anonime.

LETTRE V.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE BOURGES.

LA reconnoissance ne m'a pas permis de négliger les occasions de m'éclair-cir sur une matière qui vous regarde, & que je sai ne vous être pas indifférente. Si vous voulés en être instruite, Madame,

vous me ferés l'honneur de me donner vo
ordres : l'air de Fontainebleau inſpire un
liberté qu'on n'oſeroit prendre ailleurs, &
dont même je n'uſerois pas dans ce lieu-ci
ſi elle n'étoit autoriſée par une bonté, un
candeur, une vérité & une affabilité, qui
dans un certain degré, ne ſe trouvent qu'e
vous, Madame. J'avoue que j'aurois penſ
autrement à Verſailles : le voiſinage d
de St. Cyr m'auroit intimidé. Je le dis
ma confuſion, Madame : car au contrair
cette ſainte maiſon devroit m'inſpirer de l
confiance, puiſque j'ai été, par votr
choix, l'un de ceux ſur le témoignage de
quels a été bâti cet édifice ſpirituel, don
la bonne odeur ſe répand ſi loin : ainſi tan
qu'il y aura un St. Cyr, & ce ſera juſqu'
la fin des ſiecles, on ſaura qu'une perſonn
dont le mérite & la vertu ſont fort au-de
ſus du rang qu'elle tient, a voulu me tire
de l'obſcurité où j'étois, & que mon non
fut inſcrit dans les regiſtres ou plutot dan
les faſtes de cette maiſon roïale : mais vou
l'avés oublié, Madame : car vous n'ou
bliés rien plus volontiers que vos bienfaits
Si ma tentative vous paroît téméraire
aïez la bonté de me la pardonner en faveu
de mon zèle, & imputez-la, Madame,
ce dérangement de cervelle, dont le fai
curé parloit ſi volontiers ; tout m'eſt bon
pourvu que vous ſoïés contente de moi.

LETTRE VI.

DE M. L'EVEQUE DE FREJUS.

à Frejus, 13 mai 1707

VOTRE charité & votre générosité font des effets qui se répandent partout, & me font prendre la liberté de m'adresser directement à vous, sans emploïer d'autre intercesseur que la bonne œuvre même, que je vais avoir l'honneur de vous proposer. J'ai un couvent de religieuses qui, depuis trois ou quatre ans, est tous les jours à la veille de se dissiper par le mauvais état de ses affaires. Je l'ai soutenu jusqu'à cette heure : mais ne pouvant pas suffire à tous les besoins du diocèse, la derniere taxe sur les maisons religieuses a achevé de ruiner celles dont j'ai l'honneur de vous parler.

Il y a une vingtaine de filles de la communauté de Nice, dont les parens sont venus me les demander, sachant le mauvais état de leur temporel : mais je les ai refusées tant à cause du danger, que par le mauvais effet que cela pourroit faire, par rapport aux conjonctures du tems. J'ai demandé une lotterie pour elles, & je les secourerai autant que je pourrai : mais si vous vouliés bien avoir la charité, Madame, de leur procurer une des quêtes de la Pentecôte, ou de la Fête-Dieu, je vous en serois très-obligé. La nécessité m'oblige à prendre

cette liberté. Je ſuis trop perſuadé de vo. tre bonté, pour croire que vous puiſſiés l blâmer dans un évêque chargé par ſon éta de tous les beſoins de ſon diocèſe.

LETTRE VII.

DE M. L'EVEQUE DE BELLEY.

Belley, 1 juin, 1707

MADAME, je m'adreſſe à vous ave ma confiance ordinaire, pour vou demander vos lumières dans un embarra où je me trouve. J'ai dans mon diocèſ environ quarante parroiſſes & deux petite villes ſituées dans les états de M. le du de Savoïe. Il y a très long tems qu'on n' pas viſité ces parroiſſes : les curés ſouhai tent avec empreſſement que j'y aille : j'é tois même ſur le point de partir pour aller : mais j'ai cru qu'une telle démarch ne devoit ſe faire qu'après de ſérieuſe réflexions, & qu'il y avoit bien des rai ſons qui m'engageoient de remettre cett viſite à un autre tems. Car, dois-je entre dans les états d'un prince, & un prince qu eſt pere de Madame la ducheſſe de Bour gogne, ſans auparavant lui en écrire pour lui demander l'honneur de ſa protec tion & l'aſſurer de mon reſpect? Je ne l puis préſentement à cauſe de la guerre; & je ne le dois pas, parce que toute la Savoï

t ſous la puiſſance du Roi. Je ſuis très erſuadé que ſi j'entrois dans la Savoïe urant la guerre, le ſénat de Chambery, ui a les yeux ouverts pour voir ce que je rai, ne manqueroit pas à la paix d'emoiſonner ma conduite auprès de Son Alſſe Roïale: & ce ſeroit pour moi un grand alheur, ſi ce prince venoit à s'indiſpoſer mon égard. Je ſerois hors d'état de pouoir faire aucun bien dans la plus grande artie de mon diocèſe. Je vous ſerai très bligé, Madame, ſi vous voulés bien voir la charité de me faire ſavoir ce que ous jugés le plus à propos que je faſſe ans cette occaſion.

LETTRE VIII.

DE M. L'EVEQUE DE BELLEY.

MADAME, quelques religieux de l'abbéïe de St. Sulpice, qui eſt dans ion diocèſe: me ſont venus dire qu'ils voient pris la liberté de vous écrire, pour ous informer des deſordres horribles qui nt dans leur communauté, & pour vous rier de me faire commettre pour réforier les abus & les déreglemens qui ſont ans cette maiſon. Je vous ſupplie très umblement, Madame, de ne point vous ntéreſſer pour que je me mêle de cette af-

à Belley, 25 janv. 1709

faire. Il eſt vrai que le deſordre de cett
maiſon eſt à un point extrême ; mais j
n'ai rien en cela à me reprocher ; j'ai d
& j'ai fait tout ce que mon devoir demar
doit de moi en pareille occaſion. J'ai écr
à M. le marquis de la Vrilliere, qui n'
pas jugé à propos de me répondre. Il ne m
reſte plus rien à faire que de gémir devar
Dieu du mal que je ne puis empêcher. Pe
mettez-moi, Madame, de me ſervir c
cette occaſion, pour vous prier de ſuſpe
dre votre jugement ſur toutes les lettr
qu'on pourra vous écrire de ce péïs-ic
Comme on ſait que vous m'honorés de v
tre bienveillance, non pas que je m'en ve
te, car je ſuis là-deſſus d'une réſerve à n'
parler jamais, mais je ne puis pas emp
cher de croire que vous aïés de la bon
pour moi, ils pourroient être aſſez harc
pour vous écrire ſur mon compte, ſoit
bien, ou en mal. J'ai connu par moi-mèn
de quoi ils ſont capables par les lettr
qu'ils m'ont écrites les uns contre les a
tres. Ils n'héſitent ſur rien, & c'eſt la r
tion la plus hardie à impoſer que j'aïe
mais connue. A meſure que je vis av
eux, je connois leur caractère : graces
Dieu, je ſuis en paix avec tout le mond
mais pour y parvenir il m'a bien fallu fa
l'expérience, & je la fais tous les jour,
de la maxime pleine de ſageſſe que vo

m'avés fait l'honneur de me dire autrefois, qu'une perſonne qui étoit en place devoit s'attendre à vivre d'injures & d'ingratitudes; c'eſt un peuple qui ſe reſſent encore de ſon ancienne origine. J'eſpére néanmoins qu'avec un peu de patience & de travail nous viendrons à bout de tout.

LETTRE IX.

DE M. L'EVEQUE DE CHARTRES.

POURQUOI m'attriſtez-vous, Madame, en me mandant que vous m'avés accablé de papiers dans votre dernier paquet? Ne ſavez-vous pas, Madame, que vous êtes notre joïe, notre conſolation, notre gloire? Il me ſemble même que c'eſt tout le contraire, & que vos anciens papiers étoient plus prolixes que les derniers, qui ſont courts en comparaiſon. Je n'en ſache point d'autre raiſon, ſinon que depuis quelques années les mauvaiſes affaires de l'état vous cauſoient des angoiſſes extrêmes, & que vous trouviés du ſoulagement à répandre votre cœur affligé. Mais à préſent, que la victoire a paſſé de notre côté, vous n'avés preſque rien à dire: deux mots vous ſuffiſent: & ſi nous prenons encore quelque place, je crois que vous n'aurés plus d'intérieur à communi-

quer. Les moindres papiers vous paroiſſen
longs : on m'aſſure même de tous côté
que votre ſanté ne fut jamais meilleure, &
que vous rajeuniſſés à vûe d'œil, & le Ro
auſſi, à ce que l'on publie par tout. Je n
puis m'empêcher de remercier le bon ro
Jacques, d'avoir obtenu de Dieu tant d
proſpérités temporelles. Car je les attribu
à ſon interceſſion, notre ſalut aïant com
mencé par l'Angleterre. Sans doute qu
tant de ſecours qu'on lui a donnés à ſa per
ſonne, à ſa famille, à ſes pauvres ſujets
& ſa reconnoiſſance, qui ne ſe perd poin
en changeant de demeure, lui ont fait en
treprendre notre défenſe. Je me ſouvien
toujours d'avoir lû dans le procès de la pu
celle d'Orléans, que cette merveilleuſ
fille diſoit que Charlemagne & St. Loui
étoient à genoux devant le trône de Dieu
& demandoient grace pour le roi & l
roïaume de France. Je puis, peut-êtr
plus qu'un autre, donner des preuves d
la vertu du roi Jacques, puiſqu'aïant ét
commis par M. le Cardinal pour informe
des guériſons miraculeuſes que le ſaint Rc
opére, j'en ai vu d'inconteſtables & depui
peu, qui ſe ſont faites en la perſonne d
la fille d'un Lord, dont j'ai été très édifi

J'ai bien de la joie de ce que les affaire
de la maiſon de nos Princes s'accommode
ront : tout le monde bénit Dieu de l'avo
inſpi

inſpiré au Roi, & de vous avoir donné le zèle d'y contribuer autant que vous avés fait.

Je plains M. le Cardinal d'être très angoiſſé ſur ce qu'il a à faire, pour n'avoir pas voulu écouter les conſeils qu'on lui a donnés, & pour en avoir ſuivi de mauvais, ou les ſiens propres.

LETTRE X.

DE M. L'EVEQUE DE CARCASSONNE.

L'EXPERIENCE du paſſé régle ordinairement la conduite à venir. La protection dont vous m'avés honoré auprès du Roi, quand j'ai pris la liberté de lui demander des graces pour M. de Grignan, m'encourage à recourir à cette même bonté, quand j'oſe en demander pour moi-même. Le principe de vos bienfaits eſt en vous, Madame, & je ne reconnois rien en moi qui puiſſe m'attirer ceux que je demande que la reconnoiſſance de ceux que j'ai reçus. Vous venés tout fraîchement de les renouveller en la perſonne de mon neveu l'abbé de Rochebonne : je n'ai oſé par reſpect vous en faire mes très humbles remercimens : mais, animé par la ſuite de vos faveurs, je prends la liberté de vous aſſurer, Madame, que vous ne pouvés les répandre ſur aucune famille, qui faſſe des

Carcaſſonne, 1 février, 1708

vœux plus ſinceres & plus empreſſés pou
la durée de vos jours, accompagnés d
toutes les circonſtances qui vous rendent
utile à l'égliſe. Vous ne l'êtes pas moins
la nobleſſe, Madame : elle trouve che
vous un aſile aſſuré : & ſi j'y ai recours, e
demandant au Roi la place dans l'ordre d
Saint-Eſprit, qui a vaqué à la mort d
M. l'archevêque d'Arles, mon ancienne
dans l'épiſcopat, mon aſſiduité à ſervir S
Majeſté dans cette province, le contente
ment qu'elle a bien voulu marquer des ſer
vices de M. de Grignan & de toute ma fa
mille, me donnent quelque confiance à m
propoſer : mais c'eſt avec une ſoumiſſio
parfaite à ce que vous en jugerés, Mada
me : prêt à me condamner de témérité &
me taire, ſi vous n'approuvés pas mo
deſſein.

LETTRE XI.

DE M. L'EVEQUE DE FREJUS.

Fréjus, 15 mars 1708

IL y a un mois que la crainte de vous pa
roître indiſcret me retient : mais je m
trouve forcé de recourir encore à votre ch
rité, par l'impuiſſance où je ſuis de ſoul
ger la misère de mes diocèſains. Je vous ſ
plie, Madame, d'être perſuadée que c'e
avec une extrême peine que je me ſuis r

ſolu à vous importuner de nouveau, & que je ſerois véritablement affligé, ſi vous pouviés me croire capable d'abuſer des bontés dont vous m'avés ſi généreuſement honoré. J'ai ſoutenu juſqu'à l'heure mes pauvres, par des aumônes que la providence m'a envoïées ſans que je m'y attendiſſe : mais tous les ſecours ſont épuiſés auſſi bien que moi, & j'ai quinze parroiſſes qui ſouffrent. Si vous pouviés, Madame, me procurer encore une quête, je puis bien vous aſſurer que vous ne ſauriés mieux emploïer vos charités : & ce ſera la derniere fois que vous ſerés importunée de moi.

Vous m'avés fait l'honneur de me mander, Madame, qu'on étoit content de ma conduite, mais c'eſt apparemment par un pur effet de votre bonté naturelle, qui voudroit que tout le monde fut heureux. Je ſai que je ne mérite aucune louange, ou en tout cas, ce ne pourroit être que par la droiture de mes intentions, ſur leſquelles pourtant j'ai appris qu'on ne m'avoit pas rendu juſtice. Le reſpect & la diſcrétion m'empêchent d'en dire davantage : mais je ſouhaite ſeulement que tous ceux qui ont l'honneur de ſervir le Roi plus utilement que moi, aïent pour ſa perſonne & pour ſes intérêts, un zèle auſſi ardent & auſſi deſintéreſſé que le mien.

Je vous ſupplie, Madame, d'être perſua-

dée que je ſai connoître le prix de vos bontés, qu'elles ſeront éternellement gravées dans mon cœur, qui n'eſt point ingrat, & que je ſerai toute ma vie, &c.

LETTRE XII.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE SENS.

à Sens, 7 ſeptemb. 1709

CE que vous appellés importunité, Madame, ſont des faveurs. Il n'y a d'inconvénient au breviere Latin & François que vous demandent quelques réligieuſes de Moret, ce qui eſt fort propre pour reveiller en elles leur pieté & leur zèle, qu'en ce qu'il eſt, dit-on, de la verſion de M. le Tourneux, & qu'il reveillera en elles l'envie d'avoir ſes autres ouvrages, qui ne ſont pas, dit-on, ſans venin. Il y en aura quelques-unes qui prendront goût à ces ſortes de verſions, & qui en voudront peut-être avoir d'autres, & ne vous en demanderont pas permiſſion, ni à moi non plus. Cela fera naître cet eſprit de curioſité, ſi fatal à tant de monaſtères. N'aimeriez-vous pas mieux, Madame, les laiſſer dans leur ſainte ignorance, que de courir riſque de reveiller la curioſité de certaines filles qui ſe piqueront de ne trouver que certains livres de beaux, parce qu'ils ſont faits par

gens ſuſpects, & qui viſeront par-là au bel eſprit? Conſultez ſur cela M. de Chartres: cela en vaut bien la peine.

LETTRE XIII.

DE M. L'EVIQUE D'AGEN.

JE dois, Madame, commencer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire par de très humbles remercîmens de tous les bons offices que vous avés bien voulu rendre auprés du Roi à M. l'abbé de Belzunce. J'eſpére qu'il ſera un fort bon évêque, que ſa vertu & ſa pieté édifieront ſon diocèſe, & qu'il y ſera aimé par ſa douceur, & ſes manières honnêtes. On lui fait craindre qu'il y trouvera des gens de la nouvelle doctrine, qui aſſurément ne ſeront pas de ſes amis. *Agen, 25 avril. 1709.*

Vous me permettrés, Madame, de vous rendre compte de l'état de cette province. Sans les ſecours que M. le Gendre nous a donné, & qu'il compte même encore de nous envoïer, nous n'aurions pu ſubſiſter pendant plus de ſix mois. Nous lui avons toute l'obligation poſſible, & à M. du Roſel, l'un & l'autre s'étant unis à moi pour procurer des grains au péïs qui en manquoit abſolument.

Je crois, Madame, que ſelon l'état où

nous voïons ce péïs, & où ſe trouvent pluſieurs provinces, on ne peut faire venir trop de bleds de Barbarie ou des péïs étrangers : ſans quoi le mal ſera encore beaucoup plus grand que cette année.

LETTRE XIV.

DE M. LE CARDINAL D'ETRE'ES

Paris, 1. juin. 1709

POUR répondre à l'honneur que vous me faites & aux bontés dont vous me comblés, il faudroit bien d'autres épreuves que celles où il vous plaît de me réduire. Commandez des choſes plus difficiles, ſi vous voulés que j'acquierre quelque ombre de mérite auprès de vous, ou plutôt, Madame, ne ceſſez jamais de me commander. Mon zèle, & mon reſpect n'admettent pas les bornes, où vous vous renfermés. Cette délicateſſe me mortifie trop pour ne m'en pas plaindre : & les choſes que vous me dites de vos égards ſont pour le plus reſpectueux de vos ſerviteurs des menaces qui m'affligent. J'eſpére que j'aurai, au plutôt, l'honneur de vous voir, & de vous le proteſter moi-même à Verſailles, où je tacherai de me traîner & me préſenter aux yeux de mon maître ſeul, qui, en vérité, m'eſt continuellement préſent dans le cœur. Je ſai par Mr. de Richelieu, Madame, que

vous n'en doutés pas. Je le preſſe de ſe montrer tout le premier, mais il me ſemble que n'étant pas en état de le faire, ce ſera au moins être moins éloigné de voús quand ce ſera. J'aime & j'honore Mr. de Chartres de tout mon cœur, & pour me ſervir d'un terme de l'écriture, *nos ames ſont colées l'une à l'autre.* Ainſi ſans y joindre une ſuprême autorité, que ne ferai-je pas, pour ſervir les prélats de St. Cyr?

LETTRE XV.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE ROUEN.

DIEU veuille, Madame, que les mauvaiſes nouvelles qui nous viennent d'Eſpagne & de Flandres ne vous accablent point! Elles m'affligent, je vous aſſure très vivement, & m'inquiétent pour le Roi & pour vous. Il ſemble que le Seigneur veuille nous ôter les derniers retranchemens de notre aſſurance. Ses jugemens ſont juſtes, & ſes miſéricordes ſont ſans bornes. Je ne ſaurois croire, non plus que vous, que Dieu veuille abandonner aux ennemis de la religion un roïaume où, après tout, elle s'eſt toujours maintenue dans une plus grande intégrité que dans aucun autre. Ce qui nous manque, Madame, c'eſt qu'aïant la foi nous n'en avons plus

3 *ſeptemb.* 1709

les œuvres : *vous m'avés fait un grand bien*, disoit le prophéte à Dieu : *car j'ai cherché les voies de votre juſtice.* Plus nos malheurs augmentent, plus nous nous éloignons de Dieu : ſans doute ce qui nous en attire la continuité.

Le prix des bleds diminue tous les jours : on en a à préſent ici : le froment eſt à ſeize livres le ſeptier, meſure de Paris : ainſi le pain des pauvres eſt très bon marché, dont bien nous en prend : on y eſt tranquille grace à Dieu. Il me paroît qu'on n'y a point encore perdu l'intention d'aider le Roi : mais on voudroit le faire d'une certaine façon que les gens d'affaires n'y euſſent aucune part. J'ai déjà eu l'honneur Madame, de vous mander qu'on eſt déjà très indiſpoſé contre eux. Je fais de mon mieux, comme vous penſés bien, pour les ſoutenir dans l'amour & dans l'attachement que nous devons à notre maître. Perſonne au monde, Madame, ne partage plus véritablement votre peine que moi.

LETTRE XVI.

DE M. L'EVEQUE DE NOYON.

16 *nov.* 1709

VOus m'avés fait l'honneur de me dire que vous auriés la bonté de m'accorder votre protection. Permettez-nous

Madame, de l'implorer pour une affaire qui regarde la gloire de Dieu, & l'édification de ſon égliſe. Il y a dans mon diocèſe une abbéïe de fille, de l'ordre de Citeaux, appellée Chaſſé: le viſiteur de l'ordre s'eſt aviſé de donner de ſa propre autorité, & de celle de ſon général, des priviléges à pluſieurs religieuſes de ſortir, & de demeurer chez leurs parens dans le monde. Dès que je l'ai ſu, j'en ai écrit à M. l'abbé de Citeaux pour me plaindre à lui du ſcandale que cela donnoit, & de ce qu'il me paroiſſoit qu'il ne pouvoit pas donner à ſes religieuſes la permiſſion de ſortir ſans mon conſentement, attendu que quoiqu'elles fuſſent exemptes la cloture m'apartenoit: que même M. de Clermont, mon prédeceſſeur, avoit obtenu des arrêts à l'occaſion d'une abbeſſe de Chaſſé qui étoit ſortie. J'ai l'honneur de vous envoïer, Madame, la réponſe de M. l'abbé de Citeaux. Je ne ſaurois remédier à un ſi grand deſordre, ſans me jetter dans un grand procès qui me conſumeroit, & mon tems que je dois au reſte de mon diocèſe, & le peu de biens que j'ai, que je dois à mes pauvres, ſurtout dans des tems auſſi malheureux pour moi. Il n'y a, Madame, que l'autorité du Roi, qui puiſſe aporter un prompt reméde à ce grand mal. La plus part de ces religieuſes ſont à Perrone: il y en a de fort

jeunes : il y a dans cette ville une garnison : la religion eſt très foible dans tous ces cantons-là : l'on voit ces filles ſe promener dans les marchés : l'on m'a même aſſuré que l'on en avoit vu une ſortir à minuit d'une hôtelerie apellée le *grand cerf*. Que diront les nouveaux réunis, s'ils ont ce ſpectacle pendant tout l'hiver ? Vous êtes, Madame, la protectrice des évêques. J'oſe me flatter, que pour la gloire de Dieu, & le bien de la religion, vous voudrés bien, Madame, être la mienne dans une occaſion, où l'une & l'autre ſouffre beaucoup : j'en aurai une très reſpectueuſe reconnoiſſance.

LETTRE XVII.

DE M. LE CARDINAL DE LA TREMOILLE.

Rome, 5 avril, 1709

JE ne puis attribuer qu'à l'excès de votre bonté le remercîment que vous voulés bien me faire ſur ce que j'ai obtenu en faveur de Mr. l'évêque de Chartres. Je me ſerois contenté bien à moins : & il me ſuffiſoit que vous n'euſſiés pas trouvé mauvais que le *gratis* n'eut pas été accordé entierement. Comme je n'aſſiſtai point au conſiſtoire, où je pouvois rendre compte de ce que vous m'aviés fait l'honneur de m'écrire ſur ſon ſujet, je priai M. le C. Gual-

tiery de le faire à ma place : & je fus fort ſenſible à ce qu'il lui dît de votre Part. Je dois vous aſſurer, Madame, que les ſentimens du pape pour votre perſonne ſont tels que vous le pouvés ſouhaiter. Il ne me reſte aujourdhui qu'à vous ſuplier inſtamment de vouloir bien m'honorer de vos ordres : car je ne deſire rien davantage, que de les exécuter, & de pouvoir vous faire connoître les ſentimens de reconnoiſſance, & le profond reſpect avec lequel, &c.

LETTRE XVIII.

DE M. L'EVEQUE DE NIMES.

Nîmes, 27 mars, 1712

IL ne m'apartient point de vous demander des graces, quoique vous m'aïés fait autrefois l'honneur de dire à M. de Poitiers, lorſqu'il eut la bonté de me préſenter à vous, que mon nom ne vous étoit pas inconnu. Je le ſuis trop moi-même, malgré le juſte empreſſement que j'ai eu de vous rendre mes hommages, pour mériter la moindre attention de votre part. Je ne laiſſe point, Madame, de me perſuader qu'un évêque ne ſauroit vous déplaire, quand il prendra la liberté de vous parler pour un excellent ſujet, qui a l'honneur de porter un nom qui l'aproche de vous. C'eſt M. l'abbé de Cardillac : il vous eſt déjà

revenu par plus d'un endroit, Madame, que c'étoit un homme d'un mérite fort peu commun, & qu'il y en avoit très peu en France, qui fuſſent capables de faire vendre des biens de l'égliſe, & d'y travailler avec plus d'éclat. C'à été dans cette vue, que je l'ai ſollicité de venir m'aider dans les fonctions de mon pénible miniſtère, & que j'ai obtenu de lui cette complaiſance. J'ai cru que je devois à la religion un ſujet de ce mérite : & je crois lui devoir à lui, Madame, le ſoin de vous le faire connoître, & de vous ſolliciter en ſa faveur. Perſonne aſſurément n'eſt plus digne de votre protection. Si mon témoignage ne paroît pas devoir être d'une aſſez grande conſidération pour vous déterminer, qu'il ſerve du moins, Madame, à vous engager à en chercher d'autres, ſur leſquels vous puiſſiés plus ſûrement vous repoſer. M. l'abbé de Cardillac ne craint point d'être aprofondi : ce qu'il a plutôt à craindre, c'eſt que l'on ne ſoit d'accord avec ſa modeſtie pour le laiſſer dans une eſpéce d'obſcurité. Mais je trahirois l'égliſe par cette déférence pour ſon gout.

LETTRE XIX.

DE M. L'EVEQUE DE BELLEY.

MADAME, j'ai attendu de pouvoir vous marquer le succès de mes affaires, avant que d'avoir l'honneur de vous remercier de la lettre que vous m'avés envoïée pour M. de Trudaine. Je vous dirai que j'ai gagné pleinement & entierement tous mes procès. J'aurois pu fort incommoder mes parties, si je leur avois fait péïer en entier tous les dépens qui m'étoient adjugés : mais je leur ai presque tout remis, jugeant qu'il me convenoit de donner cet exemple, & de desintéressement, & de modération. M. de Trudaine a reçu avec un respect infini la lettre dont vous l'avés honoré, & il m'a rendu ses bons offices de la manière du monde la plus efficace & la plus forte. Madame l'intendante, sachant que mes intérêts ne vous étoient pas indifférens, s'est emploïée vivement auprès de mes juges. Je suis heureux que les choses aïent tourné de manière que je puisse m'en retourner dans mon diocèse avant l'hiver. Je compte de partir dans deux jours pour m'y rendre. Je crois, Madame, que vous apprendrés avec plaisir que la sœur Angelique, qui est

Dijon, 7 décemb. 1710

aux carmélites de cette ville, & qui a été élevée à St. Cyr, fait des merveilles, & eſt l'exemple de la plus haute perfection dans toute ſa communauté. J'ai eu la conſolation de la voir une fois, & j'en ſortis tout embaumé. Elle m'a aſſuré, & toute la communauté, que tous les jours on prioit Dieu pour vous.

LETTRE XX.

DE M. L'ÉVEQUE DE BELLEY.

Dijon, 20 déc. 1710

MADAME, le bon Dieu a voulu joindre à ma mauvaiſe ſanté la croix d'avoir un procès contre ma cathédrale. Il y a cinq ans que je tâche, par mon exemple & par mes avis charitables, de perſuader à mes chanoines, qu'il eſt contre la ſainteté de leur état & les régles de l'Egliſe de jouer, d'aller à la chaſſe, & de retenir dans leurs maiſons de jeunes ſervantes. Ma douceur & ma patience n'ont ſervi qu'à les rendre plus opiniâtres. Il y a un an, que je voulus par force les obliger à faire ſur ces points ce qu'ils devoient d'eux-mêmes exécuter: ils s'éleverent comme des furieux contre moi: ils me firent un procès au parlement de Dijon, où je ſuis venu depuis huit jours pour le ſoutenir. Ce qui les rend ſi hardis, c'eſt que

la plûpart des chanoines ont des parens, des amis dans le parlement, & moi je me trouve dans un péïs, sans parens, sans amis, sans habitudes, & de plus dans un parlement qui a toujours été très-opposé à l'autorité épiscopale. C'est ce qui a obligé tous les évêques de son ressort à demander au Roi des évocations au parlement de Paris. Je suis le seul qui leur reste : je ne sai pas comment ils me traiteront. Tout ceci, Madame, m'engage à m'adresser à vous, avec ma confiance ordinaire, pour vous demander une lettre de recommandation auprès de M. de Trudaine, intendant ici, pour qu'il m'aide de ses avis, afin qu'on me rende une prompte justice, & que je puisse au plutôt me retirer dans mon pauvre diocèse, que j'ai abandonné. Mes parties ne cherchent qu'à alonger, pour me lasser & pour m'épuiser.

LETTRE XXI.

DE M. L'EVEQUE DE BLOIS.

JE ne puis, Madame, avoir l'honneur de vous souhaiter la bonne année dans une meilleure occasion que celle du grand événement d'Espagne, qui vous donne tant de

Paris, 1 *janvier*, 1711

lieu d'en eſpérer une plus heureuſe que les précédentes. Voilà l'inique condition effacée enfin des articles de paix, où nos ennemis l'avoient oſé mettre avec tant d'inſolence ! la voilà effacée, on le peut dire, de la propre main de Dieu. On ne ſauroit la méconnoître dans ce qui vient de ſe paſſer en ſi peu de tems dans ce roïaume-là : elle ſemble n'avoir permis à l'archiduc de paſſer juſqu'à Madrid, que pour y être rejetté, comme un uſurpateur, plutôt que reconnu pour Prince légitime. La nation a confirmé par-là le choix qu'elle avoit fait de Philippe : & Dieu vient de manifeſter bien hautement, par l'entière défaite de cette armée victorieuſe, que la voix de ce peuple ſi fidèle & ſi affectionné étoit véritablement la ſienne. Il faut eſpérer, Madame, que le tems eſt venu, auquel elle doit auſſi ſe déclarer pour nous, & preſcrire des bornes à ceux qui ſemblent n'en vouloir plus reconnoître aucune. Sans entrer dans le conſeil de Dieu, nous pouvons avoir cette confiance en ſa divine miſéricorde. Il ne rejettera pas toujours nos prieres : il eſt de ſa gloire de relever les humbles, & d'abattre les ſuperbes : il laiſſe monter l'orgueil juſqu'à un certain point, pour le punir enſuite avec plus d'éclat : celui de nos ennemis ne peut guère monter plus haut : & ils ſeront bien aveu-

glés, si l'exemple de ce qu'ils viennent de voir en Espagne, ne leur fait craindre en Flandre un pareil châtiment.

Je me console, Madame, dans ces espérances au commencement de cette nouvelle année, & j'augure bien du succès de mes vœux. Je les fais, ce me semble, avec plus de ferveur & plus d'assurance que jamais : mais j'ai toujours pour objet principal la conservation & la santé du Roi : c'est le premier mouvement du cœur François, que je sens assurément plus vivement qu'un autre. Je me flâte, Madame, que vous me feriés bien la grace d'en répondre pour moi. Je compte même que c'est mon plus grand mérite auprès de vous.

LETTRE XXII.

DE M. LE COADJUTEUR DE BABILONE.

à la rade de Metelin ce 7 janv. 1711

L'OCCASION d'un vaisseau du Roi, qui se trouve dans notre route de Smyrne à Constantinople, & qui part pour France, m'excite à prendre la liberté de vous présenter mes très humbles respects, & de vous marquer la joie que j'ai eu dans les péïs infidèles, où les vents contraires nous ont fait arrêter à Smyrne & dans plusieurs îles, où le nom de Sa Majesté vit de tous côtés, & de me joindre aux prieres qu'on y fait parmi les catoliques qui

y reſtent pour ſa proſpérité. J'ai vu dan l'île de Santorin, à l'entrée de l'Archipel du côté du Levant, les Grecs & les Latins regarder le Roi comme leur protecteur : & dans pluſieurs meſſes que je leu ai célébrées, on y a chanté le pſeaume & la priere pour le Roi. J'y ai eu la conſolation d'y recevoir la profeſſion de foi d'u archevêque Grec, qui me demanda dan une viſite à m'entretenir en particulier parce qu'autrement les Turcs leur feroien des avanies : & le patriarche ſchiſmatique lui porteroit & aux Grecs de cette île de coups très préjudiciables à la foi catholique J'ai dit depuis, avec pluſieurs perſonnes de notre voïage, la ſainte meſſe, dans une Egliſe de ſaint Martin, l'un des patrons de nos Rois dans une île apellée Stampalie, où des Grecs ſe joignirent à nous, & où l'on pria ſolemnellement pour Sa Majeſté.

M. Bonnal, vice-conſul de France, & le pere Tartillon, jéſuite, m'engagerent depuis à Chio, d'y célébrer la meſſe pontificale le 26 Janvier, à ſept ou huit mille catholique Latins, qui n'ont point d'autre lieu ſûr pour s'aſſembler que la chapelle de France, & d'y donner la confirmation à près de neuf cens, qui n'avoient point vu d'évêques depuis dix-ſept ans pour la leur donner. Leur égliſe cathédrale eſt miſéra-

ement changée en mosquée, depuis la
rniere guerre du Turc avec les chrétiens.
ai trouvé à Smyrne une grande paix pour
s missionnaires, au lieu que quelques-uns
Chio avoient été délivrés des fers par
. le vice-consul, huit jours auparavant
ie j'y donnai la confirmation.

Nous attendons devant la ville de Me-
lin un vent favorable pour gagner le ca-
l de Constantinople, où je serai obligé
'attendre la saison de la mer noire, pour
sser en Perse, & les occasions que M.
esalleurs voudra bien me procurer. J'ai
éjà appris qu'il souhaitoit me loger, com-
ie M. de Fontenai, consul de France, l'a
it à Smyrne. J'espére toujours, Mada-
ie, que la bonté de S. M. soutiendra no-
e mission Françoise, qui priera sans cesse
our la conservation de sa personne sacrée.

LETTRE XXIII.

DE M. L'EVEQUE DE MEAUX.

ETANT hier, Madame, dans la cham- *Paris, 21 juin, 1711*
bre de M. le Dauphin, où je l'atten-
lois, Mme. la Dauphine, qui en fut aver-
ie par Mme. la comtesse de Mailly, qui
n'avoit vu en passant, me fit l'honneur de
ne venir joindre, & de me dire qu'elle me
enoit voir pendant que M. le Dauphin

prenoit ſon caffé, & de reſter un bon d
mi-quart d'heure ſur ſes piés à m'entret
nir de pluſieurs choſes, meilleures les un
que les autres. Comme je ſai, Madam
que je ne dois ces marques de bonté
dont la princeſſe m'a accablé, qu'à l'att
chement inviolable qu'elle ſait que j'ai po
vous, & qu'aux bons offices que vous m'
vés rendus auprès d'elle, je vous ſuppl
de lui faire de ma part mille & mille r
mercîmens, & de lui demander la pe
miſſion de lui faire ma cour à Verſaill
Des cœurs faits comme le mien ſont pl
ſenſibles à l'eſtime, & à l'amitié, qu'à to
te choſe : & cette princeſſe a des manièr
à s'attacher entierement tous les Franço

Je ne ſuis pas moins content, Mad
me, de l'entretien dont M. le Dauph
m'honora. Je trouvai dans ce prince bea
coup de pénétration, une droiture adm
rable & beaucoup d'envie d'être inſtru
des choſes dont il ſe mêle : mon intentic
étoit, Madame, de vous rendre compte
en le quittant, de tout ce qui s'étoit di

LETTRE XXIV.

DE M. L'EVEQUE DE MEAUX.

J'Ai été mortifié, Madame, de n'avoir pu prendre congé de vous aujourdhui Marly, où j'ai été : mais j'ai dit à M. oiſin à peu près tout ce que j'avois à ous dire, qui ne manquera pas de vous arler ſur cela. Je crains beaucoup pour le ıccès de notre affaire : juſqu'ici, M. le ardinal a rejetté tous les expédients dont eus l'honneur de vous parler la derniere ois. M. le cardinal d'Eſtrées, & notre on paſteur ont travaillé en vain : peut-tre que dans la derniere entrevue que M. : cardinal de Noailles aura demain avec I. le Dauphin, il ſe radoucira : s'il ne le ait pas, je crains beaucoup pour les ſuites. Il auroit fallu vous voir, Madame, our vous en dire davantage. Je n'ai rien ublié, & encore aujourdhui, de tout ce u'il falloit dire pour parvenir à un accomodement. Comme M. le cardinal ne nous it pas dimanche, je vous conjure, Madane, de lui parler demain avec toute la orce que vous inſpire le zèle que vous ıvés pour le bien de l'égliſe & de la réigion.

le mardi, 14 juillet, 1711

LETTRE XXV.

DE M. L'EVEQUE DE MEAUX.

Paris, 15 juillet, 1711

JE ne doute pas, Madame, que la le
tre que j'eus l'honneur de vous écri
hier au soir, à mon retour de Marly: r
vous ait donné de l'inquiétude, par le pe
d'espérance que je vous ai marqué qu'il
avoit à un accommodement : mais comm
j'ai appris ce soir, que dans l'entretien qu
M. le Dauphin a eu aujourdhui avec M.
cardinal de Noailles, ce cardinal lui a pa
plus disposé que dimanche dernier à entr
dans les derniers moïens qu'on lui a propo
sés. On me donne de nouveaux sujets d'e
pérer : & je crois, Madame, devoir vou
en donner avis sur le champ, afin que vou
soïés aussi-tôt instruite de la situation d
cette affaire. On me mande de me trouv
à Fontainebleau le 25 ou le 26 de ce mo
au plus tard, & d'y porter les dernieres r
solutions de M. le cardinal de Noailles. J
ferai en attendant tout ce que je pourrai
& par moi-même, & par ceux que je croi
rai qui ont le plus de pouvoir sur son e
prit, pour le déterminer enfin à ne pa
laisser sortir cette affaire des mains d
M. le Dauphin, sans une heureuse fi
Le prince fait tout ce qu'il peut pour

rvenir, & au-delà de tout ce qu'on en ouvoit attendre. Je ne fais rien, Madame, ie de concert avec notre bon voiſin M. le ré de ſaint Sulpice : il pourra vous aſſu- r que je vais auſſi loin que je le peux our le cardinal, ſans manquer à ce que je is à la vérité & aux évêques, qui ſe aignent, & qui de leur part demandent tisfaction.

En ſortant hier du cabinet de M. le Dau- in, je rencontrai Mme. la Dauphine, qui e fit l'honneur de me témoigner, d'un r ſi touché, la peine qu'elle reſſentoit de que cette affaite ne finiſſoit point, que ne ſaurois aſſez vous dire, Madame, bien que je préſume d'une princeſſe i, à ſon âge, témoigne avoir autant d'at- ntion qu'elle m'en a marqué à une affaire ſſi ſérieuſe que celle-là.

LETTRE XXVI.

DE M. L'EVEQUE DE BELLEY.

MADAME, je ſuis perſuadé que votre charité pour moi vous aura rendue nſible aux peines où je me ſuis trouvé, n arrivant dans mon diocèſe. Tout le péïs oit dans le trouble ; les partis de l'armée M. le duc de Savoïe venoit juſqu'à une eue & demi de Belley, & tous les peu-

à Belley, 12 août, 1711

ples étoient dans une fréïeur ſi extrême qu'un grand nombre auroient pris la fuite ſi M. de Trudaine notre intendant ne le avoit raſſurés par ſa préſence. Il a gagn les cœurs de la nobleſſe & des peuples à u point qu'il en eſt univerſellement ador En vérité, il mérite l'approbation de to le monde. Dès qu'il eſt arrivé à Belley, il a pris de telles fatigues pour le ſervice d Roi qu'il n'y a que ſon zèle, qui puiſſe ſoutenir dans tous les mouvemens qu'il donne. Il fait en perfection les affair de S. M. & a pour les peuples une te dreſſe d'un véritable pere. Sans lui, not province auroit été ruinée : mais il a ét bli un ſi bel ordre, que les troupes n'o manqué de rien, & que le péïs n'a poi été trop fatigué. Jamais le deſintéreſſe ment d'un homme n'a été plus grand q le ſien: & tout le monde en eſt ſi perſuad que chacun ne ſe laſſe pas de le dire, & le louer. Tout ce que nous craignons, c'e que ſon trop de mérite ne nous le faſſe pe dre. Il vit ici d'une manière très édifiant & j'eſpére que le bon exemple qu'il don à Belley ne ſera pas inutile pour bien d perſonnes de condition. Les ennemis, q étoient à une lieu & demi de nous, ſe ſo retirés à Chambery depuis quelques jour on ne ſait pas s'ils retourneront dans not voiſinage. On dit S. A. R. malade de fiev

fievre quarte & qu'elle penſe dans peu de jours à répaſſer les monts. Voilà toutes les nouvelles de ces péïs-ci.

LETTRE XXVII.

DE M. LE CARDINAL D'ETREES.

JE perds en M. le Ml. de Boufflers un parent & un ami que je regretterai toute ma vie & d'un caractère à devoir être regretté de tout le monde. Je ſai par lui-même, Madame, tout ce qu'il vous devoit. Ce qui reſte de ſa famille n'a pas beſoin de ſecours auprès de vous : mais s'il en avoit beſoin, je joindrois mes ſuplications aux ſiennes. Sa perte fait vaquer une charge de capitaine de gardes du corps ; le comble de mes ſouhaits, ce ſeroit de voir mon frere plus entierement, ce me ſemble, attaché par ce dégré de domeſticité à la perſonne de mon maître & de mon bienfaiteur, à qui dans ma retraite & dans mon inutilité mon cœur ne donne pas moins des marques de mon zèle & de ma reconnoiſſance, que je m'efforçois d'en donner dans les emplois, dont il m'a honorés. J'aurois la ſatisfaction, avant que de mourir, de voir le maréchal d'Eſtrées dans la même charge auprès de S. M. où ce Jean d'Eſtrées ſon triſaïeul, dont il a

Paris, 23 août 1711

été parlé dans son tems, fut auprès de François premier, & d'Henri second, avant que ce dernier l'eut honoré de la charge de grand-maître de l'artillerie. Je vous supplie, Madame, de me pardonner cette importunité. On ne croit pas se meprendre, quand on se fonde sur vos anciennes bontés : & on doit un peu compatir : si ne desirant rien pour moi, que S. M. a comblé, je desire pour un nom, qui cependant peut finir bientôt après moi, qu'il finisse avec ce glorieux caractère.

LETTRE XXVIII.

DE M. L'EVEQUE DE MEAUX.

Paris, 3 septemb. 1711

J'APRENDS, Madame, par le rapport que M. de Bordeaux m'a fait ce matin de ce qui a été reglé à Fontainebleau, que l'on s'est enfin determiné à séparer l'affaire de Quesnel de celle des évêques : ce qui étoit, comme vous savés, mon sentiment, & que l'on a embrassé l'expédient que j'avois aussi proposé en dernier lieu pour finir cette affaire des évêques. Elle aura des difficultés dans l'exécution : mais enfin il y a lieux d'espérer qu'elle se terminera à bien, & qu'après tant d'orages le calme reviendra. Il faut toute l'habileté de M. le duc d'Antin pour raccommoder

ſincèrement les deux partis : & je ſouhaite très fort qu'il y réuſſiſſe. L'empreſſement que j'ai eu de revenir eſt cauſe que je n'ai pas vu M. de Rouen : ce qui me fâche à preſent très fort.

LETTRE XXIX.

DE M. L'ARCHEVEQUE D'ARLES.

CEs tems plus heureux, que votre bonté, Madame, ſembloit demander pour moi, ne ſeroient-ils pas encore venus ? Un homme dont les malheurs ont ſu intéreſſer ſi vivement l'ame du monde la plus grande, la plus noble, la plus généreuſe & la plus ſainte, ne peut-être ſans eſpérance, quand il s'offre une ſi ample matière à ſon pouvoir. Un cordon bleu, une charge près la perſonne du Roi, des abbéïes vacantes, je ne parle pas de l'archêveché : car pour un ſi grand poſte, il faudroit des qualités, que je ne me connois point. Ce n'eſt pas, Madame, que ſi la lice étoit ouverte à la diſpute, & ſi le concours avoit lieu comme dans les péïs, où le concile de Trente eſt reçu, les prétendans ne me feroient pas de peur. La vie retirée, que ma mauvaiſe fortune me faiſoit mener dans ma jeuneſſe, m'a permis de donner plus de tems qu'un autre à

l'étude. Je crois avoir assez marqué mon desintéressement, & mon peu d'ambition, puisque pouvant aller réveiller les mortifications que le Roi m'avoit données contre son gré, j'ai mieux aimé me tenir obscurément dans mon diocèse. C'est, Madame, ce qui m'enhardit à vous représenter, que Rheims principalement demande un homme, qui, par sa science & son attachement à la saine doctrine, répare les maux introduits par le passé, qui surveille & combatte les erreurs naissantes, & qui soutienne le bien que S. M. tâche d'établir. Le zèle que vous avés toujours eu contre les nouveautés doit tâcher d'y mettre un frein pour l'avenir. Car je gémis souvent, Madame, de prévoir que l'église n'aura pas toujours les appuis que Dieu lui donne aujourdhui. J'en demande toujours la conservation, & suis &c.

LETTRE XXX.

DE M. L'ARCHEVEQUE D'ARLES.

JE pars pour Rheims, Madame : c'est dans les tems difficiles qu'il faut être à son poste. N'attendez pas des actions de graces de vos bienfaits : toute la reconnoissance que j'en ai ne sauroit me porter à vous remercier de l'excès de vos bonté

Je vivois heureux & tranquille : & à cette douceur de vie va succéder une hidre d'affaires & une multitude de difficultés & de traverses. J'espére que vous voudrés bien toujours m'honorer de votre protection : mais j'ai encore plus besoin de vos conseils & des lumières d'une personne que la sagesse de Dieu anime. Vous me permettrés d'y avoir recours dans les occasions : je connois trop ma foiblesse, pour me charger d'un si pesant fardeau sans un tel secours. Le Pape, malgré cette prédilection tant de fois relevée, n'a pas voulu m'accorder la moindre diminution sur mes bulles : l'expédition n'en est pas encore faite : je puis par conséquent faire une nouvelle tentative : une de vos lettres, Madame, donneroit force à l'entreprise : mais, Madame, si cela vous donnoit la plus petite peine du monde, je n'y penserois pas davantage.

LETTRE XXXI.

DE M. L'ARCHEVEQUE D'ARLES.

MADAME de Mailly est bien surprise, Madame, de se trouver mêlée sans le savoir dans une affaire de Jansénisme. Voici tout simplement comme la chose s'est passée. Un marchand linger qui sert

M. de Bourgogne depuis long tems, & dont le frere eſt Chartreux à Paris, aïant appris qu'on vouloit envoïer ſon frere dans une autre maiſon, eſt venu prier Madame de Mailly d'obtenir de la ducheſſe de Bourgogne un billet, qui fit connoitre qu'elle ſouhaitoit qu'on laiſſât ce religieux dans ſon couvent à Paris. Mme. de Mailly lui aïant dit, qu'elle ne demanderoit pas une ſi petite choſe à la princeſſe, a bien voulu par charité faire le billet elle-même, qu'elle a adreſſé au P. Viſiteur. Ce n'a donc été qu'une pure ſurpriſe, dont il étoit difficile de ſe garantir. Le P. le Tellier, que j'ai prévenu & qui ne ſavoit pas encore cette hiſtoire, m'a promis qu'il n'en parleroit pas à Sa Majeſté; & il m'a conté là-deſſus, que Madame avoit été trompée de même lorſque l'archevêque de Rouen fut nommé, & qu'à la priere de Mme. de Maubuiſſon, elle lui avoit recommandé deux hommes pour être emploïés dans ſon diocèſe: c'étoient ſeulement Meſſieurs Couet & Laon. Madame les rejetta bien vîte, quand on les lui eut fait connoître. J'irai demain aux Chartreux, pour retirer la lettre de Mme. de Mailly, & pour aſſoupir cette affaire.

LETTRE XXXII.

DE M. L'EVEQUE DE FREJUS.

MADAME, j'éprouvai, il y a ſix ans, après le paſſage des ennemis, de ſi grandes marques de votre bonté & de votre charité pour mon diocèſe, que j'y ai encore recours avec quelque confiance. Les mauvaiſes recoltes & les malheurs de la guerre ont réduit les communautés laïques de cette province dans l'impuiſſance de péïer leurs créanciers, dont tous les monaſtères de filles de mon diocèſe ſont du nombre. Il y a cinq ans, Madame, qu'elles ne tirent preſque rien des rentes qui leur ſont dûes: & il y a trois maiſons, que je ne ſai plus comment ſoutenir. Je n'ignore pas, Madame, qu'on s'adreſſe à vous de tous côtés pour de pareilles choſes, que votre cœur, compatiſſant aux beſoins des pauvres, voudroit faire l'impoſſible pour les ſoulager tous, & que vous ſouffrés autant qu'eux de n'y pouvoir ſuffire. C'eſt auſſi ce qui m'a arrêté long-tems: mais j'ai cru ne devoir pas balancer, Madame, à vous expoſer au moins ma peine, quand même cela devroit être inutile. Vous connoiſſés mieux qu'une autre l'importance de retenir les religieuſes dans 1712.

leurs monaſtères, & le danger qu'il y a de leur en ouvrir la porte. Si vous jugés, Madame, que cette bonne œuvre doit l'emporter ſur tant d'autres, dont vous êtes chargée par votre charité ſi bienfeſante, & que vous aïés la bonté d'y deſtiner, par préférence, une des quêtes de la cour, je vous en ſerai ſenſiblement obligé : & vous me tirerés d'un grand embarras. Si vous ne le pouvés pas, je n'en murmurerai point, & n'en attribuerai la cauſe qu'à l'accablement des autres engagemens, où votre zèle vous met de tous côtés.

LETTRE XXXIII.

DES MOINES DE CITEAUX.

1712 *Citeaux, 8 Mai.*

LA bonté avec laquelle vous avés protégé l'abbéïe de Cîteaux, en toutes les occaſions où elle a eu recours à votre puiſſant crédit, nous fait prendre aujourdhui la liberté de vous écrire au ſujet de l'un de nos confreres, apellé Dom Etienne Printet, procureur général de l'ordre, en cour de Rome, que l'on nous aſſure devoir être privé par S. M. de voix paſſive, à l'élection du nouvel abbé de Cîteaux, que nous devons faire le dix-neuf de ce mois, en conſéquence de la permiſſion

que le Roi a eu la bonté de nous accorder pour cet effet. Nous avons de la peine à concevoir comment un religieux, dont la conduite a toujours paru très regulière aux yeux de tout ſon ordre, & qui a été choiſi parmi un nombre conſidérable de perſonnes ſages & capables, & ſpécialement attaché au ſervice de Dieu & à la religion, autant que ſon devoir & ſon état l'y obligent, auroit pu devenir ſuſpect à S. M. à moins que des perſonnes peu informées de la bonté de ſon caractère, n'aïent été ſurpriſes dans la peinture qu'on peut leur en avoir fait, & ſur cette idée défectueuſe, l'avoir repréſenté au Roi tout autre qu'il n'eſt. A Dieu ne plaiſe néanmoins, que nous voulions aprofondir ici un miſtère, dont nous ne ſouhaiterions avoir la moindre connoiſſance, ſi notre état ne nous engageoit à rendre témoignage à la vérité opprimée ! Nous vous ſupplions ſeulement, Madame, de faire quelque attention à nos très humbles remontrances, & à l'affliction que nous avons d'entendre dire que nous ſommes à la veille de voir condamner un confrere qui eſt prêt à juſtifier la droiture de ſa conduite, quand il plaira à Sa Majeſté d'en prendre connoiſſance. Si nous ſavions la ſource de la diſgrace dont il eſt menacé, peut-être nous ſeroit-il facile d'effacer les impreſſions deſavantageu-

ſes que les mauvais rapports peuvent faire ; mais il vaut mieux pour nous de nous repoſer ſur les grandes lumières d'une perſonne comme vous, Madame, qui juge des choſes avec diſcernement, & qui ne prend jamais le faux pour le vrai. C'eſt ce principe de juſtice, reconnu en vous par tout le roïaume, qui nous fait eſpérer l'honneur de votre protection pour notre confrere. Cependant ſi les témoignages de noſſeigneurs les cardinaux d'Etrées, de Noailles, de la Tremouille, de M. le maréchal d'Uxelles, de M. l'abbé de Polignac, qui l'honorent de leur bienveillance, peuvent ſervir à ſa juſtification auprès de vous, nous oſons, Madame, vous aſſurer qu'ils ont toujours été édifiés de ſa conduite, auſſi bien qu'une infinité de perſonnes de diſtinction, qui ne ſont pas moins ſurpriſes que nous, d'apprendre qu'on ait entrepris de le décrier à la cour. C'eſt à quoi nous vous ſupplions humblement d'avoir égard, & de permettte que nous vous réïterions les marques du très-profond reſpect avec lequel nous ſommes, Madame, &c.

LETTRE XXXIV.

DE M. LE CARDINAL D'ETRE'ES.

JE remettrai inceſſamment entre les mains de M. le Curé de St. Sulpice la démiſſion de ce petit bénéfice, que vous, Madame, & ce grand évêque, & mon bon ami, avés il y a ſi long tems ſaintement deſtiné à l'établiſſement d'un ſéminaire, très néceſſaire dans un diocèſe auſſi étendu que le ſien, & je chargerai le zèle de la conſcience du neveu de prendre des meſures bien ſûres pour l'accompliſſement de cette bonne œuvre où vous vous intéreſſâtes, quand ſon oncle illuſtre en forma le deſſein : quelque badinerie qu'il faille ſouvent pardonner à votre petite maréchale, à quoi je me ſuis accoutumé ſur votre exemple, je la grondai bien à ſon retour de Fontainebleau, quand elle me dît de quelle manière elle vous avoit parlé de mon attention ſur votre filleule. Je déſavouai les expreſſions ſi peu propres dont elle s'étoit ſervie. Je l'aurois blâmée, ſi elle avoit emploïé les termes de peine & de ſenſibilité, même celui d'un peu de mortification : mais je m'en vois trop dédommagé : & ſa faute à mon égard n'eſt que trop heureuſement réparée par l'admirable lettre qu'elle

Paris, 26 ſept. 1712

m'a attiré; qui renferme tout en ſi peu de paroles : du jeu, des tours : de la fineſſe à penſer, & le choix dans ſes expreſſions : en un mot, c'étoit une lettre comme il n'y en a point. Je ne me ſuis ſervi de ma vie de cette phraſe, & je ne m'en ſerviai jamais que pour vos lettres : c'eſt par cette raiſon que j'ai voulu la diſtinguer par la groſſeur des caractères. Je m'en ſuis déjà paré avec mes amis : je prétends m'en parer encore. Il me ſemble que je mets un fard innocent ſur les rides de ma vieilleſſe. J'en ferai part à M. de Richelieu, dans les fréquens rendez-vous que nous nous donnons, & où nous ne ceſſons de parler de vous.

LETTRE XXXV.

DE M. L'EVEQUE DE BLOIS.

28 *ſept.* 1712

NOus ne ſommes en peine, Madame, au ſujet de votre chere Carmelite, que d'accorder la facilité qu'elle trouve dans tous les exercices les plus auſtères de ſa régle, avec l'envie qu'elle a de faire pénitence. Elle ne croïoit pas qu'on put gagner le ciel à ſi bon marché, & être heureux en ce monde & en l'autre. Je lui fais bien entendre qu'il ne faut pas ſi-tôt chanter victoire, & qu'elle ne doit pas croire

que ces douceurs, que Dieu accorde dans ces commencemens à la foibleſſe, durent toujours : que le tems des ſouffrances & des amertumes viendra lorſqu'elle y penſera le moins. Cet avenir fâcheux ne lui fait point de peur : elle y paroît toute préparée, & pleine de confiance que Dieu lui continuera ſes miſéricordes en quelqu'état qu'elle ſe trouve, & que la plus grande de toutes ſera qu'il la juge, ou plutôt qu'il la rende digne de ſouffrir quelque choſe pour lui. Elle eſt perſuadée que dans le monde on ſouffre encore beaucoup plus pour ce qu'on y aime, qu'une Carmelite ne peut trouver à ſouffrir pour Dieu : & quand on aime bien, on ſe plait même à ſouffrir, & à ſurmonter tout ce qu'il y a de plus pénible & de plus difficile. Son grand attrait eſt un amour de reconnoiſſance, pénétrée qu'elle eſt, de toutes les graces que Dieu lui a faites. Je vous rends compte, Madame, inſenſiblement, de l'examen que j'ai fait de ſes diſpoſitions. S'il y a au monde une Carmelite bien appellée à ſon état, c'eſt celle-là. On le peut dire d'autant plus ſûrement, qu'il n'eſt pas poſſible, à la manière naïe & ingénue dont elle s'exprime, de ne pas ſentir qu'elle dit vrai. Je puis encore vous aſſurer, Madame, que toute la communauté en eſt enchantée, & qu'elles n'en ont jamais

reçu aucune avec tant de marques d'amitié. Ce qu'il y a de plus marqué en elle, à ce qu'elles disent toutes, c'est qu'à son âge elle est tout aussi docile, aussi obéissante, aussi souple que le plus petit enfant. Vous savés aussi, Madame, que c'est le plus grand effet de la grace de Jesus-Christ, & qui rend le plus propre à son roïaume selon cette parole : *si vous ne devenés comme des enfans, vous n'entrerés point dans le roïaume de Dieu.* Au reste, Madame, elle est si sensible à ce que je lui ai dit que vous m'aviés fait l'honneur de me témoigner d'amitié & de bonté pour elle, qu'elle en étoit hors d'elle-même, lorsque je le luis dîs.

Outre le jour de son examen, je l'ai vûe encore dans sa retraite, & j'ai été édifié de plus en plus de ses heureuses dispositions. Vous devés, Madame, être bien contente, & remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu se servir de vous pour lui gagner cette ame de grace & de bénédiction. Elle ne peut manquer d'en attirer beaucoup sur vous par ses prieres.

LETTRE XXXVI.

DE M. L'EVEQUE D'ANGOULEME.

à Angoulême, 10 décembre, 1712.

MADAME, sauvez-moi, s'il vous plaît, la confusion d'être traité de vous avec cérémonie, & souffrez que je satisfasse au respect que je vous dois : ce sera une double grace très précieuse pour moi, du moment qu'elle me viendra de vous. Comme on met pour l'ordinaire, Madame, les grandes pensionnaires dans nos couvents de province, par une espèce de précaution, pour les garantir des écueils de trop de goût ou d'entêtement pour le monde, il arrive qu'y étant reçues, elles font perdre aux jeunes pensionnaires le penchant qu'elles avoient pour la religion, qu'elles deviennent des observatrices importunes de ce qui se fait dans le couvent, & souvent d'indiscrettes causes des foiblesses qu'elles y apperçoivent. Si les grandes filles que l'on y met, Madame, avoient été formées dès leur enfance, sur les maximes qui se pratiquent à St. Cyr, & élevées sous des yeux qui ne leur eussent rien laissé passer, bien loin d'embarrasser dans les couvents, on en tireroit de grands secours, & elles se rendroient elles-mêmes fort entendues, en passant sous différentes maîtres-

ſes, & par les divers emplois de la maiſon. Il faudroit pour cela, Madame, qu'elles fuſſent d'un aſſez bon eſprit pour ſe laiſſer mettre ſur ce pié-là : mais, ſous prétexte de la penſion qu'elles péïent, elles ſe figurent être en droit de ne rendre aucun ſervice : & l'indolence, qu'on leur ſouffre, leur fait regarder ces occupations comme des aſſujettiſſemens onéreux. Les religieuſes, d'un autre côté, par une jalouſie d'emploi, trouvent mauvais que des ſéculieres ſoient admiſes à remplir les offices de la maiſon, à leur préjudice : cette pratique néanmoins, Madame, paroît excellente dans les communautés où l'on s'attache à élever des demoiſelles : je tâcherai, ſur le modèle qu'il vous a plu de me tracer, d'en faire établir l'uſage dans notre maiſon de l'Union Chrétienne, où il y a pluſieurs penſionnaires : & j'eſpére que l'exemple de St. Cyr ſera un des plus engageans motifs pour gagner cela ſur leur eſprit. Mlle. de Verdille, Madame, a été charmée de la lettre que vous lui avés fait l'honneur de lui écrire, & j'eſpére que l'envie qu'elle a de vous plaire, lui fera mériter la continuation de vos bontés : je lui ai donné, ſuivant vos ordres, cinquante livres pour quelques meubles, & les quarante francs que vous deſirés qu'elle emploïe à avoir de quoi travailler. Je n'ai pu

ui ôter le plaiſir de ſavoir que ces gratifications venoient de vous : mais je ne lui ai rien dit ni des cinquante livres dont vous voulés augmenter ſa penſion ſans qu'elle le ſache, ni des autres 50 livres que vous voulés être emploïées pour ſon entretien : j'ai penſé qu'il étoit à propos de ne lui donner cette ſomme, que lorſqu'elle ſe fixera à reſter dans l'abbéïe après les trois mois. J'ai donné auſſi, Madame, les ſoixante livres que vous avés deſtinés pour le frere & pour la ſœur de Mlle. de Curſay : cette charité leur eſt venue fort à propos : ils ont un très grand beſoin de l'honneur de votre protection, pour avoir une ſubſiſtance fixe & aſſurée, qu'on ne peut compter de trouver du côté de Mrs. nos intendans. Votre lettre cependant, Madame, que j'ai remiſe entre les mains de M. Dorſay, n'a pas été ſans effet. Il a fait péïer depuis deux jours deux cens livres à la demoiſelle Vivien, leur gouvernante, ſur les penſions qui lui ſont dûes : & ſi vous aviés la bonté de lui en dire un mot, quand il aura l'honneur de ſe préſenter devant vous au mois de janvier prochain, on en pourroit tirer encore quelqu'autre ſecours dans la ſuite : car il eſt rare, Madame, qu'il n'y ait quelque fond à la diſpoſition de Mrs. les intendans. Je voudrois, par ma diligence à exécuter vos ordres, pouvoir mériter d'en être char-

gé : il me suffira, sans autre chose, de savoir vos intentions. Je tâcherai de suppléer au défaut d'habileté par beaucoup de devouement, de zèle & de respect.

S. P. Me. Rotelin, Madame, est petite fille de Me. la duchesse de Navailles, & niéce de Me. la duchesse d'Elbœuf & de Me. de Pompadour.

LETTRE XXXVII.

1712. DE M. L'EVEQUE D'ANGOULEME.

MADAME, il faudroit savoir penser & s'exprimer comme vous, pour vous faire des remercîmens dignes des bontés dont il vous a plu m'honorer. Le ressentiment que j'en ai, Madame, est au-dessus de l'expression, & me reduit à m'en taire pour ne pouvoir vous en dire assez. J'ose vous supplier d'être bien persuadée, Madame, que mon zèle ne sera jamais en danger de se lasser, quand il s'agira de suivre vos ordres, & qu'il ne peut avoir que le chagrin de ne pouvoir assez-tôt les deviner. On reconnoît toujours par quelqu'endroit, dans l'éducation des Dlles. de St. Cyr, la main habile qui en a tracé le plan, & qui en a dicté les maximes : il en reste des vestiges dans les personnes qui en sortent, à proportion des dispositions qu'elles avoient

en profiter. Mlle. de Verdille peut avoir la vérité, Madame, quelque goût pour le monde, très pardonnable à cet âge, où l'inexpérience n'a pu encore en démêler les illusions & les piéges : mais je lui dois la justice de vous dire que cet attrait pour le monde a cédé tout d'un coup au desir de vous plaire, du moment que vous vous êtes déclarée, Madame, pour la retraite dans quelque communauté. J'eusse souhaité qu'on eut pu la mettre aux Benedictines de Coignac, auprès de sa sœur qui est religieuse : mais Madame la Prieure, qui n'est pas de mon diocèse, m'a mandé qu'elle ne recevoit point de grandes pensionnaires, à moins qu'elles ne voulussent être religieuses : de sorte, Madame, que pour faire éviter à Mlle. de Verdille les inconvéniens d'un plus long séjour parmi le monde, j'ai cru ne me pas écarter de vos intentions, en priant Madame de Rotelin, abbesse de saint Antoine d'Angoulême, de se relacher en sa faveur de la maxime où elle est de ne recevoir point de grandes demoiselles en pension. Votre nom, Madame, a surmonté cet obstacle : Mlle. de Verdille y est entrée à cinquante écus seulement de pension : mais comme il ne lui restera rien pour son entretien, pour les meubles qu'on ne lui fournit pas, & pour d'autres petits besoins, elle n'a d'autres ressources que vos

bontés, qu'elle a fort à cœur de mériter. Il me ſuffira, Madame, de recevoir vos ordres à ſon égard pour les exécuter ſur le champ : je ne crois pas qu'elle puiſſe être mieux que ſous la conduite de Me. l'abbeſſe de St. Antoine, qui a beaucoup d'eſprit & de politeſſe, & dont la maiſon eſt très régulière, & les parloirs peu fréquentés. Je ſerai plus à portée de pouvoir vous rendre compte de ſa conduite, lorſqu'il vous plaira de me l'ordonner. Le reſpect que je vous dois, Madame, m'interdit les relations avec vous, ſans un exprès commandement.

LETTRE XXXVIII.

DE M. L'EVEQUE DE BLOIS.

Blois, 9 janv. 1713

VOTRE Carmelite, Madame, à qui je donnai hier le voile noir, m'eſt un exemple de ce que peut la grace même ſur les corps, lorſqu'on ſe livre à elle ſans réſerve, où plutôt du ſoin miraculeux que Dieu prend de la ſanté du corps, en faveur de ceux qui ne ſongent qu'à ſauver leur ame. Elle ne s'eſt jamais ſi bien portée qu'elle fait à préſent, elle qui ne pouvoit ſouffrir le maigre un ſeul jour : & vous ſavés, Madame, quel eſt le maigre des Carmelites, & ſi l'aſſaiſonnement qu'elles y mettent le peut mieux faire paſſer qu'ailleurs : les jeûnes, les veilles, la couche dure, les mor-

fications portées par la régle, celles qu'on npoſe par épreuve pour connoître les ſujets : les ſimplifier, comme on dit, & éteindre les entimens d'amour propre, rien n'incommo- e ſa ſanté, & ne fait de peine à ſon eſprit : je e crois pas qu'il y ait dans le monde un con- entement pareil au ſien. Elle craint d'en voir trop, ne pouvant s'imaginer que ſon tat tel qu'elle le ſent, ſoit un état de péni- ence pour elle, ni qu'on puiſſe gagner le iel à ſi bon marché. Elle n'a jamais porté ans le monde d'habit ſi commode, ni qui lui it fait tant de plaiſir : elle à qui tout habit le religieuſe étoit autrefois en horreur & n dériſion. Et ce qu'il y a de meilleur en out cela, c'eſt qu'il n'y a pas ſeulement mbre d'affectation & de retour ſur elle. Tout y eſt naturel, aiſé & coulant de ſour- e, ſans qu'elle s'apperçoive, comme elle le lit tout ſimplement, qu'on puiſſe l'en eſti- ner davantage. Elle ſeroit au contraire tou- ours prête à dire de ſa vie paſſée tout ce qui ourroit le plus l'humilier. Elle a été, pen- lant tout ſon noviciat, ſous la main de ſa maîtreſſe, tout auſſi ſimple & docile que l'auroit pu être une novice de ſeize ans qui n'auroit jamais vû le monde. Et tout cela ne paroît point du tout un effet de ſa viva- cité naturelle, ni une ſaillie de ferveur. On voit une égalité d'humeur & de conduite, qui fait ſentir la ſolidité du fonds ſur le- quel l'édifice eſt bâti. La prieure ne peut

s'en taire quand nous ſommes en particu lier : il m'a dit même que toute ſa commu nauté s'en reſſent.

Je ſuis aſſuré, Madame, par votre bont & charité ordinaire pour cette nouvelle pro feſſe que vous aurés celle de me pardonne ce détail un peu long, mais fort court, pa rapport à tout ce que j'avois à dire ſur c chapitre.

LETTRE XXXIX.

DE M. L'EVEQUE DE BLOIS.

Paris, 1713

IL faut, Madame, d'auſſi grandes occa ſions que celles-ci pour oſer ſe donne la liberté de vous interrompre par ma let tre. Mais, en vérité, je ſouffrirois trop d concentrer ma joïe & de l'empêcher d'alle juſqu'à vous, Madame, pour un ſuccès qu en doit cauſer une ſi grande au Roi. C'eſ tout dire quand on parle de la ſienne, qu fait uniquement la vôtre en ce monde, & à laquelle nous devons tous ſi fort nous in- téreſſer. Je regarde cette heureuſe fin de l'expédition de Fribourg, comme un gage preſque aſſuré de la paix : & ſi cela arrive ainſi, comme a tout lieu de l'eſpérer, quelle gloire pour le Roi, qu'après l'avoi faite par la juſtice de ſes offres avec ceux de ſes ennemis qui l'ont voulu, il y puiſſe

ontraindre par la force de ſes armes ceux ui ne la vouloient pas ? Dieu donne la loire à qui il veut : heureux celui qui la eut recevoir de ſa main, & la lui rappor- r toute entière !

Je ſais, Madame, que ce ſentiment du oi, en pareilles occaſions, dont vous êtes ſouvent le témoin ſecret & la dépoſitai- , vous fait encore plus de plaiſir que tte gloire-même à laquelle vous prenés nt de part.

Il faut bien après cela, Madame, vous re un petit mot de notre commiſſion, ais ſeulement en paſſant : car ce n'eſt s au dernier des commiſſaires à s'arroger ionneur d'en rendre compte en détail. ſais je puis avoir celui de vous aſſurer, adame, comme vous le ſavés d'ailleurs, 'on ne peut être plus unis que nous le mmes tous, & que notre principal objet ns notre travail, c'eſt de réunir, com- e il eſt à ſouhaiter & comme nous l'eſ- rons, tout l'épiſcopat avec nous, afin e nous ne faſſions qu'un ſeul & même ntiment, lorſque nous nous trouverons ſemblés avec tous nos confreres. M. le rdinal de Noailles eſt venu travailler ux fois avec nous, il y reviendra ven- edi, & nous comptons que ſamedi nous irons enſemble l'examen des propoſi-

tions, ſur leſquelles nous repaſſerons en ſuite en peu de jours pour y mettre dernière main.

LETTRE XL.

DE M. L'EVÊQUE DE BLOIS.

QUOIQU'ON ait eu l'honneur, Madame, de vous rendre compte de priſe d'habit de votre poſtulante, je ne me tiens pas pour cela diſpenſé de le faire. On n'a pu trop vous dire, Madame, combien elle en eſt dans la joie de ſon cœur, & nos bonnes Carmelites, charmées de la voir parmi elles, avec l'avantage qu'elle a par ſon âge & ſon bon eſprit de connoître parfaitement ce qu'elle fait & d'être par là comme aſſurée de ne s'en point repentir, elle ſe trouve auſſi avoir pour l'avantage des ſœurs qui la reçoivent avec une ſimplicité & docilité qui la rend tout auſſi aiſée à dreſſer aux manières du cloître, que ſi c'étoit un enfant de quinze ans. Ainſi, je crois pouvoir répondre par avance du ſuccès de l'épreuve qu'elle va faire.

J'ai fait au reſte, Madame, les fonctions d'officiant & de prédicateur tout à la fois. Outre la convenance du jour de votre ſaint patron, pour une cérémonie

à laquelle vous aviés la bonté de prendre tant de part, l'épître & l'évangile qui ſont propres à cette fête, ſembloient être choiſies exprès pour une priſe d'habit. D'un côté, ces paroles de l'apôtre S. Paul : *à Dieu ne plaiſe que je me glorifie en autre choſe qu'en la croix de Jeſus-Chriſt, par qui le monde eſt mort, eſt crucifié pour moi, ainſi que je le ſuis pour tout le monde*, &c. Et de l'aſſurance que Jeſus-Chriſt donne dans l'évangile de ce même jour, à ceux qui ſe chargeront de ſa croix, que ſon joug eſt doux & léger, & qu'ils y trouveront le repos de leurs ames, & il dit auſſi : *venez à moi vous tous qui êtes chargés & fatigués*, (à la ſuite du monde & de ſes vanités) *& je vous ſoulagerai* : Et quelle ſource d'inſtruction pour les plus grands, auſſi bien que pour les plus petits de la terre ? Je ſuis bien aſſuré, Madame, que vous les goûtés mieux qu'un autre, & que vous avés ſouvent beſoin d'y avoir recours. Il y a dans ces paroles, & dans celles qui accompagnent, un fond de conſolation inexprimable. En vérité, on n'en trouve que là en quelque état que l'on ſoit : & l'on a raiſon d'envier celui des perſonnes qui ont le tems d'y penſer à loiſir. Heureuſes celles qui le ſavent prendre, malgré le tumulte du monde où leur élévation les expoſe, & ſe faire une re-

traite pour cela ! Je prie notre Seigneur d'y répandre de plus en plus ſes plus grandes graces, & de vous y faire trouver, Madame, ce repos & ce ſoulagement qu'il a promis à ceux qui viennent à lui.

LETTRE XLI.

DE M. L'EVEQUE DE MEAUX.

Paris, 3 ſeptemb. 1713

VOILA, Madame, le R. P. Thimothée de la Fleche, capucin, définiteur général de ſon ordre, dont j'ai eu l'honneur de vous parler à Marly. Il y a quelque tems qu'il eſt venu de Rome pour des affaires de ſon ordre : il eſt très conſidéré du Pape, & il mérite de l'être, étant plein de vertu & de capacité : ſi vous l'honorés d'un moment d'audience, il vous dira les ſentimens que le Pape a de Sa Majeſté, & de vous, Madame, en particulier : il eſt très zêlé pour la bonne doctrine. Comme le général des PP. Capucins va arriver, je dois vous dire, Madame, que la province des Capucins de Paris a beſoin d'être réformée. Depuis que je ſuis évêque de Meaux, j'ai reconnu que le choix des ſupérieurs s'y faiſoit fort mal ; & m'étant informé de la cauſe, j'ai appris certainement qu'il y a un certain pere

qui eſt à la tête de cette province, & qui protége les mauvais réligieux. M. l'archevêque de Rouen n'en eſt pas plus content que moi, & s'en eſt beaucoup plaint. Je crois qu'il ſera bien à propos que quand le général fera la révérence au Roi, Sa Majeſté lui témoigne qu'elle deſire très fort, qu'il rétabliſſe le bon ordre & la regularité par tout où je les trouverai affoiblies. J'eſpére d'avoir l'honneur de vous voir le 15 de ce mois. Je pars pour Meaux. Je ne ſaurai des nouvelles de Rome qu'avec le public.

LETTRE XLII

DE M. L'EVEQUE DE S. FLOUR.

CE n'eſt que dans les affaires d'importance, que l'on doit oſer s'adreſſer à vous. Ce qui m'a déterminé à le faire aujourdhui, c'eſt la certitude que l'affaire, dont je dois avoir l'honneur de vous parler, ſera de votre goût, puiſque vous en trouvés un infini dans tout ce qui eſt de la pieté & de la gloire de Dieu. *S. Flour, 2 octobre. 1713*

Il y a près de dix-ſept ans que je travaille aux informations néceſſaires pour pouvoir procéder à la béatification de la vénérable mere Agnès de Jeſus. Nous avons déjà depuis long tems achevé les

procès verbaux & informations de ſa vie, de ſes miracles, qui ont été examinés à Rome, à la congrégation des rits. Les autres procédures, néceſſaires en cette cour, n'ont été ſurſiſes pendant quelques tems que pour nous donner lieu de lever certaines difficultés que l'on nous oppoſoit : & nous y avons réuſſi. Mais nous avons beſoin aujourdhui de votre puiſſante protection, & d'une lettre favorable de S. M. à M. le cardinal de la Tremouille, pour qu'il ſollicite, auprès de Sa Sainteté, une prompte expédition touchant cette affaire. On y eſt déjà bien diſpoſé : mais ce dernier trait achevera l'ouvrage. Oſerai-je vous expoſer, que la communauté de Ste. Catherine de Langeac, où repoſe le corps tout entier de la vénérable mere Agnès, eſt hors d'état de fournir par elle-même aux dépenſes néceſſaires, pour parvenir à ce grand ouvrage ? Elle attend de vous, Madame, avec confiance quelques effets de votre zèle ordinaire. J'ai l'honneur de vous préſenter la vie de cette ſervante de Dieu : elle eſt écrite avec beaucoup de ſimplicité : mais les merveilles, qu'elle contient, animent aſſez le lecteur pour faire pardonner le ſtile. L'inſtruction du procès, qui a été faite par mon autorité, eſt remplie de toutes ſortes d'événemens merveilleux. Nous avons même été obli-

gés par prudence d'en ſupprimer quelques uns : & j'oſe vous dire, Madame, avec vérité, que nous nous ſommes ſouvent addreſſés à cette ſervante de Dieu, pour des choſes qui regardent la ſacrée perſonne du Roi, & que nous en avons vû les effets. Forcé par principe de conſcience, & pour ne pas retenir la vérité captive, je vous fais cet aveu, qui doit être d'autant moins ſuſpect, qu'il viént d'un des plus fidèles ſujets du Roi. Je ſouhaite que cette ſervante de Dieu continue à le protéger pour le bien de la religion & de l'état. Ce ſont ces ſentimens, Madame, & l'idée de votre pieté ſolide, qui m'ont porté à vous faire ce détail, &c.

LETTRE XLIII.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE ROUEN.

NOus venons, Madame, d'implorer l'aſſiſtance du ſaint Eſprit dans une unanimité, dont je ſuis fort édifié : Dieu veuille nous la conſerver dans ce que nous avons à faire ! Je ne ſaurois vous exprimer avèc quelle ſatisfaction nos prélats ont reçu ce que ſon éminence de Noailles leur a dit de la pieté, avec laquelle le Roi apprenoit qu'ils s'addreſſaſſent à Dieu dans une conjoncture auſſi importante qu'eſt

Paris, 21 octobre, 1713

celle-ci, dans laquelle ſon Eſprit doit être l'interprête & le conducteur. Comme Meſſieurs les commiſſaires ont beſoin d'un certain tems pour préparer les matières & leur rapport, j'ai ſupplié M. le cardinal de trouver bon, que je priſſe deux jours pour aller voir Me. de Tubique à Cambron ; ce qu'il m'a accordé volontiers, même huit, ſi je voulois ; je compte de m'y en aller demain au matin. J'eſpére toujours que les choſes ſe paſſeront, à la ſatisfaction du ſaint ſiége, du Roi, & de M. le cardinal même, au moins autant qu'il dépendra de moi. M. de Chartres, Madame, aura l'honneur de vous dire le reſte ; il eſt rempli de tous les ſentimens d'un ſaint évêque, dont je ſuis tout-à-fait content.

P. S. M. le cardinal ne m'a pas paru fâché du petit mot que j'ai pris la liberté de dire au Roi avant ſon audience derniere ; nous avons tous reſolu de le ménager en tout, pour le gagner, s'il eſt poſſible.

LETTRE XLIV.

DE M. L'EVEQUE DE CHARTRES.

26 *Octobre*, 1713

J'AUROIS été ravi, Madame, de ſaluer M. l'archevêque de Rouen, que je regarde & que j'honore comme un Saint, qui a toujours fort aimé l'égliſe, & qui la ſert

peut-être avec plus de zèle & de desintéressement qu'aucun de nos prélats. J'ai bien de la peine à croire sa mort si prochaine, quoiqu'il semble faire tout ce qu'il faut pour l'avancer.

J'espére, Madame, que tout se passera ici fort tranquillement : mais la matière demande une longue discussion, qui empêchera que notre assemblée ne puisse guères se séparer avant un mois.

J'ai rapporté ici la traduction Françoise de la constitution : elle a été faite par une plume infidèle, & du parti. Il seroit à souhaiter qu'on l'empêchât d'avoir cours. J'ai l'honneur de vous en envoyer une autre. Le François, qui est à côté, n'est pas aussi bien écrit que je l'aurois souhaité. Mais je n'ai pas voulu confier la chose à des écrivains ordinaires.

LETTRE XLV.

DE M. L'EVEQUE DE BLOIS.

Paris, 22 nov.

LE moïen de contenter M. le cardinal de Noailles & de nous attirer sa confiance, pour le mettre de concert avec nous, est emploïé largement : nous croïons que c'est le bien de l'œuvre, & nous savons d'ailleurs que Sa Majesté le souhaite ainsi.

Pour ce qui eſt de notre préſident de commiſſion, M. le cardinal de Rohan, je puis avoir l'honneur de vous dire, Madame, que malgré ſa goutte, il travaille comme s'il ne l'avoit pas, & qu'il le fait de tout ſon cœur, & avec zèle & capacité : je ne connois point de meilleur eſprit, ni plus propre à ſe concilier celui des autres.

LETTRE XLVI.

DE M. L'EVEQUE DE CHARTRES.

Paris, 22 janv. 1714.

JE ne dois pas, Madame, différer davantage à vous marquer la joie que j'ai de ce que nos délibérations ont mieux tourné que je ne l'eſpérois. La conſtitution vient d'être acceptée : & on travaille à un mandement qui ſera ſigné dans huit ou dix jours, en même-tems que l'acceptation. M. l'archevêque de Rouen a parlé ce matin à merveilles. M. l'évêque d'Auxerre a ſatisfait auſſi toute l'aſſemblée. Je n'ai point de termes, Madame, pour vous exprimer la peine que s'eſt donné M. le cardinal de Rohan, ni ſon juſte diſcernement, ni l'élévation de ſon eſprit. Il nous a fait un rapport, qui eſt un chef-d'œuvre. Il a écouté tout le monde avec une bonté des plus prévénantes, & il s'eſt attiré de juſtes éloges de toute l'aſſemblée. Si vous voulés, Ma-

dame, être instruite plus au long de cette affaire, je le ferai dès que j'aurai reçu vos ordres.

La satisfaction qu'aura le Roi, augmente de beaucoup la mienne.

LETTRE XLVII.

DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

MADAME, je ne vous ai point importunée dans le cours de notre assemblée. Je savois les inquiétudes que votre zèle pour la religion & pour la bonne cause vous donne dans la conjoncture présente : & je ne pouvois les soulager. Je suis plus heureux aujourdhui. La bulle sera acceptée ce soir : & si quelques prélats n'acceptent pas encore formellement, ils parlent de manière à nous faire espérer qu'ils s'uniront avec nous, quand l'instruction pastorale sera lue. Cette espérance, Madame, me donne une joie & une consolation infinies. M. l'archevêque de Rouen nous a fait un discours rempli du zèle, de la piété, de la dignité, qui conviennent au caractère épiscopal. M. d'Auxerre nous parla hier de façon à ne pas laisser lieu de douter qu'il ne conclue aujourdhui, comme on peut le desirer. Le Roi nous a donné, dans le cours de cette importante affaire,

Paris, 23 janv. 1714

des preuves bien essentielles de sa religion, de sa bonté, & de sa sagesse : l'assemblée en est pénétrée, & chacun le loue à l'envi. C'est un grand bonheur pour nous d'avoir reçu les ordres du Roi par un ministre aussi sage que M. Voisin. Tout a conspiré au bien, Madame, & le bien sera fait. Je vous en fais mes complimens sinceres : heureux, si, par la part que j'ai eu dans cette affaire, j'ai pu mériter votre estime, vos bontés, & votre protection. J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, &c.

LETTRE XLVIII.

DE M. L'ARCHEVEQUE D'ARLES.

à Arles ce 7 fév. 1714

MADAME, j'avois cru suivre vos intentions en n'allant point à l'assemblée, & que Mme. de Mailly, qui me conseilloit de rester, les avoit entrevues. C'étoit là la principale raison, Madame, qui m'avoit fait prendre le parti de demeurer, outre les clameurs du peuple, qui craignoit que les secours que j'ai préparé pour sa subsistance, jusqu'au tems de la recolte, ne vinssent à lui manquer à mon absence. J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, & celle qui étoit incluse, & en même-tems celle du

pere le Tellier, au moment que j'allois tenir mon assemblée provinciale. Comme il me marquoit que S. M. avoit bien voulu agréer les raisons qui m'attachoient à mon diocèse, & que vous y donniés aussi, Madame, l'honneur de votre approbation, je n'ai pas osé hazarder un changement, & j'ai fait violence en quelque sorte aux députés, pour faire tomber leurs suffrages sur M. de Marseilles, plutôt que sur moi, contre les ordres particuliers qu'ils avoient reçus. Il y a, Madame, quelque chose de si touchant & de si consolant pour moi dans les mesures que vous aviés bien voulu prendre à mon égard avec le curé de saint Sulpice, dont j'honore infiniment le mérite, que je ne dois me souvenir de mon malheur que pour me souvenir éternellement de votre bonté. Je croïois, Madame, être plus indifférent que je ne suis au parti: mais, dans cette province où il est fort puissant, on a témoigné une grande joie de ce que je n'allois pas à l'assemblée: & dans le récit de mon affaire, on a mêlé des épisodes fort singulières. Je suis bienheureux, Madame, qu'il soit revenu au Roi des choses qui puissent m'attirer la continuation de ses bontés: je n'aspire point à d'autre fortune qu'à plaire à Sa Majesté, & à vous, Madame.

LETTRE XLIX.

DE M. L'ÉVEQUE DE CHAALONS.

Châlons, 14 avril, 1711

MADAME, je viens à vous, comme à mon unique reſſource ſur la terre, vous expoſer mes peines au ſujet de la place d'élû aux états de Bourgogne. Lorſque je fus nommé à l'éveché de Châlons, je fus fort ſurpris d'apprendre que M. l'évêque d'Autun, par la protection du Sr. Maret, avoit déjà la parole de M. le duc, pour remplir cette place aux états prochains. J'examinai, devant Dieu, ſi je devois voir cette diſpoſition, qui m'enlevoit trente-trois ou trente-quatre mille francs, ſans aucune demarche de ma part : & je m'y déterminai, par ſacrifice de mes intérêts temporels, croïant que ce paſſe-droit n'avoit aucune conſéquence pour mon ſiége, & me regardoit perſonnellement. Mais j'ai apris, par mon ſéjour dans cette province, & par les entretiens que j'ai eus avec les perſonnes qui connoiſſent les coutumes du péïs, que l'uſage établi eſt, que les évêques d'Autun, de Châlons, & d'Auxerre, arrivent ſucceſſivement à l'élection : que cet ordre conſtamment ſuivi, n'a été interrompu qu'à l'égard de M. de Maupeou, un de mes prédéceſſeurs, lors de la diſ-

grace de M. Fouquet, qui lui fut commune. Le tour de mon siége arrivant aux états prochains, en être exclu, c'est me laisser imprimer une flétrissure préjudiciable au ministère que Dieu m'a confié dans cette province. Sur ces considérations, qui m'ont paru de poids, je me suis déterminé, Madame, à vous demander l'honneur de votre protection, & la grace de m'aider de vos sages conseils. Je souhaiterois savoir si le Roi ne trouveroit pas mauvais que j'exposasse très respectueusement à Mr. le duc mon droit & mes raisons : & au cas que Son Altesse, dont la religion a été surprise par le Sr. Maret, ne voulut pas m'écouter, si Sa Majesté agréeroit que j'allasse me jetter à ses pieds, pour lui demander justice. Je n'ai rien voulu jusqu'ici entreprendre dans cette affaire, crainte de faire quelque demarche qui déplut au Roi. Ce qui fait ma confiance & ma hardiesse dans cette occasion, c'est le desintéressement de mon cœur, puisque je consens dès à présent que les trente-trois ou trente-quatre mille francs qui pourroient me revenir de cette élection, les dépenses qu'il faut faire prélevées, soient emploïées en entier, partie à péïer les tailles des pauvres de mon diocèse, & partie à réparer & orner les églises. Vous jugés pourtant bien, Madame, qu'une somme aussi considérable, & qui a

été toujours regardée comme faisant partie du revenu de mon évêché, seroit un objet pour un évêque qui n'est pas riche, mais qui, graces à Dieu, est content, & qu'une translation, jointe aux calamités présentes, ont engagé, par une suite nécessaire, en des dettes considérables. Mais je suis convaincu qu'il est du devoir d'un évêque de bannir de sa conduite jusqu'aux moindres soupçons de cupidité & d'intérêts, & de trouver de superflus dans ses revenus, quelque modiques qu'ils soient. Mon unique vue en ceci, Madame, est de rendre à mon siége ce que je lui dois, & d'assurer à mon ministère l'honneur & le crédit qui lui sont si nécessaires pour être utile : car, avec toute la protection dont le Roi honore les évêques, l'œuvre de Dieu trouve néanmoins tant de contradiction tous les jours, qu'on est souvent tenté de tout abandonner, & de se retirer. Que seroit-ce donc, si par cette exclusion, on fournissoit au public un préjugé aussi clair, & aussi connu de me croire tombé dans la disgrace ? A chaque pas, je trouverois des obstacles pour faire le bien : je ne pourrois plus paroître avec honneur, ni dans les états, ni dans la province : & on avoit si bien compris, dans les tems passés, les conséquences de ce passe-droit, dans la personne des trois évêques, qu'on n'y

avoit jamais osé toucher : mais depuis que M. Maret est en place, rien n'est à couvert de ses entrepriſes. Voilà, Madame, la ſituation où je me trouve, dans laquelle il faut que votre bonté ordinaire pour moi me détermine : ſi vous croïés que je doive me taire, je n'en parlerai jamais.

LETTRE L.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE ROUEN.

Rennelle, ce 16 juin 1714

J'Ai été très charmé de l'état où s'eſt trouvé notre ſaint paſteur de St. Sulpice. Mon frere, qui lui eſt, comme moi, fort attaché, a eu ſoin d'aller tous les jours en apprendre des nouvelles, & m'en a ſoigneuſement fait part : nous perdons tous les jours des défenſeurs de la bonne cauſe, & je ne vois pas qu'ils ſe remplacent. Le pauvre M. Précelle, docteur de Sorbonne, dont vous avés autrefois fort entendu parler à feu Mr. l'évêque de Chartres, vient de mourir à Noïon : c'étoit ce que nous avions de meilleur & de plus ſûr dans la faculté : malgré tout cela, Madame, j'ai grande confiance que Dieu ne nous abandonnera pas. J'ai reçu copie d'un bref que notre St. Pere a écrit au Roi, bien fort, & bien preſſant : ce ſaint pontife ſent vivement la plaie qu'on fait à l'égliſe, & pa-

roît déterminé à y apporter les remédes néceſſaires, en ce qui peut dépendre de lui. Vous ſavés, Madame, que notre Seigneur nous annonce la néceſſité de ces ſcandales : il eſt bien douloureux qu'ils arrivent dans l'égliſe par ceux même qui ſont établis pour les diſſiper : il me ſemble que les diſpoſitions de M. le cardinal de Noailles ſont bien incertaines : les janſéniſtes en triomphent, & font ce qu'ils peuvent pour le ſoutenir dans ſes mauvais préjugés.

Je prends la liberté de vous ſuplier de mettre un peu ſous votre protection notre premier préſident, ſi tant étoit qu'on voulut lui rendre quelque mauvais office auprès du Roi. Je ſuis incapable de tromper mon maître : je vous proteſte, Madame, que le Roi n'a, en aucun tribunal de ſon roïaume un plus excellent magiſtrat, ni un plus fidèle ſujet, que M. de Pontcarré : après cela nul homme n'eſt ſur la terre ſans quelque défaut. Voilà, Madame, une bien longue lettre pour un viſiteur : mais c'eſt un vrai delaſſement pour moi que d'avoir l'honneur de vous entretenir.

LETTRE LI.

DE M. LE CARDINAL D'ETRE'ES.

ETRE honoré de deux de vos lettres, est une nouvelle obligation que j'ai à M. de la Chetardie ; mais, hélas ! je pourrois la péïer trop cher s'il doit nous en couter sa vie. M. l'abbé le Pelletier est venu m'apporter ce matin, sur les dix heures, votre seconde lettre, & j'ai trouvé, Madame, que j'aurois pris le même sujet que vous, si je n'eusse remis tout mon droit en de si bonnes mains : vous ne pouviés faire un meilleur choix ; je connois bien la personne, la famille, le mérite, & l'utilité de son travail, dans cette énorme parroisse : on expédie présentement les provisions de la cure en son nom, & je veux la remettre moi-même aussitôt entre les mains de M. le cardinal de Noailles : & de votre part, je suis assuré qu'il ne sera pas moins diligent que moi à donner les siennes. Notre saint avoit eu une assez bonne nuit, & il semble plus degagé : mais les médecins jugent le mal très périlleux : j'en suis sensiblement touché. Voilà, Madame, mon cousin qui me rapporte votre troisieme lettre : rien n'est égal à l'honneur que vous m'y faites, & aux bontés

Paris, 20 juin, 1714

dont elle eſt remplie : vous ne doutés pa de la manière dont je les reſſents, & vou pouviés encore ajouter,

je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.

C'eſt trop vous detourner de vos autre occupations, mais me pouvois-je tair après une pareille lettre ?

LETTRE LII.

DE M. L'EVEQUE DE POITIERS.

24 juillet, 1714

JE ſuis pénétré de joie, & de reconnoiſſance, Madame, de ce que vous agréé l'emploi que je fais des aumônes que le Roi nous accorde, par votre moïen à la ſubſiſtance d'un ſéminaire de jeunes clercs vous pouvés être aſſurée, Madame, qu'ils ne ſont pas élevés à la janſéniſte : Mrs de ſaint Lazare, qui en ſont les directeurs ſont fort éloignés de cet eſprit, & j'y veille avec une attention continuelle. Je ſai que les gens du parti y uſent de mille détours pour s'inſinuer à établir par tout leur doctrine condamnée, & leur maxime pernicieuſe, comme les expériences que vous m'en racontés, Madame, le font voir bien clairement : mais dans cette ville, & dans ce diocèſe, je ſai aſſez tout ce qui s'y paſſe, & on n'y oſe rien entreprendre

le pareil, parce que le nombre des collé-ges & des écôles eſt fort petit, & on con-noit les maitres à fond. Quel bonheur pour l'égliſe de ce que le zèle du Roi, pour ré-iſter au parti, & pour le détruire, ſe ſou-ient toujours ſans ſe rebuter des difficul-és. On a dit ici que M. le cardinal de Noailles prend le parti d'envoïer ſon futur nandement au Pape : ce prélat devroit bien e laſſer d'être gouverné par gens auſſi ſuſ-ects, & auſſi éloignés de la ſoumiſſion u'ils doivent à l'égliſe, & à l'unité de 'épiſcopat. Votre ſainte maiſon de St. Cyr ous donne toujours bien de la conſola-ions, & vos ſaints avis encouragent ma œur à y ſoutenir ce que vous avés ſi utile-ent commencé. Je ne ſaurois aſſez vous ffrir de très humbles actions de graces des entimens pleins de bontés & de confiance ue vous voulés bien me témoigner.

LETTRE LIII.

DE M. L'EVEQUE DE BLOIS.

RIEN en effet, Madame, n'eſt plus important & plus déſirable que le re-our de M. le cardinal de Noailles, & pour ui même & pour la cauſe de l'égliſe. Le ref du Pape à notre aſſemblée m'a paru el qu'il le falloit pour l'y engager : & dès

Blois, 13 avril, 1714

que vous me faites l'honneur, Madame de me croire capable d'y pouvoir contribuer en quelque chose, il ne m'en faut pas davantage pour me déterminer à partir incessamment. Il faudroit que j'eusse perdu la raison pour en pouvoir trouver d'assez grandes pour ne pas faire tout ce que vous me paroîtriés tant soit peu desirer. J'ai appris la nouvelle du décret de Rome contre la feuille portant le nom de mandemens &c. Les qualifications en sont fortes. Dieu veuille qu'on n'en soit point trop aigri, au lieu d'être fâché d'y avoir donné occasion. Il faut cependant, Madame, tout espérer d'une pieté & d'une vertu telle que nous la reconnoissons tous dans M. le cardinal de Noailles. Je ne saurois douter qu'il ne fasse ce qu'il doit dans cette conjoncture. Au surplus, Madame, vous croïés bien que je sens, comme je dois, la peine que tout ici vous cause par tant de raisons.

LETTRE LIV.

DE M. L'EVEQUE DE CHALONS.

Châlons, 18 avril 1714

MADAME, je ne puis me taire sur les bontés dont vous daignés m'honorer, ni m'abstenir de vous dire, qu'à la lecture de votre lettre, j'ai repandu des larmes

ar l'impreſſion ſenſible qu'elles ont fait
ir mon cœur : les peines qu'il vous a plu
endre pour le ſuccès d'un projet, que je
e vous avois communiqué que comme ma
otectrice, avant que l'avoir formé, me
nt un ſûr garant, qu'il étoit conforme à
raiſon, & à l'équité. Le Seigneur, qui
et dans votre cœur ce zèle pour l'intérêt
e ſes miniſtres, ſaura bien le couronner
n jour.

Mais je viens à préſent vous ſuplier de
e pas lui donner plus d'étendue : j'ai fait,
our l'honneur de mon ſiege, tout ce que
devois: de plus grands efforts pourroient
ndre mon zèle ſuſpect de quelqu'autre
incipe : & quoique je m'en ſente très
ir, il faut encore paroître tel au public,
qui nous ſommes redevables, dans toute
otre conduite.

Je me ſoumets, donc Madame, dans
tte conjoncture à recevoir dans ma per-
nne l'humiliation de mon ſiege, conſolé
ir l'eſpérance que Dieu, qui n'abandonne
is ſon égliſe, rendra quelque jour à la
ienne le droit dont on la dépouille au-
urdhui.

Au reſte, il faut que je me ſois mal ex-
iqué : il ne s'agiſſoit point ici de la qua-
té de préſident aux états de Bourgogne :
es prédéceſſeurs, à la vérité, l'ont tous
nteſté à M. d'Autun. Mais pour le bien

de la paix, je m'en ſuis abſtenu. C'eſt l
place d'élu pour le clergé qui étoit queſtion
place remplie ſucceſſivement par un évêque
par un abbé, & par un doïen, & dans l
rang des évêques, ſucceſſivement auſſi pa
les évêques d'Autun, d'Auxerre, & d
Châlons : or celui d'Autun & d'Auxerr
aïant précedé, il étoit ſelon l'ordre que j'
arrivaſſe à la prochaine triennalité.

LETTRE LV.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE SENS.

11 *ſept.* 1712

SI votre ſanté vous permet, Madame
d'aller voir vos filles à Moret, vous ſe
rés bien contente de leur regularité & d
leur ferveur : car le pere de Gonnelieu m
mande des merveilles des retraites qu'
leur a données, & de l'eſpéce de miſſio
qu'il a faite à la parroiſſe : il projette d'e
faire une autre au commencement de cett
année à Nemours, & principalement pou
les religieuſes de la congrégation, où il y
trois ou quatre filles qui veulent ſe diſtin
guer par leur prétendu bel eſprit, & l'a
tachement au livre du pere Queſnel. Elle
ont pour directeur un curé de Paris, qu
les entretient dans cette folie-là : je leu
ai défendu d'avoir commerce avec lui, d
je ſerois bien aiſe que le pere Gonnelie

renne connoiſſance de cela : car ces Meſ-
ieurs de Paris, curés & docteurs, ont une
aine invéterée, & une jalouſie contre les
éſuites. J'ai été élevé dans l'univerſité, &
'y aurois donné, auſſi bien que les autres,
i l'expérience ne m'avoit convaincu qu'il
aut toujours s'attacher au gros de l'arbre.

Je ſuis très aiſe, Madame, que M. de
Troyes, l'ancien, ſoit entré dans les con-
érences avec Mrs. les Cardinaux : perſon-
ne n'eſt plus capable que lui par ſon bel eſ-
rit, ſes différens expédiens, ſon cœur
roit, ſon attachement au Roi, à ſes bon-
es intentions, à faire revenir M. le car-
inal de Noailles de ſon entêtement, qui
ous cauſe je crois bien de la peine. J'ai
ien du plaiſir, Madame, de ne pouvoir me
âter d'être à mon ordinaire à la deſcente du
arroſſe du Roi à ſon arrivée à Fontainebleau :
ais, un côté que j'ai tout entrepris, &
ui me menace d'une paraliſie qui ſemble
e former, m'en empêchera. Monſieur de
Vaterfor dira, Madame, pour faire ſon
emercîment & les miens, pour la grace
ue S. M. lui a accordée : pourvû que je
onſerve ma tête, j'eſpére avec le ſecours,
ouvoir gouverner mon diocèſe encore
uelques années. Si le Roi ne m'eut point
ccordé cette grace là, j'euſſe eu recours
vous, Madame, comme à la reſſource
es évêques.

LETTRE LVI.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE ROUEN.

5 décembre 1714

LEs choſes, Madame, ſont au même état en ce péïs-ci, qu'elles y étoient quand j'ai eu l'honneur de vous en écrire la dernière fois : j'ai achevé tranquillement ma procedure contre le janſéniſte de ma cathédrale, ſans aucune oppoſition de la part du chapître : les autres ſont effréïés des exemples que j'ai fait depuis la publication de la conſtitution, & ſe tiennent clos & couverts : je ne crois pas deſormais qu'il s'en manifeſte beaucoup : j'ai preſque le certificat de la publication de la bulle de tout le monde, ſans être néanmoins perſuadé qu'ils ſoient ſinceres de la part d'un certain nombre. Nous avons grand beſoin, Madame, que Dieu prolonge les jours du Roi, & les vôtres, pour nous aider à diſſiper ce parti monſtrueux qui ſemble ſe groſſir à meſure qu'on s'efforce de le détruire.

LETTRE LVII.

DE M. LE CURE' DE ST. SULPICE.

Une heure après minuit.

JE viens d'être averti, Madame, de la mort ſubite de M. le cardinal d'Eſtrées qui vient d'arriver, par une facheuſe colique qui a commencé ſur les ſix heures du ſoir

soir : hier il fut mieux sur les neuf heures : mais ses douleurs aïant recommencé, il est mort entre onze heures & minuit. Je suis fort touché de la mort de ce cardinal, & j'ai cru devoir vous en avertir aussitôt que je l'ai apprise : voilà de grosses abbéïes vacantes, entr'autres celle de St. Germain des-Prez, dont dépend la cure de St. Sulpice : c'est une abbéïe, dans ce péïs bien importante à la gloire de Dieu, & à l'église. J'espére de Dieu & de la pieté du Roi d'avoir, dans le successeur de M. le cardinal d'Estrées, un bon & digne supérieur : il me vient dans la pensée que ce sera peut-être M. l'évêque de Meaux,* que nous aurons le bonheur d'avoir : & cette pensée me console très fort. Mais comme il y à très long tems que je le connois, & ses disposítions, je me persuade qu'il ne la demandera point s'étant fait un principe de ne point demander de bénéfice.

LETTRE LVIII.

DE M. LE CARDINAL DE POLIGNAC.

LA chose du monde, que j'ai toujours le plus desiré, est l'honneur de votre approbation. Madame de Mailly m'a fait un 19 décemb. 1714

* C'étoit M. le cardinal de Bissy, qui fut effectivement abbé de St. Germain des Prés.

rapport très consolant de la justice que vous voulés bien rendre à la pureté de mes intentions, & à la netteté de ma conduite : c'est ce qui m'encourage à vous demander votre protection dans la conjoncture présente. Nous venons de perdre Mr. le cardinal d'Estrées : il laisse, entr'autres bénéfices, deux abbéïes fort considérables, St. Germain des-près, & Anchin. Les revenus sont à peu près égaux, mais la premiere a l'avantage sur l'autre, d'épargner à Paris une grande maison, d'en donner une à la campagne pour les heures de retraite, de fournir souvent des casuels, & toujours la commodité d'une grande bibliotheque. Ce seroit une félicité pour moi le reste de mes jours, & un soulagement pour ma famille. Quoique le Roi m'ait fait beaucoup de bien je suis très pauvre parce que je dois, & tout ce que je dois, je ne l'ai pas depensé pour mon plaisir, comme chacun le sait, mais pour servir le Roi dans les différents emplois dont il m'a honoré. Je me suis reglé, par un arrêt du grand conseil, avec mes créanciers : & je ne me suis reservé que trente mille livres de rente : foible ressource à un cardinal pour subsister honnêtement, & pour faire quand il le faut des voïages à Rome. J'ai pris la liberté de représenter cela succintement à S. M. ce matin : je vous l'explique

un peu davantage, afin que vous aïés la bonté de lui faire entendre ce détail, que la crainte d'importuner un maître, qui m'a fait tant de graces, ne m'a pas permis d'expliquer plus au long. Pour celle-ci, ſi je l'obtiens, ce ſera très certainement la derniere que je lui demanderai pour moi : & ſi je n'avois point de dettes à péïer, avant que de mourir, je me ferois un ſcrupule, du moins une honte, de deſirer encore quelque bienfait de cette nature. J'eſpére que vous me pardonnerés la liberté que je prends : & que vous ne douterés jamais que je ſuis &c.

LETTRE LIX.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE BOURGES.

JE vous demande la permiſſion de vous faire mon compliment ſur la mort de M. le cardinal d'Eſtrées : il avoit de la confiance en moi, & il y a peu de matières ſur leſquelles il ne m'ait ouvert ſon cœur : mais il n'y en a point dont il m'ait parlé ſi vonlontiers que de celles qui avoient rapport à vous, Madame, & toujours avec un reſpect, une eſtime, & un attachement conſtant : quelquefois même, je l'avoue, Madame, avec crainte d'avoir perdu quelque choſe de vos anciennes bontés : il n'y a 29 décem 1714

pas encore un mois qu'il me racontoit vo-votre déciſion, & ſa faveur contre le maréchal d'Albret, convenant que de toutes leurs armes communes, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme, vous aviés été la ſeule qui eut eu le courage de blâmer le procédé du maréchal, & de lui dire qu'il avoit tort. J'oſe vous faire tout ce détail, Madame, car je ſai que la vérité & la ſincérité ne vous ont jamais déplu.

P. S. Je ſuis confus, Madame, de vos politeſſes : eſt-ce à votre égal que vous écrivés ?

LETTRE LX.

A MLLE. D'AUMALE.

JE reçois dans ce moment, Mademoiſelle, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 11 de ce mois, pour me recommander M. l'abbé de Montalet : quand il me viendra trouver, je lui ferai connoître combien m'eſt cher tout ce qui me vient de votre part ; je lui rendrai tous les ſervices que je pourrai.

Je dois aller jeudi matin à marly avec le camerier du Pape, pour recevoir de la main du Roi le bonnet de cardinal. Après avoir fait mon compliment au Roi, & après avoir rendu, ſelon la coutume, les viſites

aux princes & princeſſes, j'aurai l'honneur de préſenter à Me. de Maintenon, ſi elle eſt à Marly, le camerier du Pape, qui a un bref à lui rendre. Vous m'avés fait grand plaiſir, Mademoiſelle, de me donner des nouvelles de la ſanté de Me. de Maintenon. Dieu ſait combien je m'y intéreſſe! Je ſuis, Mademoiſelle.

LETTRE LXI.

DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

J'Ai l'honneur de vous envoïer, Madame, le projet du bref du Pape, avec quelques réflexions à côté: elles ne ſont pas auſſi correctes qu'elles le ſeront lorſqu'elles auront paſſé par l'examen de M. le chancelier, & de M. de Meaux. Vous ne laiſſerés pas de voir, Madame, par l'impreſſion qu'elles feront ſur votre eſprit, s'il eſt à propos de les donner au public, non pas à préſent. Car je crois qu'il faut attendre au moins le ſuccès de la négociation de M. le duc de Noailles. Je ſouhaite fort qu'elle réuſſiſſe. *Verſailles, 13 avril 1715*

Je n'ai pas été aſſez heureux, Madame, pour vous préſenter moi-même une *ſemaine ſainte* que j'ai portée chez vous ce matin, préciſement dans le moment que vous venés de partir pour St. Cyr. Je vous ſup-

plie de croire qu'il n'eſt ni dans l'égliſe ni dans l'état un homme qui vous ſoit plus dévoué.

LETTRE LXII.

DE M. L'EVEQUE DE MEAUX.

1715. APRES avoir lû, Madame, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, je la trouve très bonne & très ſenſée par le fond de la matière. Ce prélat penſe comme vous ſur les torts de M. le cardinal de Noailles & des adjoints : mais je crois qu'il ſe trompe, à la fin de la lettre, ſur l'article du concile national, & des curés & des vicaires : & le ſujet de ſa mépriſe vient de ce que ce ſaint évêque ne voit pas comme nous les choſes de près, & qu'il n'eſt pas inſtruit des faits, ni des ménagemens qu'il faut pour pouvoir conſerver nos libertés, & ne pas réveiller nos magiſtrats, & M. le chancelier même. M. le premier préſident, ſe trompe encore, quand il croît que le parti deſire un concile. Je vous proteſte, Madame, qu'il ne deſire rien du tout. Nous avons paſſé toute notre matinée à faire des remarques ſur la rélation de toute l'affaire qui nous occupe depuis un an, & à faire des notes ſur le dernier bref de Rome. Vous verrés tout

cela, Madame, lundi prochain. Nous allons continuer notre travail. M. le premier préſident a grande raiſon de dire, que les ſoins que vous prénés de la bonne cauſe nous raſſurent fort.

LETTRE LXIII.

DE M. L'ARCHEVIQUE DE ROUEN.

J'AUROIS beſoin de quelque repos, & de garder le ſilence : mais Dieu ne le permet pas encore. Mrs. les janſéniſtes de mon chapitre, au deſeſpoir de ne pouvoir choiſir un d'entre eux pour leur doïen, ſe ſont perſuadés, avec quelque fondement, que j'étois l'auteur de la contradiction qu'ils trouvent dans l'exécution de leur mauvaiſe intention. Il n'y a rien, Madame, qu'ils n'aïent fait pour me contriſter. Après diverſes tentatives, que j'ai portées avec ſageſſe, & avec grande modération, ils ont enfin imaginé de faire vendre une maiſon que je louois dans un faubourg, où j'avois un de mes petits ſéminaires, compoſé de quatre vingt-dix enfans : ils me les ont fait mettre ſur la pavé. Ils ont ajouté à cette malignité celle de me fermer, autant qu'il eſt en eux, les offices des lieux où je puis les réfugier. Quelque contriſté que je ſois de cet injuſte procédé, je ne perds point 1 août, 1715

courage. Je travaille à surmonter, avec mon bon premier président, la mauvaise intention de ces gens-là, qui souffrent impatiemment que je fasse élever le clergé de ce diocèse en tout autres sentimens, que ceux pour l'établissement desquels ils avoient été introduits dans le chapitre.

LETTRE LXIV.

DE M. L'EVEQUE D'ANGOULEME.

A Angoulême, le 2. août, 1715.

MADAME, je vais porter incessamment à Mlle. de Verdille la gratification que vous lui destinés, afin de mériter, par ma diligence, l'honneur d'être chargé de vos ordres, & de ne lui pas cacher un moment des marques de souvenir qui font tout l'agrément de sa retraite. Il ne m'est pas possible, Madame, de vous cacher plus long tems le deuil que je porte au fond de mon cœur de m'y être trouvé dans une très cruelle nécessité de risquer peut-être de perdre ce qui m'est le plus cher au monde. Revenu plus que jamais de toute vue d'ambition, & de tout intérêt de fortune, trop content des biens qu'il a plu au Roi de me faire, sans avoir mérité de lui cet effet de sa bonté, je bornois tous mes souhaits à le rendre content de ma conduite. Et je peux vous dire, Madame, que

pour lui plaire, & lui marqer mon attachement en tout ce qu'il m'eſt permis de faire, je ne compterois pour rien de me dépouiller de tout ce que j'ai au monde, & de me confiner dans une retraite pour expier le malheur, tout innocent qu'il eſt, de n'avoir pu prévenir ſes intentions. Dieu, qui ne veut pas que nous jouiſſions en ce monde de trop de calme, & qui trouve toujours en nous de quoi nous punir, a permis à des eſprits inquiets de ſémer la diſcorde parmi le clergé, & de nous mettre dans la douloureuſe ſituation, ou de manquer aux plus eſſentiels & aux plus indiſpenſables de nos devoirs, ou de perdre la bienveillance d'un maitre, qui, après Dieu, à qui rien n'eſt comparable, ſera toujours l'objet de nos plus reſpectueuſes ſoumiſſions, & de notre dévouement le plus vif & le plus ſincere. Ils ont mis le comble à notre douleur, en fermant les avenues à notre juſtification : & faute d'être écoutés, ils nous ont fait boire le calice amer d'être réputés avoir tort, dans le tems que nous ſacrifions tous nos avantages perſonels, non ſeulement pour la juſtice, & pour l'honneur du caractère, mais pour l'intérêt de l'état, & pour la ſûreté de la perſonne de nos Rois. Notre ſeule conſolation, Madame, eſt que le tems, qui dévoile tout, fera connoître un jour la.

droiture de nos intentions, & nous rendra avec uſure ce que les artificieuſes inſinuations de l'intrigue nous raviſſent préſentement. Je vous avoue franchement, Madame, que quiconque a appris, par la bonté de ſon cœur, juſqu'où va la tentation de plaire à un maitre cheri & reſpecté, & de qui l'on a reçu des bienfaits, ne pardonne pas ſans peine à ceux qui interpoſent ſon autorité dans une affaire de religion, avant l'acceptation de l'égliſe. En mon particulier, j'ai tâché d'approcher des intentions de Sa Majeſté, autant que ma conſcience me l'a pu permettre. Il eſt vrai que je n'ai pas accepté la conſtitution *unigenitus* purement & ſimplement, pour pluſieurs raiſons très claires, dont aucune n'a pas le plus petit rapport au janſéniſme. D'ailleurs, Madame, je ſerois plus coupable qu'un autre, ſi je me joignois à ceux qui en veulent à M. le cardinal de Noailles. Il y a près de cinquante ans que j'ai l'honneur de le connoître, pour avoir étudié avec lui : & je peux dire, que je n'ai vu en qui que ce ſoit plus de ſageſſe, plus de modération, plus de vertu, ni plus de capacité, alliée avec tant de modeſtie : on ne l'a jamais vu ſe démentir par des inégalités de jeuneſſe : & il faudroit que je fuſſe le plus indigne des hommes, de me déclarer contre un prélat que je ne ſaurois m'empê-

cher d'eſtimer infiniment. Je parle, Madame, avec moins de déguiſement qu'un autre parce que je ſuis inattaquable du côté du janſéniſme : plut à Dieu, que je fuſſe également à couvert d'autres défauts ! Permettez-moi d'ajouter que rien ne marque davantage combien eſt aveugle la prévention qu'on tâche d'inſpirer contre lui, que de voir qu'on lui fait un crime de ce que s'agiſſant d'une conſtitution, dont l'ambiguité eſt reconnue de tout le monde, & du ſens de laquelle perſonne n'eſt, ni ne peut-être d'accord juſqu'à préſent, il a requis avec reſpect & ſoumiſſion l'interprétation de celui qui l'avoit faite. Pour pouvoir le condamner, il faut ſe fermer les yeux, & ignorer que Sa Majeſté même, quand il s'y trouve de l'obſcurité, défend expreſſément à qui que ce ſoit l'interprétation de ſes ordonnances, & la réſerve uniquement à ſa perſonne, comme un appanage de ſa ſouveraineté. C'eſt pourtant par les fauſſes couleurs qu'on donne à un procédé ſi regulier & ſi juſte, qu'on ſuſcite tant de brouilleries dans l'égliſe. Mais je m'apperçois, Madame, que j'en dis trop, & que j'abuſe peut-être de votre attention. Un peu d'indiſcrétion eſt pardonable à l'envie d'être diſculpé dans votre eſprit. Ce ſeroit pour moi un grand adouciſſement aux plus noirs chagrins, ſi je ſavois ne m'être pas rendu

indigne de l'honneur de votre approbation. Je conserverois une consolation si précieuse dans le plus secret de mon cœur, où elle recevroit de nouvelles forces du respect infini avec lequel, &c.

LETTRE LXV.

DE M. L'EVEQUE DE METZ.

1715. LEs bontés, dont vous m'avés donné des marques en tant d'occasions, me font encore implorer le secours de votre protection dans les circonstances présentes, où l'on a tâché de mettre des impressions fâcheuses dans l'esprit de Sa Majesté, au sujet de l'instruction pastorale que j'ai fait en acceptant & publiant la constitution de notre St. Pere le Pape. Je prends toujours plus volontiers la liberté de m'adresser à vous : je suis attaqué sans raison & sans fondement. Si j'osois espérer que vous vouluſſiés bien avoir la bonté de lire, ou de faire lire par quelqu'un, qui fut en état de vous en rendre un compte exact, le mèmoire que j'ai l'honneur de joindre à cette lettre, je suis certain que vous me trouveriés très à plaindre. Pardonnez ma hardiesse : mais je ne puis savoir le Roi mal satisfait, sans chercher une voïe, pour faire entendre mon innocence.

MÉMOIRE.

Les plaintes, que quelques personnes font contre le mandement de M. l'évêque de Metz, se réduisent à deux points : le premier, qu'il ne condamne pas le livre des *réflexions*, & les cent & une propositions qui en sont extraites, avec les mêmes qualifications dont le Pape les a notées. Le second, qu'il n'accepte pas la constitution de Sa Sainteté sans restriction.

Pour mettre dans une plaine évidence le peu de fondement de cette double accusation, il n'y a qu'à lire le dispositif du mandement de M. l'évêque de Metz.

1. Voici ses paroles, pag. 28 & 29 de ce mandement : *Nous avons condamné & condamnons, avec notre Saint Pere le Pape, le livre, intitulé*, le nouveau testament de France, avec des réflexions, &c. *comme contenant des propositions très dangereuses, & surtout tendantes à renouveller l'héresie des cinq propositions du livre de Jansenius* : & plus bas, dans la même page 19, *condamnons pareillement les cent & une propositions qui sont extraites dudit livre, avec les mêmes qualifications dont elles ont été respectivement frapées par le Pape. Défendons, sous peine d'excommunication, qui sera encourue par le seul fait, de le lire ou le retenir.*

La ſeule lecture de ces deux extraits du mandement de M. l'évêque de Metz ſuffit pour faire tomber ſans reſſource le premier chef des plaintes formées contre lui.

2°. Voici ſes paroles, page 29, ligne quatriéme : *Nous recevons & acceptons ladite conſtitution avec le reſpect & la ſoumiſſion que les Sts. Canons preſcrivent.*

L'on voit que l'acceptation ſe borne à ce peu de mots ſimples, expreſſifs, & intelligibles : & y eut-il jamais d'acceptation plus éloignée de toute reſtriction? Pas un ſeul mot, qui excepte une ſeule partie de la conſtitution : rien qui en reſtraigne l'acceptation à quelques diſpoſitions de la bulle, ni qui en exclue les autres.

Mais, dit-on, vous ordonnés à vos diocéſains de ſe conformer à cette bulle, ſuivant les explications contenues dans votre inſtruction paſtorale : & par conſéquent votre acceptation, bien loin d'être pure & ſimple, eſt uniquement & formellement relative à l'explication que vous donnés à la conſtitution.

Pour juger de la qualité d'une acceptation, l'on ne doit pas recourir à un rafinement recherché d'inductions & de conſéquences. Si cette méthode avoit lieu, qui pourroit jamais ſe préſerver de la cenſure? Il faut donc s'en tenir aux paroles ſolemnelles & préciſes, par leſquelles un évê-

que accepte : & l'on voit ſenſiblement qu'en s'y tenant, on ne trouve dans le mandement de M. l'évêque de Metz qu'une acceptation abſolue, accompagnée de reſpect, de ſoumiſſion ; & l'on n'y trouvera jamais autre choſe.

Il eſt vrai que ce prélat ordonne enſuite à ſes diocèſains de ſe conformer à la conſtitution, ſuivant les explications contenues dans ſon inſtruction paſtorale. Mais c'eſt après qu'il a accepté ſans reſtriction : c'eſt dans un avertiſſement qu'il donne à ſon troupeau en forme d'ordonnance, pour le garantir plus ſûrement des mauvais ſens, que des perſonnes mal intentionnées donnoient, & donnent encore à la conſtitution.

Veut-on qu'il laiſſe à ſes diocèſains, (dont plus d'un tiers eſt Lutherien ou Calviniſte, ſans compter un très grand nombre de Juifs & d'Anabaptiſtes,) la liberté d'appliquer à cette conſtitution toutes les mauvaiſes interprétations qu'il eſt de notoriété publique, que mille ſortes d'eſprits lui ont données ? Veut-on l'empêcher d'oppoſer à ces hérétiques & à ces infidèles une eſpéce de digue & de rempart contre leurs invectives ? Que pouvoit-il faire de mieux dans les circonſtances où tout ſe trouve, & dans la diſpoſition de tant de différents eſprits dont eſt rempli

son diocèse, placé d'ailleurs dans un fâcheux voisinage de princes & de peuples Protestans, que d'ordonner à ses diocèsains de se conformer à la constitution, suivant le véritable esprit, les véritables sentimens du St. Pere, fidèlement exprimés dans les explications de l'instruction pastorale, qui tendent uniquement à la gloire de Sa Sainteté, & ne sont que l'écho de l'écriture & de la tradition.

Un évêque, qui s'applique avec quelque assiduité à la conduite de son troupeau, en connoît les besoins : & cette connoissance lui dicte des expressions mesurées, & en tout proportionnées à la portée de ses ouailles.

LETTRE LXVI.

DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

1715. IL est bien vrai, Madame, que souvent vous avés été utile en parlant raison aux hommes. Je l'éprouve dans le commerce que vous me permettés d'avoir avec vous. Vos dernières lettres ont produit en moi une joie sensible, de nouvelles forces, un redoublement de zèle : & je sens en ce moment plus que jamais qu'il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour servir la religion, le Roi & l'état. Quelle reconnai-

ſance ne vous dois-je pas, & que ne ferois-je point auſſi, Madame, pour vous prouver mon entier dévouement !

Le commencement de l'affaire de St. Maur a eu votre approbation : les ſuites la mériteront davantage. Je n'avois nulle connoiſſance de la propoſition faite au Roi par le P. le Tellier, touchant M. l'abbé Tiberge : & je croïois que l'idée qui m'étoit venue par rapport à M. du Guet, étoit abſolument néceſſaire. Je me confirme à ſoupçonner ce dernier d'être l'auteur du mauvais livre, par le jugement même des jéſuites, qui font le journal de Trevoux. Je ferai ſur cela demain au Roi la propoſition que vous approuvés. J'en ai déjà parlé à M. de Pontchartrain, qui eſt entré dans mes vûes, d'abord avec quelque répugnance, mais enſuite de très bonne grace.

J'ai eu l'honneur de vous mander qu'il ne convenoit pas, ſelon mon avis, de punir ceux qui ſont ſoupçonnés, à moins qu'il n'y eut des faits marqués contre eux. Mais je regarderois comme un fait bien marqué & bien eſſentiel la moindre preuve qu'on pourroit avoir qu'ils contribuaſſent à la réſiſtance de M. le cardinal de Noailles. M. l'évêque de Blois eſt venu paſſer la journée avec moi ; & il a dîné en bonne & grande compagnie ; cependant cela ne nous a point empêché de travailler enſemble ;

& je le crois à préſent auſſi bien inſtruit que moi de ce qui eſt arrivé dans nos affaires depuis ſont départ de Paris.

MEMOIRE POUR LE ROI.

Quoique ma confiance aux bontés de Votre Majeſté égale mon reſpect pour ſa perſonne ſacrée, je me ſens une timidité extrême, quand il s'agit de lui demander quelque choſe pour moi. Mon attachement pour vous, Sire, eſt ſi parfait, qu'il n'y a rien que je ne ſacrifie à la crainte de vous déplaire: & quoique mes beſoins ſoient réels, & que l'occaſion de les ſoulager ſoit unique par la vacance des abbéïes régulieres, j'aimerois mieux renoncer à toute eſpérance que de m'expoſer à vous faire une priere qui put vous être deſagréable. V. M. eſt peut-être étonnée de m'entendre parler de beſoins: cependant rien n'eſt plus vrai: j'ai fait voir ma ſituation au P. le Tellier: il ſait & ces beſoins & ce qui les cauſe: & il eſt en état d'en rendre compte à V. M. Inſtruite de l'état de mes affaires, elle ordonnera ce qu'il lui plaira: & elle peut être ſûre d'une ſoumiſſion de ma part, qui ne me permettra ni regrets ni deſirs contraires à ſa volonté.

LETTRE LXVII.

DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

M. De Meaux, ſelon les apparences, ſera bientôt cardinal. N'éprouvera-t'il pas quelques marques des bontés du Roi, qui en le mettant en état de ſoutenir la dignité dont il ſera revêtu, impoſent en même tems à ſes ennemis ? Je vous envoie le mémoire que j'ai remis au nonce : vous y verrés, Madame, qu'en y conſervant le reſpect du au ſaint Siege, & en cherchant le bien de l'égliſe, j'y ſoutiens avec fermeté nos libertés : que j'y parle pour M. le card. de N. auſſi fortement qu'il le pourroit faire lui-même : & que dans ce que nous propoſons d'un concile qui ſe tiendroit ſans les légats du Pape, nous tenons encore une belle porte ouverte à ceux qui nous ont abandonnés. Je joins à cette lettre un écrit, qui contient les préliminaires que M. le cardinal de Noailles nous a fait propoſer par M. Tiberge, & notre réponſe. Vous reconnoîtrés de notre côté la raiſon & la juſtice : de l'autre, la continuation d'une défiance & d'une prévention qui nous fait bien du mal.

24 mars 1715

LETTRE LXVIII.

DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

1715. LE Pere Maſſillon s'eſt acquité de la commiſſion, Madame : mais il a vu que M. le cardinal de Noailles étoit un peu plus difficile, quand il s'agit d'exécuter, que quand il eſt queſtion de projetter : cependant il eſpére toujours. Pour moi, qui déſire plus que perſonne un bon accommodement, j'ai appris par une cruelle expérience à ne pas m'abandonner à l'eſpérance : ce qu'il y a d'heureux dans cette occaſion, c'eſt qu'elle ne change rien au parti qu'on a pris.

J'acheterois bien cher, Madame, le plaiſir de vous annoncer un retour de la part de M. le cardinal de Noailles : mais malheureuſement nous n'en ſommes pas encore là. Le P. Maſſillon l'a revu, & j'ai vu depuis le P. Maſſillon. Je lui ai remis le projet d'acceptation : il en a été content & a promis de le préſenter à M. de Noailles. Il m'en a montré un autre qu'il avoit préparé : mais M. de Meaux & M. de Blois ne l'ont pas trouvé tel qu'il devoit être. Je vous envoie copie de l'un & de l'autre : vous ſavés qu'ils ſuppoſent un acte autentique de la part de Sa Sainteté, qui raſſu-

re M. le cardinal de Noailles sur ses craintes & ses scrupules ; c'est la premiere chose que M. Amelot doit ménager à Rome.

LETTRE LXIX.

DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

J'Ai l'honneur de vous communiquer, Madame, un mémoire que M. le chancelier a envoïé à M. Amelot, & qu'il a souhaité que je remisse au nonce, afin que le Pape jugeât par lui-même de la situation de l'affaire présente, & qu'il connut ce qu'en pense une personne en qui il doit avoir quelque confiance. Vous y verrés, Madame, j'ose m'en flâter, qu'en conservant le respect qui est dû au saint Siege, & en cherchant le bien de l'église j'y soutiens avec fermeté nos libertés ; qu'en même tems je parle pour M. le cardinal de Noailles aussi fortement qu'il pourroit faire lui-même ; & que dans ce que nous proposons d'un concile qui se tiendroit sans le légat de Rome, nous ouvrons encore une belle retraite à ceux qui nous ont abandonnés. *Versailles, 20 mars, 1715*

La négociation de M. Tiberge avoit discontinué, M. le cardinal de Noailles lui aïant dit qu'il vouloit voir les nouvelles arrivées de Rome par le courrier de M. Amelot, avant d'aller plus loin ; elle a re-

pris un peu depuis; mais je n'y vois pas grande apparence de succès.

Le livre que Mlle. d'Aumale vous a remis, Madame, m'a paru bon & propre à instruire agréablement ; je ne demande point que vous me le renvoïés : je serai trop heureux s'il peut entrer dans la bibliothéque de St. Cyr.

Vous trouverés dans ce paquet la copie de deux lettres de ma sœur la comtesse de Cathela. J'ai pris la liberté de les lire au Roi ce matin ; S. M. les a écoutées avec bonté. Je me flâte, Madame, que vous voudrés bien y donner un moment d'attention.

Le Roi a fait l'honneur à M. de Rohan de l'assurer qu'il avoit donné les ordres nécessaires pour réparer le mal qui avoit été fait à la maison de Rohan, à l'occasion de la cérémonie de l'eau bénite à M. le duc de Berry & de M. le duc de Bourgogne. Que ne devons-nous pas au Roi & à vous, Madame, & recemment encore que ne ressentons nous pas sur la grace accordée à M. de Tallard!

Je joins encore dans ce paquet, & je commence peut-être un peu tard à craindre que je n'y en mette trop, la copie d'un mémoire que j'ai remis au Roi ce matin assez mauffadement : je suis obligé d'en convenir, par l'embarras où j'étois, &

celle d'un autre mémoire que je compte de donner au P. le Tellier. A Dieu ne plaise que je fasse jamais aucune démarche sans vous en rendre compte ! Je satisfais à mon respect & à mon inclination : & je m'y abandonne avec d'autant moins de scrupule, que je sais qu'il n'est point nécessaire que vous lisiés tout ce que votre pénétration vous fera voir d'un coup d'œil, tout ce que je puis désirer que vous voïés.

LETTRE LXX.

DE M. LE CARDINAL DE BISSY.

EN revenant de chez M. le chancelier, j'ai appris, Madame, que vous aviés eu la bonté d'envoïer chez moi pour savoir des nouvelles du pauvre avocat général Chauvelin, qui mourut hier un peu après huit heures du soir. M. le chancelier vient de me dire, & avec raison, qu'on perdoit un magistrat incomparable, & qui eût été dans la suite d'une ressource admirable. Je crois que personne ne peut mieux remplir sa place que son frere, maitre des requêtes, qui se distingue infiniment au conseil. M. le chancelier en parlera ce matin au Roi. Le pauvre défunt fait encore vaquer la charge de tréforier de l'ordre du St. Esprit, qu'il avoit ache- 3 août, 1715

tée quatre cent vingt mille livres, & sur laquelle il n'avoit que cent mille écus de brevet de retenue : de sorte que si le Roi ne permet pas à la famille de vendre cette charge, elle perdra quarante mille écus. Il n'y a que deux ans qu'elle est achetée. Sur tout cela, Madame, je vous demande vos bons offices auprès du Roi, autant que vous le pourrés, sans vous gêner en rien : cette perte me touche encore plus par rapport au bien public, qu'à cause de notre alliance. Il n'avoit pas trente-deux ans, d'une santé forte, & le cœur aussi bien fait que l'esprit.

LETTRE LXXI.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE ROUEN.

Gaillon, 18 août. 1715

JE suis bien affligé, Madame, du dérangement, qui est survenu à la santé du Roi. Si c'étoit une sciatique, comme le public le débite, ce seroit au fond des lettres de vie : la goutte crampe n'est point non plus dangereuse, quoiqu'elle soit douloureuse : mais enfin, la vie du Roi est tellement nécessaire à la réligion & à l'état, que la moindre chose allarme les bons sujets. Je comprends aisément toutes vos peines dans les circonstances présentes & j'y compatis, je vous assure, plus que personn

perſonne du monde. Au nom de Dieu, Madame, ne m'épargnez en rien : je ſuis en état à préſent de marcher, & de faire tout ce qui pourroit tant ſoit peu contribuer à votre ſoulagement ; j'avois chargé mon neveu d'avoir l'honneur de vous le dire. Plus nous tâchons d'avancer la proſcription de l'héréſie janſéniſme, plus nous ſentons ſa force, & le progrès qu'elle a fait dans tout le roïaume. Un évêque de mes voiſins me mandoit, il y a quelques tems, que grace à Dieu, il n'avoit point de janſéniſtes dans ſon diocèſe : je lui répondis avec ma franchiſe ordinaire, que je le plaignois dans ſa fauſſe ſécurité : que certainement il avoit des janſéniſtes dans ſon diocèſe : & que quand il voudroit je les lui ferois connoître : en effet, Madame, ils ſont par tout, & dans tous les états, & toujours d'une hardieſſe & d'une malignité ſurprenante : c'eſt ce qui doit nous engager à veiller & à nous affermir, comme dit l'apôtre, dans la foi, à agir courageuſement, & à nous fortifier dans le Seigneur, en conſervant en tout la charité. Ce ſont là, Madame, les diſpoſitions dans leſquelles le Roi, comme un grand prince très chrétien, doit accorder ſa protection à l'égliſe, ſans néanmoins ſe contriſter des contradictions qui ſe rencontrent dans l'exécution de ſes ſaintes intentions.

LETTRE LXXII.

DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

samedi, 1715

ME. de Caylus a dû, à ma très humble priere, vous nommer mon nom, Madame, & vous dire que si je n'avois pas eu l'honneur de vous écrire depuis près d'un mois, c'étoit un effet de mon respect & de ma discrétion, dans un tems où je n'avois rien d'essentiel à vous communiquer.

J'ai l'honneur de vous envoïer un projet de déclaration, qui doit précéder la convocation du concile : il ne fut arrêté qu'hier au soir. M. le premier président & Mr. le procureur général sont mandés dimanche pour en prendre communication. C'est une démarche absolument néceſſaire, dès que Rome ne nous aide pas : mais en même tems elle est bien importante. C'est commencer tout de bon un ouvrage qui m'afflige infiniment, & qui pourra bien nous conduire à des extrêmités, auxquelles je ne puis penser sans agitation.

Dieu veuille nous aider !

LETTRE LXXIII.

DE M. LE CARDINAL DE ROHAN.

L'ABBE' de St. Vaſt prend la liberté, Madame, de vous aſſurer de ſes reſpects les plus profonds. Le P. le Tellier vient de m'apprendre en ce moment cette nouvelle marque des bontés du Roi. Mon premier ſoin eſt de vous en faire hommage: &, Madame, cette grace eſt d'autant plus grande, qu'il faut que le Roi ait eu aſſez de bontés pour entrer dans des raiſons, qui ſont fondées en partie ſur des torts. Je me rends juſtice, Madame, comme vous le voïés: c'eſt par le mème principe, que je crains tant de vous dire que mon zèle, mon reſpect & mon attachement pour le Roi n'augmenteront point, ces ſentimens étant en moi au plus parfait degré. J'ai eu une joie infinie de la promotion de Mr. de Meaux: je me flatte que vous n'en doutés pas, non plus, que de mon dévouement pour vous. 1715.

LETTRE LXXIV.

DE M. LE CARDINAL DE BISSY.

à Germigni 15 octobre, 1715

VOUS savés que vous devés mesurer votre zèle selon vos forces, & je vous conjure, autant qu'il m'est possible, de ménager une santé qui me sera toujours très chere. La mémoire du feu Roi & la vôtre, Madame, ne s'effaceront jamais de mon cœur ni de ma reconnoissance; elles me seront toujours très présentes.

Le Pape ne peut encore avoir pris aucun parti sur les affaires qui regardent l'église, depuis les changemens qui sont arrivés en France. Au surplus je ne saurai que par la voie publique les résolutions qu'il prendra : car je n'ai point de liaison particulière à Rome : & vous voïés bien, Madame, qu'il me convient moins que jamais d'en faire dans les conjonctures présentes.

Les bruits dont vous me faites l'honneur de m'écrire, Madame, & pour lesquels vous avés la bonté de vous intéresser, sont venus à moi comme à vous : mais c'est sans d'autre fondement, que la mauvaise disposition des esprits que vous connoissés.

Je compte de faire faire un service pour le feu Roi, dans la cathédrale de Meaux,

le plus magnifiquement que je pourrai, près la Touſſaint, comme je l'ai fait à l'abbéïe St. Germain avant que de revenir.

LETTRE LXXV.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE RHEIMS.

DEPUIS plus de trois mois, Madame, j'ai été accablé d'une ſi grande multitude de maux, & d'incommodités tellement douloureuſes, que depuis Job, je ne crois pas que perſonne en ait tant eſſuïé à la fois. Je commence, Madame, à me remettre, & je n'ai pu apprendre par Mme. de Mailly toutes vos bontés pour mon neveu, & les obligations eſſentielles qu'il vous a, dans la grace dont le Roi vient de l'honorer, ſans que je joigne mes très-humbles actions de graces à celles qui vous ont déjà été rendues. *ce 25 1715*

P. S. La faculté de théologie de Rheims, Madame, qui, dans une aſſemblée peu nombreuſe, avoit refuſé de recevoir la conſtitution, s'eſt aſſemblé de nouveau ſur des oppoſitions que j'avois fait faire par quelques docteurs : elle a reçu la conſtitution, mais avec des modifications & des reſtrictions, auxquelles les huit prélats conſentiroient volontiers ; voici les termes. » La

» faculté reçoit la conſtitution du Pape de » la même manière, & dans le même ſens » que l'aſſemblée de noſſeigneurs les pré- » lats l'avoient reçue, reſpectivement aux » explications contenues dans les actes que » leſdits prélats ont donnés, & dans l'arrêt » du parlement, pour l'enregiſtrement de » la conſtitution, & des lettres patentes, » pour être le tout inſeré dans les regîtres » de la faculté.

LETTRE LXXVI.

DE M. L'EVEQUE DE POITIERS.

ce 4 décembre, 1715

JE crains extrêmement, Madame, de vous devenir importun : mais pourrai-je retenir les ſentimens de la plus vive & de la plus reſpectueuſe reconnoiſſance pour les marques de bonté que vous daignés me donner, au milieu de l'affliction où vous êtes plongée, & au milieu de la profonde retraite qui vous renferme ? C'eſt cette ſainte retraite que vous avés choiſie, laquelle conſacre la juſte & amère douleur, qu'une ſéparation telle que Dieu l'a permis à votre égard, doit renouveller ſans ceſſe, en même tems que vous la ſanctifiés & que vous la ſoumettés aux ordres ſuprêmes, avec une réſignation parfaite. C'eſt là, où, dans la lumière de Dieu, vous

goûtés en paix le prix ineſtimable des grandeurs humbles & chrétiennes, à meſure que la providence vous éloigne de celle de la plus auguſte cour du monde, auxquelles vous ne teniés point par le cœur, mais par des devoirs indiſpenſables. Vous ne devés pas être ſurpriſe, Madame, de ce qu'il y a un grand nombre de généreux, qui cherchent encore, malgré votre retraite, &c. l'honneur & l'avantage de vous voir. Il faudroit l'être bien peu pour ne pas l'être dans tous les tems à votre égard.

Ma chere ſœur, que vous comblés de graces & de bienfaits, eſt bienheureuſe de trouver quelque occaſion de vous faire ſes honneurs, & ceux de la ſainte maiſon que vous lui avés confiée : elle doit trouver bien du plaiſir dans ce devoir eſſentiel : votre préſence, plus continuée & plus prochaine, doit auſſi redoubler ſon application & ſes ſoins, pour faire ſous vos yeux tout ce que demande ſon emploi, ſur-tout puiſque vous l'honorés de votre approbation. J'ai beaucoup de douleur de voir Me. de Pontchartrain ſans emploi dans ce nouveau gouvernement : & j'y perds un véritable ſecours pour une infinité de choſes. Dieu eſt le maître : j'ai quelque rélation avec Mr. le duc d'Antin à cauſe de ſon hôpital d'Oiron, qui eſt dans mon diocèſe : & il a bien des bontés pour moi. Je m'étois adreſſé

à Mr. le duc du Maine, comme surintendant de l'éducation du jeune Roi, & par conséquent de sa cassette : il m'a fait l'honneur d'une réponse avec beaucoup de bonté, mais en me disant qu'il ne prenoit aucun soin de la cassette du Roi : qu'il croïoit même qu'elle étoit supprimée, & qu'il falloit s'adresser à Monseigneur le duc d'Orléans. Il paroît pourtant, Madame, que l'on fera peut-être quelques aumônes, & que je pourrois en obtenir quelque peu. La permission que vous me donnés si gracieusement, Madame, de vous nommer, comme aïant toujours été chargé de me faire remettre cet argent de l'aumône roïale de six mille francs : cette permission, dis-je, me portera bonheur, & j'espére encore de ne pas tout perdre. Agréez ici, Madame, mes très humbles remercîmens de l'extrême bonté avec laquelle vous avés résolu d'envoïer à vos filles de Niort, au commencement de cette année, le même secours : elles supplieront avec moi la divine providence de vous récompenser, & de vous fournir des moïens de continuer cette bonne œuvre.

Je suis allarmé, Madame, de ce que vous n'avés pas lieu de continuer vos espérances sur le succès de la paix de l'église, à laquelle Mr. le duc d'Orléans a marqué travailler efficacement. Il est vrai que les

ruſes malicieuſes du parti des janſéniſtes ſont dans un mouvement qui doit faire tout craindre. Mr. le cardinal de Noailles m'a fait deux réponſes fort gracieuſes au ſujet de ma permutation de l'abbéïe de Gaillac avec celle de Noailles, près Poitiers : je lui ai envoïé ma démiſſion, & je me ſuis donné l'honneur de l'écrire à S. A. R. Mr. le duc d'Orléans. Tout ce que je crains, c'eſt que Mr. le cardinal de Biſſy s'y trouvant intéreſſé, on ne ſoit pas aſſez diſpoſé à lui faire plaiſir. J'ai toujours été très bien avec Mr. le cardinal de Noailles, & il ne m'a point témoigné de chagrin de ce que je n'étois pas de ſon ſentiment à l'égard de la conſtitution : je fraperai à toutes les portes pour la précieuſe & roïale aumône que je tenois de vos mains, Madame, & j'en aurai peut-être une petite portion. Quoique vous aïés la bonté de m'aſſurer, Madame, que mes lettres ne vous ſeront pas deſagréables, je vous demande pardon pour celle-ci, & vous ſuplie de recevoir les aſſurances du profond reſpect avec lequel je ſerai juſqu'au tombeau, &c.

LETTRE LXXVII.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE RHEIMS.

ce 9.

J'AI l'honneur de vous envoïer le mandement que je viens de faire. Je m'attends à des grandes contradictions : j'en éprouve tous les jours dans mon diocèse. Une multitude de curés & de prêtres s'eſt ſoulevée ouvertement. Je prends toutes les meſures que je puis pour rétablir la ſaine doctrine. Je me flatte, Madame, que vous ne vous repentirés point de mon avancement & de l'honneur de votre protection. J'ai retiré mes eccléſiaſtiques de la direction des religieux de Ste. Genevieve, par rapport à leurs études, & je les envoie en théologie aux jéſuites. J'en aurois moins fait dans les tems où l'on pouvoit croire que j'aurois agi par des vues humaines. Mais préſentement je ne crains pas qu'on impute à la politique la conduite que je tiens. C'eſt une grande ſatisfaction pour moi, Madame, qu'en feſant mon devoir, je ſois ſûr de vous plaire.

LETTRE LXXVIII.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE ROUEN.

IL ſemble, Madame, que les nouvelles de Paris ſont moins affligeantes : on aſſure que M. le premier préſident a impoſé ſilence au ſindic de la faculté, qui ne ſe propoſoit pas moins que de condamner les mandemens des évêques. On ajoute que ſon alteſſe Roïale voit à préſent avec peine les extrêmités où ſe peut porter la licence, qui s'eſt introduite dans tous les états, de décider les points de notre ſainte foi, & que le St. Pere l'a ainſi expoſé au collége des cardinaux, dont il a fait une forte congrégation, pour l'examen des moïens de ranger Mrs. les oppoſans à leur devoir. Dieu veuille, Madame, les bien inſpirer! Ce qui augmente mon affliction, c'eſt de voir avec quelle cruauté les cours ſouveraines cherchent à profiter du trouble où eſt malheureuſement l'égliſe, pour s'arroger la connoiſſance des choſes ſacrées, qui ſeule appartient aux évêques. Je crains fort qu'en affectant de mettre des bornes à l'autorité du chef de l'égliſe, ils n'en uſurpent la juriſdiction, & qu'on ne briſe les magiſtrats, comme le parlement d'Angleterre exerça l'autorité & la juriſdiction des apô-

19 juillet 1716

tres, & de leurs ſucceſſeurs. Tout cela, Madame, augmente tous les jours les juſtes reproches que nous avons du Prince que Dieu nous avoit donné dans les jours de la miſéricorde, & qu'il nous a ôté dans ceux de ſa juſtice.

LETTRE LXXIX.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE ROUEN.

Rouen, 25 février 1717

IL faut eſpérer, Madame, que Dieu ne vous mettra pas à la douloureuſe épreuve de vous ôter notre très chere mere de Glaſion; elle eſt très néceſſaire à votre maiſon; l'idée ſeule du danger de la perdre me conſterne; il eſt bien eſſentiel d'y obvier de bonne heure, en la feſant ſoulager dans les choſes qui ſont contraires à la délicateſſe de ſa poitrine & de ſon tempérament, comme trop parler, trop écrire, trop prier à genoux, trop de contention d'eſprit; il faut avec cela des alimens bien doux, & beaucoup de ſommeil. Je crains fort qu'on ne vienne, à la fin, à la caſſation des édits faits en faveur de Mrs. les Princes légitimés; Dieu veuille même qu'on ne joigne pas à cette injure celle de les voir attaqués par Mrs. les ducs! le bruit s'en eſt répandu; l'inſtabilité des choſes de ce monde ſe montre bien depuis le décès du Roi; à ce-

la, Madame, comme à vos autres peines, je ne vois d'autre contrepoids que le *fiat voluntas tua, ſicut in cœlo, & in terra*, que nous devons dire à Dieu avec un cœur ſoumis entiérement à ſes ordres. Les affaires de l'égliſe de France ne ſont pas dans de plus heureuſes diſpoſitions ; le parti en triomphe ; le nombre des appellans augmente ; les curés recommencent de ſe déclarer contre la conſtitution ; & les projets de ces novateurs prennent de nouvelles forces. C'eſt à nous évêques à faire en ſorte, par nos gémiſſemens, par nos prieres, par notre confiance en Dieu, de croître en lumières, en foi, en courage, en détachement, & dans les autres vertus de notre état, pour réſiſter puiſſamment aux entrepriſes des ennemis de l'égliſe. Voilà, Madame, les ſentimens que le Seigneur m'inſpire, &c.

CLAUDE D'AUBIGNY.

LETTRE LXXX.

DE M. L'ARCHEVIQUE DE RHEIMS.

Rheims, 28 fevrier 1718

IL m'eſt bien glorieux que vous honoriés de votre approbation ma lettre à S. A. R. L'empire, que la ſublimité de votre génie, Madame, & l'élévation d'une ame ſupérieure aux autres, vous conſerve tou-

jours sur les esprits, fixeroit le jugement du public, si l'on savoit celui que vous avés bien voulu porter de cet ouvrage; mais c'est assez pour moi, Madame, qu'il vous ait plu, & que vous soïés contente de la manière dont j'ai soutenu les droits de l'église. Qui sait mieux ce que l'on doit faire pour la réligion que vous, Madame, qui en avés toujours été le principal apui, & dont le zèle aussi grand que l'autorité, a su réprimer l'audace des novateurs jusques à ces tems malheureux où tout est dans une espéce de cahos? Plein de reconnoissance pour tous vos bienfaits, & de vénération; Madame, pour tant de vertus que l'univers admire en vous, je suis &c.

P. S. Je dois rendre témoignage à M. l'abbé d'Auterive, pour qui vous vous intéressés, qu'on ne peut s'appliquer plus qu'il fait dans son emploi, & qu'il seroit digne d'une meilleure fortune.

LETTRE LXXXI.

DE M. L'ARCHEVEQUE DE REIMS.

1 avril, 1718

VOus savés à quel excès le parlement a poussé sa fureur contre ma lettre à S. A. R; mais il s'est bien abusé, Madame, s'il a cru me faire injure; la gloire d'un évêque est de souffrir pour la réligion.

J'ai l'honneur de vous envoïer la lettre circulaire que j'écris à mes doïens turraux ſur cet indigne arrêt ; elle a déjà excité l'émotion parlementaire ; mais j'attends avec une grande tranquillité les ſuites de leurs délibérations, préparé à toutes les injuſtices.

Je ſuis touché de l'état où vous avés été. Je n'ai point peur de l'orage dont je ſuis menacé, & que vous avés la bonté d'apréhender pour moi. Un évêque ne doit craindre que le péché ; les puiſſances tirranniques ſont bien foibles, à l'égard d'un homme qui a de la foi. Je ferai un ouvrage, qui réprimera le parlement, en limitant ſon pouvoir, & en raportant ſes attentats ſur l'égliſe & ſur les Rois.

Fin du Tome huitiéme.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Libr
University of
Date du

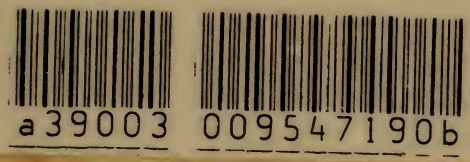
a39003 009547190b